

ERRATUM

- p. 3, 4ème paragraphe, avant dernière ligne : Lorsque les sourds parlent, tous leurs problèmes sont-ils résolus pour autant ? Lorsqu'ils parlent mal, ou pas du tous, sont-ils perdus, "hors société" ?
- p. 26, au début de l'avant-dernier paragraphe lire conservation au lieu de conversation.
- p. 29, 1er paragraphe, 6ème ligne en partant de la fin : ils s'en décourage vite, ayant toujours l'impression que le médecin refuse de les écouter : ceci seulement parce que le médecin ne quitte pas le papier des yeux.
- p. 36, dernier paragraphe lire l'hypothèque au lieu de l'hypothèse.
- p. 37, 2ème paragraphe, 8ème ligne : sans que la tête se détourne...
- p. 60, 2ème paragraphe, 2ème ligne : l'offensé mesurera l'offense à l'aune...
- p. 78, ajouter à la fin du 3ème paragraphe : On est loin de l'image donnée parfois d'un langage spontané s'élaborant entre pairs. Il y a comme inscrit quelque part une orthodoxie de la langue dont les aînés sont les dépositaires.
- p. 84, après le 1er paragraphe :
Regarder la télévision ou prendre part à une conversation requièrent des types d'investissement comparables. Dans les deux cas on ne peut à la fois faire l'interprète et participer vraiment. Dans les couples mixtes, les conjoints s'accordent souvent à dire qu'il n'existe pas entre eux de problèmes de communication mais que les difficultés et les frustrations commencent aussitôt qu'ils sont avec d'autres entendants ; en compagnie d'entendants, ils doivent s'efforcer de trouver un compromis jamais satisfaisant. La télévision peut être considérée comme l'intrusion à domicile de ce problème qu'on pourrait croire réservé à l'extérieur. Là aussi un compromis tend à s'instaurer et qui nous semble à peu près le même quel que soit la place du sourd dans la constellation familiale (parent, enfant, conjoint, place dans la fratrie, etc...) Probablement plus qu'il n'en est en général dans les familles dont tous les membres sont entendants, chacun tend à regarder ses propres programmes. Le membre sourd sait qu'il ne doit compter que sur lui pour suivre les siens. Il sait qu'il ne peut subrepticement s'immiscer -et demander des explications- dans celui dans lequel un entendant se trouve impliqué. Dans ceux qui sont regardés en commun, il sait qu'il doit se montrer patient.

2°) La lecture...

o

o

o

les publications du C.T.N.E.R.H.I.

centre technique national d'études
et de recherches
sur les handicaps et les inadaptations
27, quai de la tournelle 75005 paris

LA SURDITE DANS LA VIE

DE TOUS LES JOURS

par Bernard MOTTEZ

Maître de recherches au C.N.R.S.

Centre d'Etude des Mouvements Sociaux

LA SURDITE DANS LA VIE

DE TOUS LES JOURS

S O M M A I R E

	Pages
- <u>INTRODUCTION</u>	1
- <u>CHAPITRE I</u> : La communication	7
I - Trois dimensions dans l'analyse de la communication	9
II - Les obstacles à la communication	13
III - Les contextes	17
- <u>CHAPITRE II</u> : La communication entre sourds. La communication entre sourds et entendants	21
I - Le recours au langage gestuel entre sourds	23
II - Le recours à la langue parlée entre sourds	33
III - La communication entre sourds et entendants	39
- <u>CHAPITRE III</u> : Faut-il le dire ?	53
I - Un handicap invisible	55
II - Le menu quotidien	58
III - L'insigne de la surdité	69
- <u>CHAPITRE IV</u> : L'information	75
I - En guise d'introduction	77
II - Les canaux de l'information	80
III - Les implications politiques	86
- <u>CONCLUSIONS</u>	91
- <u>BIBLIOGRAPHIE</u>	95

INTRODUCTION
=====

I N T R O D U C T I O N

A la demande du Directeur de l'Action Sociale et des principales Associations regroupées au sein de l'U.N.I.S.D.A., un groupe d'étude sur la place du langage mimo-gestuel (langue des signes) dans l'éducation des sourds s'est tenu dans le cadre du C.T.N.E.R.H.I. de février 1978 à mai 1979.

Faut-il continuer d'ignorer, voire d'interdire la langue des signes dans les écoles ? Y a-t-il lieu au contraire de lui redonner droit de cité dans la pédagogie ? Sous quelle forme ? A partir de quel âge ? Telles étaient, après un siècle d'oralisme, quelques unes des questions posées par ce groupe d'étude.

Au terme de ses travaux le groupe a remis un rapport rendu public (J. SIMONIN) et demandé au C.T.N.E.R.H.I. d'entreprendre ou de faire entreprendre des recherches portant :

- d'une part sur la vie des adultes sourds. L'oralisme a fait de la parole à la fois le but et le moyen de l'éducation des sourds. Mais qu'en est-il de la parole dans la vie des sourds ? La sociologie du langage, l'ethnographie de la communication et la socio-linguistique nous donnent depuis une décennie la mesure de notre ignorance ; elles posent comme une énigme une question à laquelle il semblait jusque là que la réponse allait de soi : à quoi sert la parole dans la vie sociale ? Comment et pourquoi en use-t-on dans chaque société ? La question se pose à fortiori pour les sourds. Lorsque les sourds parlent mal, ou pas du tout, sont-ils perdus, "hors société" ? Quel usage décident-ils de faire de la parole ?

- d'autre part sur le fonctionnement institutionnel et pédagogique ainsi que sur le comportement familial qui constituent l'environnement des enfants et adolescents déficients auditifs.

Ce texte est le résultat de la première partie des recherches, celles dont nous assumons la responsabilité. Mené dans le cadre du Centre d'Etude des Mouvements Sociaux (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), ce travail a pu être réalisé grâce au financement du C.T.N.E.R.H.I. (Convention d'Etude n° 79-3).

On verra dans le chapitre I la problématique à laquelle nous avons abouti, pourquoi nous avons choisi pour analyser la façon dont les sourds se débrouillent dans leur vie quotidienne de partir de contextes spécifiques, et ce que nous entendons par là. Il est toutefois parlé dans ce chapitre de la communication et des obstacles à la communication en général, sans qu'il soit fait mention de la surdité.

Le chapitre II analyse les obstacles spécifiques que la surdité oppose à la communication.

Plutôt que de survoler les différents contextes tout en faisant varier certaines variables telles que le nombre de personnes en présence, la finalité des interactions et le statut du sourd dans ces interactions, nous avons choisi de nous limiter à un seul exemple. C'est celui, relativement simple, des interactions brèves et utilitaires entre deux personnes, l'entendant n'étant pas nécessairement au fait de la surdité de son interlocuteur. L'exemple type est celui d'un achat dans un magasin. C'est l'objet du chapitre III, où sous le titre "Faut-il le dire ?", cette situation conversationnelle est analysée dans une optique résolument goffmanienne (1).

Dans le cours de notre travail, deux autres types de contexte ont également retenu notre attention. D'une part les interactions plus prolongées, à deux ou trois personnes, portant sur des sujets généralement qualifiés d'importants et où la surdité ne peut être dissimulée. L'exemple type est la consultation médicale, mais il pourrait tout aussi bien s'agir d'une négociation d'affaire ou d'un interrogatoire au commissariat de police.

D'autre part, des conversations à plusieurs, non centrées sur un thème spécifique, mais avec des familiers connaissant donc en principe les implications de la surdité. On peut penser à un repas de famille.

La complexité de ces situations et certaines difficultés d'ordre méthodologique (à l'inverse de ce qu'il en est dans les contextes précédents, l'observateur perturbe ici par sa simple présence les données du problème) nous ont malheureusement contraint à en différer l'analyse. On pourra trouver cependant ici ou là au fil des chapitres des allusions à ces situations.

Nous avons jugé bon, pour finir, de présenter une analyse du problème de l'information (chapitre IV).

°°

(1) Note de l'Editeur : goffmanienne : adjectif désignant une pensée, un procédé, utilisé par Erving GOFFMAN (cf. bibliographie).

Ce qui distingue l'inventaire d'un boutiquier d'un travail si modeste soit-il à vocation scientifique est que ce dernier n'apporte aucune certitude : il ne livre jamais à la clé que des hypothèses et des propositions.

Plus que des résultats acquis, les analyses menées dans ce travail sont des propositions. Elles ont pour but de tenter d'ouvrir des champs nouveaux, de sortir des ornières dans lesquelles ils semblent s'enliser, les discours sur la communication habituellement tenus dans les milieux concernés par la surdité, de stimuler la réflexion, de susciter des témoignages.

Les vérités efficaces ne sont pas celles dont on nous assène la démonstration, mais celles qu'on a découvertes par son propre cheminement. C'est une invitation en ce sens.

Seuls les sourds peuvent mener vraiment plus avant et corriger au besoin les analyses que nous avons proposées de leurs comportements et de leurs stratégies. Nous les remercions par avance de toutes les remarques, suggestions et rectifications qu'ils voudront bien nous faire.

Mais il ne s'agit pas seulement d'eux.

Ce travail en effet est tout entier sous-tendu par cette vérité d'évidence qui semble avoir échappé à la plupart des psychologues s'occupant de la surdité, à savoir que celle-ci est un rapport. Ainsi, quand, au lieu de chercher à trancher sur ce que sont les sourds, sur ce qu'ils devraient être, sur ce que l'on pourrait faire d'eux et pour eux, les entendants commenceront à s'interroger plus simplement sur la gêne qu'ils éprouvent dans leurs relations avec eux, sur la nature bien particulière des comportements qu'ils adoptent lorsqu'ils sont avec eux et sur les raisons de ces comportements, en bref sur la façon dont ils se débrouillent avec eux, un pas décisif sera fait permettant d'analyser le rapport de surdité.

Merci donc également aux entendants pour leurs remarques.

Comme il en est généralement pour les travaux de type ethnographique, une grande partie du "matériel" provient de l'expérience que nous avons du commerce des personnes sourdes et des observations que nous avons accumulées. Mais par ailleurs, en collaboration avec Harry MARKOWICZ et bien souvent avec Arlene MARKOWICZ, un nombre élevé d'entretiens ont été réalisés. Il s'agissait dans la plupart des cas d'entretiens de groupe, non directifs ou semi-directifs.

Il est donc impossible de remercier nommément toutes les personnes ayant contribué d'une manière ou d'une autre à ce travail. Il importe cependant d'inscrire le nom de quelques uns - sourds, malentendants ou entendants - dont le concours fut particulièrement précieux ; ceci en raison soit du temps qu'ils acceptèrent de nous consacrer, soit d'expériences vécues, voire analysées ensemble, soit parfois d'une remarque ou d'un simple mot dit mais qui fit son chemin. Il s'agit de Marie-Thérèse et Daniel ABBOU, Victor ABBOU, Marie-José et Anne Marie ARMENGAUD, Ralph BARKATZ, Guy BOUCHAUVEAU, Alain CHAMPIGNY, Chantal et Béatrice KIEFER, Elisabeth KRAUT, Cécile et André MINGUY, Dora MOTTEZ (ma femme), Jean-René PRESNEAU, Marie-France WEISSER, Evelyne et Maurice ZMIROU.

Une mention spéciale doit être faite à Harry MARKOWICZ. Comme il le fit et continue de le faire pour beaucoup d'autres, c'est lui qui guida mes premiers pas en 1975 dans ma découverte émerveillé du monde des sourds et de leur langue. Nous avons décidé de travailler ensemble. Notre collaboration a pu commencer de se matérialiser en 1977. Depuis, nous avons tellement échangé et nos activités se sont tellement mêlées qu'il est devenu difficile de déterminer ce qui revient en propre à l'un ou à l'autre dans ce que chacun d'entre nous est amené à entreprendre, à dire ou à écrire.

Marie-Françoise Le DRIAN a mis au clair la bibliographie et Marie-Bernadette BURDE s'est chargée de la frappe du manuscrit.

La lecture soignée du manuscrit qu'ont faite Jean-René PRESNEAU et Evelyne et Maurice ZMIROU n'a pas de prix : leurs remarques éclairées m'ont conduit à modifier certains points et à en affiner d'autres.

À

À

À

CHAPITRE I
=====

LA COMMUNICATION

LA COMMUNICATION

I - TROIS DIMENSIONS DANS L'ANALYSE DE LA COMMUNICATION

Pour étudier la communication, il nous paraît commode de séparer nettement trois réalités relativement isolables d'un point de vue analytique, mais - et l'on insistera jamais assez sur ce point - on ne peut plus intimement et obligatoirement liées dans leur manifestation pratique, c'est-à-dire dans tout acte de communication verbale. Elles sont passibles chacune d'une analyse voire de plusieurs types d'analyses autonomes, analyses menées dans chaque cas avec des interrogations, une conceptualisation et une méthodologie spécifique. C'est d'ailleurs essentiellement en partant de ces modes d'analyse que nous chercherons à les distinguer.

1. La langue

C'est à la langue qu'il est essentiellement et presque exclusivement pensé lorsqu'il s'agit de communication. La langue est l'objet d'une discipline autonome qui semble avoir fait de cet objet son monopole : la linguistique. Il convient toutefois de souligner que la linguistique, traditionnellement du moins, n'étudie pas tellement la langue en tant qu'instrument de communication. Phonologie, morphologie, syntaxe, etc..., de tous les angles sous lesquels elle a jugé judicieux d'appréhender son objet -et se subdivisant du même coup en autant de sous-disciplines ou spécialités- il n'est que la sémantique qui ait un rapport un peu plus direct avec la communication. Mais il est clair que la sémantique elle-même n'est en mesure de traiter qu'un aspect du problème de la communication.

Nous ne mentionnerons ici que la phonologie qui a, pour notre propos, deux implications dont on verra par la suite toute l'importance.

La première est de rappeler la matière première de la langue, sa base physique et physiologique. Pour ne s'en tenir ici qu'aux langues habituelles jusque là les plus étudiées, elles sont formées de sons, c'est-à-dire de vibrations perçues par un organe spécialisé, l'oreille, et émis par ce qu'on appelle parfois improprement l'organe phonatoire. Improprement dans la mesure où, à la différence de l'oreille, il ne s'agit pas d'un organe spécialisé. La production des sons nécessaires à la parole résulte de la mise en oeuvre de différents organes ayant chacun d'autres fonctions.

La seconde, liée à la première, est de nous rappeler que les langues sont orales, ceci voulant dire que la langue écrite est seconde. L'écrit n'est, en principe, qu'une transcription de la langue (orale), une abstraction. Il en est plus exactement un sous-produit, voire, dans la mesure où il acquiert une certaine autonomie, un sous-système.

Ce n'est pas le lieu d'analyser les raisons sociologiques qui ont conféré à l'écrit le statut éminent qu'on lui connaît. Le privilège accordé à l'écrit a eu pour résultat de faire de cette abstraction le modèle de la langue, la langue par excellence. Il a eu du même coup celui d'introduire entre les langues une hiérarchie et de faire que celles qui n'ont pas d'écriture sont parfois jugées inférieures, incomplètes.

2. Les actes de parole. Sens et pragmatique

On peut comprendre la signification d'une phrase sans en comprendre le sens. La signification renvoie à la langue, le sens au contexte dans lequel elle est énoncée. Tout ne peut être dit et explicite. Le sens d'une énonciation est inféré à partir d'un contexte, d'un non-dit supposé connu et d'un jeu de déductions supposant respectées quelques unes des lois du discours (Grice 1975, Ducrot 1972). Domaine en plein essor, surtout depuis une dizaine d'années, la pragmatique a fait de son objet ce que Saussure avait rejeté hors du champ de la linguistique, voire déclaré inapte à pouvoir devenir objet de science : les actes de parole.

"La pragmatique, écrivent A.M. DILLER et F. RECANATI, fournit non seulement un cadre théorique permettant de traiter des sujets comme les actes de langage, l'argumentation, les "lois" de la conversation ou les sous-entendus, mais aussi un mode d'approche original de problèmes considérés traditionnellement comme ressortissant à la sémantique : référence, modalités, présuppositions, etc... Plus généralement, la pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours, et les marques spécifiques qui dans la langue, attestent sa vocation discursive" (1).

(1) Il ne sera fait tout au plus qu'incidemment allusion dans ce travail à cette dimension. Tout nous porte cependant à penser que cette perspective d'analyse est la seule en mesure de poser enfin de manière fructueuse et saine tous les vieux bâteaux tels que la soi-disante naïveté des sourds qui prennent tout à la lettre, de leur prétendue inaptitude à l'abstraction (et leur soi-disante vocation pour le concret) ou du problème de la lecture dans son ensemble. Tout ce que la pragmatique apportera à la connaissance de la surdité lui sera bien rendu. Nous nous étonnons même que ces praticiens exemplaires de la "suppléance mentale", que sont les sourds, et que les échanges sourds-entendants si riches en malentendus, faute de sous-entendus communs, n'aient pas encore attiré l'attention des chercheurs oeuvrant dans le domaine de la pragmatique.

3. Les règles de la conversation

Le terme de conversation ne doit pas être pris ici dans son sens restrictif. Il s'applique à toutes les situations où il y a échange verbal. Il peut donc, exactement au même titre qu'une conversation mondaine ou de bistrot, s'agir d'une demande d'information sur la voie publique ou au guichet d'une administration, d'une conversation téléphonique, des ordres donnés par un supérieur à un inférieur dans le cadre du travail, d'une discussion amicale ou non, d'une négociation d'affaire, d'un débat public contradictoire, d'une consultation médicale, d'un entretien psychiatrique, d'une salle de classe, d'un échange amoureux, d'un séminaire de recherche ou d'un repas de famille.

Le terme de règles de la conversation évoque en effet dans un premier temps les vieux manuels de savoir-vivre. Ceux-ci furent, sous forme prescriptive, les premières explicitations des usages de fait. Ils restent à ce titre des outils de travail précieux pour l'analyse des règles de la conversation. Mais le but qu'ils se proposaient et la catégorie sociale des personnes auxquelles ils étaient prioritairement destinés tendent à faire penser que ces dernières seraient les seules détentrices ou du moins les principales détentrices de la connaissance de ces règles. D'autre part, l'accent mis sur les "usages mondains" tend à exclure de ce qui serait du domaine de la conversation par excellence les échanges avec les domestiques auxquels, dans le chapitre qui leur est consacré, il est surtout recommandé d'apprendre à "ne pas répondre", ou l'échange de propos injurieux, qui a aussi ses règles.

La connaissance des règles de la conversation est une connaissance également partagée. Faute de les appliquer, aucun échange verbal ne serait en effet possible. Mais elles sont si intériorisées, elles nous paraissent si naturelles et aller de soi que nous ne savons pas que nous les connaissons. Nous ne nous apercevons de ce savoir que lorsque quelqu'un se trouve les enfreindre. Comme notre langue maternelle, elles sont apprises naturellement. L'apprentissage des règles de la conversation précède même et conditionne l'apprentissage de la langue (BATESON, 1975 ; BRUNER, 1978 ; COSNIER, 1979 ; STERN, 1974).

Cette dimension de la communication peut être, d'un point de vue analytique, entièrement isolée des précédentes. Les règles de la conversation, dans le sens où nous l'entendons ici, peuvent être étudiées indépendamment de toute référence au "sens". Leur étude peut faire à la limite entièrement l'économie du contenu de la conversation. Elle porte sur les règles qui rendent possible l'échange verbal. Ces règles se situent en amont, si l'on peut dire, de toute problématique, et de langue et de sens.

Erving GOFMAN a été le véritable initiateur des recherches sur les règles de la conversation. Ce champ d'étude est devenu aujourd'hui le lieu de démarches plus spécifiques et d'affrontements théoriques. Le cœur des recherches empiriques sur la question -au premier rang desquelles il faut compter les travaux de SHEGLOFF et du regretté Harvey SACKS- porte sur le "tour de parole" (turn-taking). Cela veut dire aussi sur "qui commence une conversation et qui la termine", ou sur comment commence et comment se termine une conversation.

Simple question de convention, nous rangerions volontiers parmi les règles de la conversation, celles qui régissent la langue, la variété de langue ou le code de langue auquel des individus en interaction doivent avoir recours.

Il y a, par exemple, des contextes qui n'imposent pas une variété commune mais qui imposent au contraire que chaque interlocuteur, même s'il connaît un peu la variété de l'autre, se doit de n'y pas recourir. Il ne le peut que s'il la connaît parfaitement. Mais la connaître parfaitement est si l'on peut dire moins affaire de langue que d'appartenance sociale. Ces situations, fort nombreuses, sont celles où il importe au plus haut degré que la distance soit marquée, que le respect de l'autre dans son altérité soit respecté. Ces situations peuvent être en apparence aussi opposées que celle par exemple où, à moins d'être médecin soi-même, un client se doit de ne pas recourir au jargon de ce spécialiste mais parler de ce dont il souffre dans les termes de tous les jours, ou celles où quelqu'un s'adressant à vous avec un fort accent local et truffant son français de modismes issus de son patois, vous devez, à moins d'appartenir à son groupe, éviter d'adopter son accent et de recourir aux mêmes modismes.

Mais le plus généralement, une variété commune s'impose. FERGUSON (1959) a donné le terme de diglossie à la situation de certaines communautés linguistiques où coexistent deux ou plusieurs variétés d'une même langue, chaque variété étant réservée à des usages spécifiques. C'est le contexte (formel ou informel) et le sujet traité qui imposent la variété de langue à utiliser. Ainsi, des personnes maîtrisant mal la version haute l'utiliseront néanmoins pour traiter certains sujets alors que la variété basse leur permettrait une meilleure compréhension.

Lorsque deux personnes entrant en interaction connaissent la langue de l'autre, mais de façon imparfaite, quelle langue sera choisie ?

On peut imaginer la situation où il y a au départ la décision que chacun parlera dans la sienne : A (langue A), B (langue B), A (langue A) etc... On remarquera que de telles décisions sont rarement tenues bien longtemps. Dans de tels cas, on assiste habituellement de façon plus ou moins rapide à des séquences dans lesquelles les échanges sont faits tantôt dans la langue de l'un, tantôt dans la langue de l'autre : A (langue A), B (langue B), A (langue A), B (langue A), A (langue A), B (langue B), A (langue B)... et à des cas où, dans une

même intervention, chacun utilisera les deux langues A (langue A), B (langue A puis langue B). Généralement, une langue finit par l'emporter. On peut faire l'hypothèse qu'il s'agit là des préludes par tâtonnement au choix du mode de communication le plus rationnel et que la langue qui l'emportera tendra à être celle de celui qui connaît le moins la langue de l'autre.

Mais ce cas est exceptionnel. Le plus généralement, une langue est choisie d'entrée de jeu et sans même qu'il semble y avoir eu décision ou accord préalable. Il est remarquable que la langue utilisée n'est pas du tout nécessairement celle de celui qui connaît le moins la langue de l'autre. Il existe, au choix d'une langue, des impératifs sociaux plus exigeants que celui de la rationalité de la compréhension.

II - LES OBSTACLES A LA COMMUNICATION

Les obstacles à la communication peuvent être dus à la langue, c'est-à-dire être d'ordre purement linguistique. Ils peuvent tenir à l'absence d'une référence commune quant au non-dit supposé connu, carence pouvant générer toutes les formes d'incompréhension telles que le non-sens, le faux-sens ou le contre-sens. Ils peuvent venir enfin du non-respect des règles de la conversation par l'une ou plusieurs personnes en interaction.

Ces obstacles peuvent n'introduire qu'une simple gêne dans la communication. Ils peuvent se traduire par une compréhension seulement partielle entre les personnes en interaction. Ils peuvent aller jusqu'à la non-compréhension absolue, voire jusqu'à l'impossibilité totale d'envisager même par avance tout acte de communication.

1. Obstacles dus à la langue

La méthode la plus instructive pour évaluer le rôle exact de la langue dans la communication serait probablement d'étudier les situations dans lesquelles ont à communiquer deux ou plusieurs personnes n'ayant aucune communauté linguistique : des personnes ne connaissant pas réciproquement leur langue et n'ayant pas à leur disposition de tierce langue commune à laquelle ils pourraient avoir recours.

Il ne nous semble pas que de telles situations aient encore fait l'objet d'une analyse sérieuse. Sur la base d'expériences personnelles ou d'observations courantes, on peut cependant faire de façon impressionniste les remarques suivantes.

Dès lors du moins que : a) les personnes se sont mutuellement identifiées comme n'ayant pas de langue commune, et b) qu'il y a de part et d'autre volonté et/ou nécessité de communiquer, ce qui frappe ordinairement dans de telles situations est la facilité avec laquelle il peut être beaucoup échangé. Réalisant l'économie avec laquelle peuvent être données la plupart des informations pratiques élémentaires (allons manger, avez-vous du feu ? j'ai mal, je suis fatigué, je m'ennuie, j'ai envie de dormir, donnez-lé moi, etc...), l'extrême précision, d'autre part, avec laquelle peuvent être fournies des explications complexes d'ordre abstrait ou technique (telles que le fonctionnement d'une machine) et la clarté enfin avec laquelle peuvent être exprimés des sentiments, on réalise du même coup à quel point le rôle de la langue dans la communication -et a fortiori celui de la parole- est largement surévalué.

Il n'en demeure pas moins que l'absence d'une langue commune est à l'évidence un obstacle d'importance à la communication. Il ne peut être surmonté que dans des contextes tout à fait exceptionnels qu'il n'appartient pas de détailler ici. Et si une société a choisi de faire usage de la langue dans des situations où une autre façon de communiquer se révélerait pourtant plus économique, ce choix social s'impose ; il fait que celui qui ne connaîtra pas la langue utilisée sera handicapé.

Entre la méconnaissance absolue et réciproque de la langue de l'autre et la totale maîtrise d'une langue qui vous soit commune, il existe toutes les situations intermédiaires. Nous nous bornerons ici à celle où l'un seulement connaît, mais assez mal, la langue de l'autre.

Cette situation requiert des aménagements réciproques. A la condition bien sûr que la volonté de communication soit là, ces aménagements se font de façon naturelle. Notons que la langue dans laquelle il est parlé semble devenir la mesure de toute chose. Ainsi, c'est à propos de celui-là seul qui en a la maîtrise qu'on est habituellement tenté de dire qu'il fait les efforts d'accomodement à l'autre. Sans qu'il lui ait été besoin d'en faire un apprentissage formel, il recourt spontanément aux procédures auxquelles tout le monde recourt dans de telles occasions. Il n'utilise pas alors la langue à laquelle il a habituellement recours. Il la simplifie. Il évite les mots rares. Il simplifie la syntaxe (Ferguson, 1969). Selon la connaissance que l'autre se révèle avoir de la langue, les simplifications peuvent aller du recours exclusif à la phrase courte mais grammaticalement correcte, à celles où les articles tombent, ainsi que les copules et où le verbe n'est plus utilisé qu'à l'infinitif. Dans les langues flexionnelles les flexions tombent.

Si la mauvaise connaissance de la langue de l'autre n'est pas un obstacle insurmontable à la communication, il en est du moins un. La communication est beaucoup plus lente (débit plus lent, nombreuses répétitions soit sous la même forme soit sous une autre pour s'assurer qu'on

est compris ou pour se faire comprendre...). La lenteur est dans certains contextes un très lourd handicap. Mais il y a plus. Même avec le temps, il y a des choses qui ne peuvent être dites, car c'est affaire de langue. Le plaisir qu'on éprouve après ces échanges difficiles à retrouver quelqu'un parlant notre langue donne la mesure des sacrifices d'expression qu'on a dû faire alors.

Enfin, et toujours en restant au niveau de la langue, il peut y avoir même entre personnes appartenant à la même communauté linguistique des obstacles d'un autre type. Nous avons insisté, en effet, sur l'aspect physique de la langue, sur le matériel dont elle est faite... Toute anomalie de fonctionnement au niveau des organes émetteurs ou récepteurs, ou au niveau central, se traduira généralement au niveau de la communication. Il peut s'agir d'une perturbation liée à un simple agacement mais sans conséquence majeure pour la compréhension. Il peut s'agir d'un gêne affectant plus directement la compréhension mais à laquelle s'y étant habitué on peut pallier. Il peut s'agir de gênes beaucoup plus sérieuses. Zozotements, prononciation des personnes ayant une division palatale ou laryngectomisée, bégaiement, les différentes formes de l'aphasie, nous sommes dans le domaine par excellence où l'orthophonie tente d'apporter des solutions ou des aménagements.

2. Absence de référence à quelque non-dit supposé connu

Nous ne donnerons ici que l'exemple fort simple de situations où, se trouvant dans un milieu accoutumé de débattre de thèmes et de préoccupations qui vous sont étrangers, vous ne comprenez pas. Quoique que vous compreniez "littéralement" tout ce qui est dit, la conversation vous paraît étrange et dépourvue de sens.

3. Infractions aux règles de la conversation

S'introduire subrepticement et sans précautions dans une conversation entre familiers, étant inconnu d'eux; interrompre à tout moment et ne pas laisser aux autres leur tour de parole; ne pas répondre lorsqu'on vous adresse la parole; tenter avec obstination d'introduire un thème étranger qui n'intéresse que vous dans une conversation en cours où les participants sont fortement impliqués; frapper le sol du pied de façon continue et bruyante ou agiter sans arrêt les bras pendant que quelqu'un parle; partir sans crier gare...

Voilà autant de comportements vous faisant taxer au minimum d'impolitesse, de manque de savoir-vivre. Ces infractions aux règles de la conversation génèrent habituellement une certaine agressivité de la part des participants à l'encontre du contrevenant et elles l'exposent à être exclu parfois violemment de l'interaction.

Simple question de convention ou de méthode, on peut considérer qu'il y a des universaux des règles de la conversation ou qu'elles sont en soi générales. Ce qui changerait selon les cultures serait seulement les modalités de leur mise en oeuvre : petites façons de faire (faut-il par exemple éviter ou non de regarder son interlocuteur pendant une interaction ?), menus gestes, et de façon générale la nature des signaux émis pour que la conversation s'effectue normalement, c'est-à-dire que les tours de parole s'effectuent sans problème majeur et que l'attention portée à ce qui est échangé ne soit pas perturbée par des interférences étrangères.

Il n'en demeure pas moins que ces petites différences peuvent générer les plus grands malentendus. Depuis E. HALL, les exemples abondent dans la littérature spécialisée de petits comportements qui, ayant tel sens dans telle culture y sont un comportement requis durant l'interaction alors que, ayant un tout autre sens dans une autre culture, ils sont interprétés comme une grave infraction. On voit ce qu'il peut en résulter dans les rapports interculturels. Les préjugés culturels, ethniques et raciaux les plus lourds de conséquences n'ont souvent pas d'autre origine que cette mésinterprétation des signaux dans les interrelations en face à face.

Mais ces différences culturelles, ou ce qu'on peut appeler le "manque de savoir-vivre", ne sont pas les seules sources d'interférences perturbatrices dans la conversation. Celles-ci peuvent venir plus simplement de l'impossibilité de la part de certains à émettre ou recevoir les signaux nécessaires et habituels qui régissent un échange. Tel est le cas de certains handicapés, et notamment de la plupart des handicapés sensoriels.

Entre personnes atteintes d'un même handicap, il est normalement fait recours à d'autres signaux et à d'autres procédures. Mais entre les handicapés et "les autres", la conversation reste sujette à des perturbations de l'ordre de celles que nous avons mentionnées plus haut. Un certain malaise plane généralement dans de telles interactions. Surtout s'il s'agit d'une conversation à plusieurs et qu'il n'y a qu'un handicapé, il est souvent procédé à diverses mesures plus ou moins discrètes visant à mettre un peu à l'écart celui dont la participation trouble l'ordre habituel des choses.

Il nous semble qu'une grande partie de la gêne que la plupart des voyants éprouvent dans leurs interactions avec un aveugle n'a pas d'autre origine que l'impossibilité de leur part à savoir user avec lui de signaux communs, c'est-à-dire à recourir et penser à recourir à d'autres qu'à ceux qu'il utilise d'ordinaire.

L'initiative d'une interaction par une prise de parole est généralement précédée d'un échange préalable de signaux visuels. Dans bien des situations les voyants ne savent pas du coup comment prendre une telle initiative avec un aveugle. Ils le font maladroitement, ou plus simplement, ils s'abstiennent de telles initiatives.

Les menues, mais souvent gênantes infractions apparentes dont se rendent incessamment coupables les aveugles dans une conversation avec des voyants sont les révélateurs de l'importance des signaux visuels dans des interactions qu'on pourrait croire entièrement réglés par l'oreille.

Les aveugles ont entre eux leurs propres façons de faire, et par exemple, pour ne mentionner qu'une pratique un peu grosse, ils prennent soin entre eux d'avertir qu'ils arrivent ou qu'ils quittent une pièce. Le voyant en interaction avec un aveugle n'y pense pas spontanément. Il est pourtant aussi indispensable à un aveugle qu'à un voyant, dans une interaction, de savoir qui est là. Il y a des façons de se comporter à l'égard de ceux qui écoutent sans participer activement à la conversation. L'aveugle ayant à faire avec des voyants négligents peut être ainsi conduit à faire des gaffes. Celles-ci, comme il est d'usage, gênent dans un premier temps beaucoup plus les autres que celui qui les fait. L'aveugle peut par exemple faire des allusions peu flatteuses au sujet de quelqu'un dont il ignore la présence ou se livrer à des confidences qu'il ne ferait pas s'il le savait là. L'aveugle fait d'autre part souvent l'expérience pénible de continuer de parler à une personne alors que celle-ci a déjà quitté depuis un moment la pièce où il se trouve. D'où l'importance aussi de manifester continuellement sa présence par des petits signaux.

III - LES CONTEXTES

Nous venons d'envisager un certain nombre d'obstacles rendant la communication difficile et pouvant aller à la limite jusqu'à la rendre impossible. Mais d'autre part, étant parti du cas apparemment le plus radical, l'absence d'une langue commune, nous avons suggéré que ce lourd handicap n'était pas un obstacle insurmontable à la communication.

Il nous faut donc examiner à présent les raisons faisant que, les choses étant ce qu'elles sont, les personnes en interaction recourront à des efforts d'imagination et/ou de patience pour surmonter les obstacles, ou qu'au contraire elles abandonneront.

On peut émettre au départ l'hypothèse à la fois psychologique et économique simple que les obstacles seront surmontés dans la mesure où l'enjeu en vaudra la peine, c'est-à-dire dans la mesure où de part et d'autre les personnes en interaction y seront contraintes, y trouveront intérêt ou seront assurés d'y trouver plaisir.

Une personne se trouvant de façon habituelle dans un contexte où elle est handicapée pour communiquer peut, renonçant par avance à tout effort de communication avec son entourage dans les situations où il est généralement communiqué, savoir déployer des trésors d'imagination pour se faire comprendre ou pour obtenir une information dès lors qu'il s'agit pour elle de quelque chose de vital.

EDGERTON en fournit quelques exemples dans un de ses ouvrages sur les débilés mentaux. Il parle de certains, contraints et soucieux d'arriver à temps pour leur travail, mais généralement incapables de comprendre ce que cela veut dire lorsqu'on leur donne l'heure. Il indique les procédés détournés par lesquels ils ont soin de poser la question aux passants. Ils la formulent de façon telle qu'il ne leur est pas répondu l'heure mais qu'ils obtiennent néanmoins la seule information qui leur importe : ont-ils ou non encore beaucoup de temps devant eux.

Ce qui est vrai pour des personnes contraintes de vivre dans un milieu où elles se trouvent habituellement handicapées pour communiquer, l'est aussi pour celles qui ne le sont pas ordinairement mais qui le deviennent lorsqu'elles se trouvent avoir des rapports avec ces premières. Un médecin, un commerçant, un démarcheur d'assurances, une assistante sociale, un juge d'instruction, un avocat ou un commissaire de police peuvent dans le cadre de leur clientèle avoir affaire avec des personnes avec lesquelles la communication est difficile. Ils sont capables de déployer dans le cadre de leur activité professionnelle des trésors de patience et d'imagination qu'ils ne chercheraient nullement à mettre en oeuvre dans d'autres circonstances, cherchant plutôt à éviter dans leur vie de tous les jours de telles éventualités.

Les continuelles infractions aux règles de la conversation dont se rendent coupables de nombreux malades mentaux (ou leur façon d'user de la langue faisant que le sens de leurs paroles n'est pas immédiatement perceptible) peuvent les rendre intolérables (et embarrassants) à leur entourage. Les mêmes infractions ne sont pas pour le psychiatre qui les traite un obstacle insurmontable à la communication. Par contre, une fois sorti de l'exercice de sa profession, ce même psychiatre se montrera dans ses interactions de la vie quotidienne beaucoup moins tolérant pour ce genre d'infraction et moins réceptif à la quête du sens. Elles suffiront à le décourager de faire l'effort de communiquer et il s'efforcera d'éviter ou d'écourter de telles interactions.

Ceci indique que la volonté de communication n'est pas une entité abstraite attachée aux individus. Elle n'est pas non plus de ces réalités auxquelles il peut être fait appel en toute circonstance et en toute liberté de façon purement volontariste. Elle est induite par le contexte.

Par contexte, nous entendons la situation dans laquelle et à propos de laquelle il est échangé. Pour la décrire utilement, il faut tenir compte de variables telles que :

- a) la finalité de l'interaction et d'impératifs liés
- b) au nombre, et
- c) à certaines caractéristiques sociologiques des personnes en interaction.

Par caractéristiques sociologiques, nous entendons moins les attributs éventuels permanents de ces personnes (aptitudes linguistiques, handicap, niveau d'éducation, âge...) que le statut et le rôle qu'elles se trouvent avoir les unes par rapport aux autres dans le cadre spécifique et limité de l'interaction (demandeur, sollicité, statut hiérarchique éventuel, dans l'exercice d'un rôle professionnel, parent, ami, étranger, spectateur, participant...).

On peut considérer ce travail comme une introduction aux analyses des contextes. Un programme élaboré devrait être en mesure de répondre à l'interrogation suivante :

1. Partant d'une part de cette évidence qu'il n'est parlé et communiqué que dans des contextes spécifiques,
2. et considérant d'autre part des obstacles à la communication de l'ordre de ceux que nous avons indiqués plus haut,
3. il faut se demander quels sont dans ces contextes les contraintes faisant que ces obstacles seront ou non surmontés ? Quelles situations interdisent, permettent ou favorisent au contraire la communication ? Quelles variables contextuelles induisent la franche mise à l'écart et le refus délibéré de communiquer, le simulacre de la communication ou au contraire une communication véritable ? De quelle nature sera-t-elle quant à sa forme, à ses modalités ? de quelle nature sera-t-elle quant à son contenu ?

Il sera exclusivement question de la surdité. Avant d'analyser les contextes incitant ou non à surmonter les obstacles, il faut donc examiner d'abord la nature de ceux très spécifiques que la surdité oppose à la communication.

C H A P I T R E I I
=====

LA COMMUNICATION ENTRE SOURDS

LA COMMUNICATION ENTRE SOURDS ET ENTENDANTS

LA COMMUNICATION ENTRE SOURDS

LA COMMUNICATION ENTRE SOURDS ET ENTENDANTS

On est accoutumé de penser aux sourds comme à des personnes handicapées pour communiquer et l'étant en permanence.

On oublie volontiers que nous le sommes tout autant lorsqu'il s'agit de nous entretenir avec eux. La surdité est un rapport. C'est un handicap nécessairement partagé. Il fait partie des quelques rares dont, sans en être aucunement affecté, on peut faire à l'occasion l'expérience.

On oublie volontiers aussi qu'ils y a des situations où les sourds n'ont, pour communiquer, pas le moindre handicap. C'est notamment celles où, pour s'exprimer, s'expliquer, échanger, ils ont recours entre eux à la langue qui leur est propre. Nous l'appellerons ici indifféremment langue des signes ou langage gestuel.

Mais les sourds, nous le verrons, peuvent s'entretenir aussi entre eux en français.

Avant d'envisager les obstacles très spécifiques que la surdité introduit dans la communication entre sourds et entendants (3), nous verrons d'abord ceux qui peuvent surgir dans la communication entre sourds, qu'il s'agisse d'échanges en langue des signes (1) ou en français (2).

I - LE RECOURS AU LANGAGE GESTUEL ENTRE SOURDS

Il est pour chacun d'entre nous plus aisé de communiquer dans sa propre langue que dans celle des autres. On s'y sent moins handicapé. Cela est plus vrai encore pour les sourds. Si diverses entre elles que soient les langues parlées, elles ont toutes en commun d'utiliser des sons. Elles sont faites pour être entendues. Les différentes langues des signes sont, elles, exclusivement visuelles. Tout ce qui est émis est intégralement perçu.

1. La langue des signes

Les langues visuelles peuvent être analysées linguistiquement comme les langues parlées. L'intérêt que leur portent les linguistes est néanmoins extrêmement récent. Le statut de langue leur a été refusé jusqu'alors pour de nombreuses raisons qu'il n'y a pas lieu d'analyser ici (B. MOTTEZ, 1976 et 1980). Le fait qu'elles ne soient pas parlées mais visuelles-kinesthésiques n'est pas l'élément le plus déterminant dans cette absence de considération.

L'intérêt des linguistes pour ces langues date pratiquement de la publication des premiers travaux de William C. STOKOE (1960). Jusque là, l'attention des observateurs du langage gestuel des sourds avait été surtout retenue par son caractère "figuratif". Ils voyaient là une preuve de plus qu'il ne s'agissait pas d'une vraie langue. Il lui manquait la double articulation (OLERON, 1972, p. 220).

Une des raisons de l'impact des travaux initiaux de W.C. STOKOE réside justement dans le fait qu'il a montré l'existence dans la langue des signes américaine d'un système sublexical comparable au système phonologique des langues parlées. Aux plus petites unités élémentaires non significatives, équivalents pour la langue des signes des phonèmes dans les langues parlées, il a donné le nom de chêrèmes. On utilise aujourd'hui le terme de phonologie pour désigner ce niveau d'analyse et de réalité dans les langues visuelles, de préférence à celui de chêrémologie qui lui avait été primitivement attribué.

Etant donné l'étymologie du terme phonologie et ce qu'il a évoqué jusqu'alors, ce choix peut paraître surprenant. Mais il ne l'est pas moins que celui d'"atterrir" finalement préféré à celui d'"alunir" lorsqu'il s'est agi de désigner pour la première fois l'acte de se poser sur le sol lunaire. Le terme entend indiquer la similitude de l'objet visé qu'il s'agisse de langue parlé ou visuelle.

Mais il y a une autre raison à ce changement de terme. Le terme de chêrémologie (chêrème est un néologisme formé à partir du mot grec *Χείρ* = la main) se référerait aux seules activités manuelles. Or, de nombreux travaux - et menés justement en grande partie dans le laboratoire de W.C. STOKOE - ont indiqué que l'information linguistiquement pertinente ne se trouve pas seulement dans les mains. D'importantes informations linguistiques - lexicales et syntaxiques - se trouvent dans des activités du visage, voire dans des mouvements du corps. (BAKER et PADDEN, BAKER, 1980).

Ainsi, comme il en est pour les langues parlées, il y a pour la réception un organe spécialisé, à savoir, en l'occurrence, l'oeil. Et comme il en est pour les langues parlées, l'émission se fait par la mise en oeuvre conjuguée de plusieurs parties du corps dont également aucune

n'a été en quelque sorte spécialisée par avance à cet effet. Il convient néanmoins de préciser que dans le cas des langues visuelles - en tout cas dans les langues des sourds (1) - l'organe récepteur joue également un rôle dans l'émission. Il joue un rôle dans la langue elle-même, parfois au niveau du lexique, constamment au niveau de la syntaxe (localisation) (BAKER, dans L. FRIEDMAN, 1977). Il en joue un aussi, nous le verrons plus bas, comme régulateur de la conversation, et notamment pour la prise du tour de parole (c'est ainsi que nous traduirons le terme anglais de turn-taking).

Le fait que les langues soient orales au sens très précis où nous l'avons spécifié plus haut - à savoir que quelle que soit l'autonomie qu'elle ait acquise, la langue écrite est secondaire par rapport à la langue parlée, qu'elle en est un sous-produit -, est également valable pour les langues visuelles. Et il est évident que lorsqu'on veut comparer la langue des signes française avec le français, c'est avec le français parlé qu'il faut la comparer et non pas, comme cela est fait parfois (notamment P. OLERON, 1978), avec le français écrit. Ce dernier, plus limité quant à ses moyens, se montre en effet par la force des choses plus exigeant que le français oral sur l'ordre des mots comme indicateurs de leur fonction.

2. Une culture orale

Mais il y a plus. La langue des signes, qui n'a pas d'écriture, est même très rigoureusement une langue orale dans le sens où l'on désigne ainsi les langues qui n'ont pas d'écriture. Lorsque les sourds français doivent écrire, ils recourent au français.

Des essais d'écriture de la langue des signes ont été tentés, le premier en date étant celui de BEBIAN au début du 19^{ème} siècle (1825). L'écriture préconisée par W.C. STOKOE, celle qui est utilisée dans son dictionnaire et qui pour l'essentiel est adoptée par la communauté des chercheurs n'est utilisée qu'à des fins de recherche.

(1) Il y a de nombreux modes de communication visuels allant depuis les simples codes parfois très élaborés utilisés dans les milieux peu favorables à la parole (scieries - JOHSON (1978) et MEISSNER (1975) -, plongée sous-marine, voire pompiers...) jusqu'au système de gestes utilisé par les Indiens de l'Amérique du Nord dans leurs contacts intertribaux, le système de gestes des monastères et d'autres tel que celui qu'a pu étudier par exemple KENDON en Australie centrale, une langue des femmes qui s'est développée pour répondre à un tabou de la parole.

L'écriture de leur langue préoccupe aujourd'hui certains sourds, des sourds du moins qui ont pris conscience que leur langue est tout autre chose que la simple représentation sous le mode visuel de la langue parlée. Ils attendent de l'écriture pour leur langue plus que la simple respectabilité qu'on est accoutumé d'accorder aussitôt à une langue dès lors qu'elle se trouve en avoir une. Pour de nombreux esprits, en effet, une langue sans écriture -c'est le cas de la plupart- n'en est pas véritablement une.

Dans une culture de tradition orale, telle que la culture sourde, où la transmission de l'héritage culturel se fait de la main à la main, de personne à personne, l'écriture permettrait la conservation des grandes oeuvres du passé. On possède certes la transcription en français de certaines, comme de ces joutes oratoires (morceaux d'éloquence et de bravoure, déclamations poétiques...) dont les célèbres banquets annuels présidés par F. BERTHIER pendant des décennies au siècle dernier fournissaient le prétexte (1). Cette tradition se perpétue aujourd'hui sous d'autres formes. Mais au dire des participants -et il suffit de penser à celles dont on a pu être aujourd'hui témoin pour le comprendre - la traduction est pour certaines du type traduttore-traditore. On regrette que ce qui fut dit ne nous soit pas parvenu un peu plus comme cela l'avait été. Il est clair par ailleurs que les jeux de signes, certaines astuces, les nombreuses comptines et les poèmes conçus directement en langue des signes ne peuvent être traduits en français. Ils ne peuvent être transmis que de main à l'oeil, de personne à personne.

Il est attendu aussi de l'écriture une certaine unification de la langue. N'était-ce pas d'ailleurs là l'une des préoccupations de BEBIAN lorsqu'il proposait sa mimographie ?

La télévision, le film et plus encore la vidéo nous semblent en mesure de jouer une partie des fonctions que l'écriture a joué dans les langues qui s'en sont dotées.

Ils peuvent jouer un rôle dans la conversation d'abord. Les sourds américains ne sont pas les seuls à se réjouir du film réalisé par leurs pères en 1913, film destiné à laisser aux générations à venir un échantillon de leur langue dont ils craignaient la disparition prochaine. Il fut utilisé par des linguistes (N. FRISHBERG) pour étudier l'évolution de la langue des signes américaine.

Nous avons mentionné dans "Coup d'Oeil" (n° 23, § 7) quelques exemples tendant à montrer l'impact des émissions télévisées sur l'unification des signes. D'autres nous ont été rapportés depuis.

(1) Voir dans bibliographie à Banquets.

3. Les signaux régulateurs de la conversation

Dans une conversation en langue des signes, les signaux régulateurs sont d'autre nature que ceux qui régissent un échange entre entendants. Ils le sont nécessairement pour cette raison bien simple qu'il s'agit de sourds et d'une langue visuelle ayant ses propres exigences.

Déjà en ce qui concerne la proxémique, la distance habituelle de conversation n'est pas la même. On sait que celle-ci varie selon les cultures et qu'elle est la source de bien des gênes dans les rapports interculturels. En langue des signes, il y a celle requise pour une bonne visibilité qui nécessite une plus grande distance que celle qu'on adopte habituellement dans les langues parlées.

Un entendant s'accoutume assez vite à maintenir cette distance. Ce qui lui est plus difficile en revanche, c'est de trouver ce qu'on serait tenté d'appeler la bonne place. Il est extrêmement difficile pour un entendant, dans une conversation à plus de trois personnes, de saisir aussitôt quand quelqu'un "prend son tour de parole". Lorsque celui-ci est enfin identifié, une partie de ce qu'il a dit vous a échappé et un autre a déjà pu prendre le relais. On se trouve ainsi exactement dans la même situation de désarroi que les sourds dans une conversation avec des entendants. Avec cette différence, bien sûr, qu'on comprend celle du sourd puisqu'il n'entend pas.

Il ne s'agit peut-être pas de place, ou pas seulement de place. Il peut s'agir d'une inaptitude à savoir reconnaître avec assez de promptitude les menus signaux du locuteur indiquant qu'un autre l'interrompt ou à qui il vient de donner son tour de parole.

Il s'agit surtout d'une incapacité à savoir user du regard à la façon des sourds. Nous ne regardons en quelque sorte que juste en face. Ou, dit d'une autre manière, nous ne voyons que ce que nous regardons. Nous ne savons pas autant que savent le faire les sourds user de la totalité du champ visuel et maintenir en alerte les parties les plus extérieures de ce champ. Expliquant à des amis sourds à quel point l'interférence d'une autre conversation pouvait rendre un échange difficile, ils nous dirent qu'il en était exactement de même pour eux. Que des personnes, même très éloignées et à la périphérie de leur champ visuel soient en train de converser en signes, cela les distrait, les gêne considérablement et les empêche d'être tout entier à leur conversation.

Les cours de L.S.F. pour entendants, qui se sont développés depuis deux ou trois ans, sont souvent précédés d'une mise en train et de petits exercices qui sont un peu à la langue des signes ce qu'est la verbotonale à la parole. Un exercice, intitulé "vision périphérique", a pour but de développer chez les malentendants cette aptitude à voir à laquelle ils sont peu rompus.

Pour attirer l'attention de quelqu'un dont on n'a pas capté le regard, on l'appelle d'un geste de la main émis hors du cadre habituel où sont émis les signes. Rien de plus aisé à apprendre pour un entendant qui, dans une conversation à plusieurs, sait aussi prendre l'habitude de servir de relais pour indiquer à quelqu'un qu'un autre l'appelle et veut lui adresser la parole.

L'attention peut être obtenue également par un contact, par le toucher (le signe "appeler" en L.S.F. se fait d'ailleurs par un double toucher de la main sur l'épaule gauche) voire, dans certaines circonstances, en frappant violemment le sol du pied, s'il s'agit d'un parquet, ou un meuble avec le poing. Toucher et frapper, ces procédures nécessitent un savoir-faire spécial et des sourds nous ont dit qu'il était souvent désagréable de voir les entendants y recourir : ils le font mal, maladroitement et mal à propos (1).

Charlotte BAKER (1977) a réalisé l'étude la plus fine faite jusqu'à ce jour des signaux régulateurs de la conversation en langue des signes. Le rôle capital du regard y est notamment analysé dans ses moindres détails (une manière très impérative de revendiquer son tour de parole, par exemple, consiste à ne plus regarder le locuteur).

Elle en trouve quelques implications pour les rapports sourds-entendants. Après avoir rappelé le rôle du regard, notamment de la part de celui qui suit, et mentionné que des regards mutuel de plus de 5 secondes sont très fréquents, elle ajoute : *"Les sourds se plaignent souvent de ce que les entendants semblent inattentifs et ne pas s'intéresser à ce qui se dit. Il y a plus gênant : les entendants sont souvent perçus comme hostiles parce qu'ils évitent l'intimité des regards mutuels"*.

(1) Certains jeunes enfants sourds ont la bien désagréable habitude pour vous parler, de vous saisir et parfois sans grands ménagements, le menton ; ceci afin d'attirer votre attention et de vous obliger à leur faire face. Par la suite, fort heureusement, ils s'en corrigent. Mais cela n'est évidemment que la façon de faire qu'on a avec eux. On reconnaît là notamment le geste de beaucoup d'orthophonistes et même de certains parents. Il serait souhaitable que les orthophonistes apprennent qu'il existe pour attirer l'attention d'un sourd d'autres procédés que cette prise de menton. Ceci constitue un petit viol plus conséquent que ne le serait le fait de crier dans les oreilles d'un entendant qui ne voudrait pas vous écouter. Il est fait plus systématiquement recours à cette prise de menton lorsque le jeune sourd, commençant à manifester des signes de fatigue et de désintérêt revendique son droit à souffler un moment.

Cette différence culturelle (et quoique les sourds sachent intellectuellement que les entendants n'ont pas besoin de regarder pour écouter) rend plus malaisée encore une communication déjà difficile en soi. La sensation parfois justifiée qu'on ne les écoute pas se trouve ainsi renforcée et elle est surtout ressentie bien sûr dans les situations émotives où ils éprouvent le besoin impératif d'être entendus. Tel est notamment le cas, leitmotiv de beaucoup de sourds, de la consultation médicale. Parce qu'ils se savent difficilement compréhensibles ou parce qu'ils connaissent le temps que de toute façon cela recquera, beaucoup de sourds ont l'habitude pour préparer l'entrevue et la rendre plus économique d'écrire par avance sur un papier tous les symptômes qui les amènent à consulter. Désireux, pendant la consultation, d'apporter verbalement des compléments ou de poser des questions, ils s'en décourage bien vite, ayant toujours l'impression que le médecin ne quitte pas le papier des yeux (à l'inverse, la rapidité avec laquelle il peut éventuellement en prendre connaissance peut être interprétée comme un indice qu'il ne veut pas le lire) ou parce que le médecin regarde franchement ailleurs, c'est-à-dire le corps du malade (ou la partie qu'il aura à soigner) et non les yeux de celui qui lui parle.

4. Les obstacles à la communication

Tout comme nous l'avons fait dans le chapitre précédent, on peut imaginer des obstacles à la communication entre sourds recourant à la langue des signes. Ils sont du même ordre. Nous n'en mentionnerons que quelques uns.

- a) Il existe en France de grandes variétés dialectales selon les régions. Les signes varient beaucoup d'un endroit à l'autre, voire dans une même agglomération : même après de longs contacts avec la communauté des adultes, les sourds de la région parisienne continuent de recourir à des signes permettant de les identifier comme ayant été à l'école à Asnières ou à l'Institut National de la rue Saint-Jacques. Ce serait, aux dires de beaucoup, un obstacle à la communication (1). D'où le souci, à l'ordre du jour, de ce qu'on appelle indistinctement l'"unification", la "standardisation" ou la "codification" de la langue des signes.

Mais il est bien rare que les sourds, après avoir déploré cet état de fait, ne se mettent pas aussitôt à vanter le caractère international de leur langue : elle permet entre tous les sourds du monde de communiquer entre eux sans problèmes.

Il serait trop long d'analyser ici cet apparent paradoxe (2). L'existence de nombreuses langues des signes et de certaines fort éloignées les unes des autres, est un fait. La facilité avec laquelle les sourds d'un pays à l'autre peuvent communiquer en est un autre et qu'il importe de retenir. Elle explique une des caractéristiques des sourds que nous avons mentionnée ailleurs et qui peut surprendre ceux qui sont habitués à considérer les "sourds-muets" comme des personnes démunies et ayant des horizons limités.

(1) On parle parfois des signes comme support de la parole, lorsqu'il est parlé en français. On peut inversement non pas exactement de la parole, mais du signe labial visuel d'un mot français comme recours pour comprendre le sens d'un signe inconnu dans une conversation en pure L.S.F.

(2) Ce problème a été abordé par BATTISON (R.), JORDAN (K.) et MOODY (Bill).

"Les sourds, il nous semble, plus que ne le font jamais les entendants, n'hésitent pas à faire des kilomètres pour rencontrer un autre sourd. Peuple de voyageurs, ils ne le sont pas seulement à l'intérieur de l'hexagone. Le monde des sourds que d'aucuns qualifient de petit parce qu'il est en marge du nôtre, s'étend bien au contraire à l'échelle du monde et ne connaît pas nos frontières. C'est une communauté où l'internationalisme n'est pas un vain mot. En dépit des différences entre les langues des signes nationales, ils parviennent aisément à communiquer entre eux. Ils savent que dans presque chaque ville du monde ils trouveront un foyer leur permettant de retrouver les leurs. Ils savent par avance que dans chaque pays du monde, ils trouveront des amis. D'autre part, guère plus étrangers ailleurs qu'ils ne le sont chez eux, habitués à se débrouiller, ils sont toujours moins embarrassés dans d'autres pays que le leur que ne le sont généralement les entendants". (MOTTEZ et MARKOWICZ, 1979, p. 51).

- b) D'autre part, comme il en est pour les langues parlées, la communication peut être perturbée entre sourds utilisant le même dialecte par des anomalies affectant le canal propre à cette langue, anomalies au niveau de l'organe récepteur ou des organes émetteurs (ou au niveau central).

Certaines n'ont pas les conséquences auxquelles on pourrait s'attendre.

Ainsi, on sait par exemple que les signes se font avec les deux mains, mais qu'il y a une main dominante. C'est elle qui agit lorsque les signes sont à une seule main. C'est elle qui épelle lorsqu'il est fait recours à la dactylologie. La main non dominante utilise moins de configurations et joue éventuellement le rôle de support pour l'autre main, de Tab pour employer la terminologie de W.C. STOKOE.

La main dominante est évidemment la droite chez les droitiers. C'est la gauche chez les gauchers. Ces derniers sont minoritaires. Ils présentent donc les signes de façon inversée par rapport à la norme.

Il ne s'en suit pas la moindre gêne. On ne réalise souvent que tardivement que son interlocuteur est gaucher. On ne s'en aperçoit parfois même pas.

On peut faire l'hypothèse que la seule situation où le fait d'être gaucher peut avoir une importance négative est celle où le gaucher se trouve en position d'enseignant de la langue des signes. Certains entendants semblent affectés d'un handicap pour lequel on

serait tenter de forger le terme de dischérémie : ils ont du mal à reproduire certains signes. La difficile tâche de devoir recourir alors à une analyse explicite et à une décomposition du signe pour imiter celui de son enseignant peut se trouver aggravée chez ces sujets lorsque leur enseignant est gaucher.

Le fait d'être manchot, curieusement, n'introduit pas non plus de perturbation majeure dans la communication, en tout cas pas celles auxquelles on pourrait s'attendre. Après tout, les situations ordinaires ne manquent pas, conversations au volant de la voiture ou un verre à la main, où les sourds n'utilisent qu'une main pour parler. C'est dire la part de la redondance dans la production signée.

Les mutilations, surtout s'il s'agit de l'index, apportent une perturbation dans la communication. Nul doute cependant, les perturbations de beaucoup les plus graves sont celles qui viennent des troubles moteurs : difficultés à coordonner et paralysies. Ces troubles peuvent aller jusqu'à rendre impossible, et en tout cas pratiquement inintelligible, toute émission.

En se situant toujours au niveau de l'émission, on peut s'imaginer très facilement l'existence en langue des signes d'un phénomène semblable au bégaiement dans les langues parlées. Cela apporterait à la communication une perturbation rigoureusement comparable à celle qui se passe alors dans les communications orales. Nous ignorons toutefois s'il existe un bégaiement en langue des signes. Nous n'avons jamais rencontré de bègues gestuels. Il en est de même de toutes les personnes que nous avons interrogées. Certaines disent avoir vu mentionné des cas. Ils l'étaient de façon trop vague et trop indirecte pour qu'on soit en mesure d'affirmer qu'il s'agissait vraiment de cela et non pas d'émissions liées à des troubles moteurs. Nous n'avons pas trouvé ce problème soulevé dans la littérature. Nous voyons autant de raisons pour supposer que le bégaiement doit exister dans les langues gestuelles que de raison de supposer que cette anomalie est propre au langage parlé. Qu'elle soit positive ou négative, la réponse à cette question, qui nous paraît importante, apporterait une dimension nouvelle à la connaissance de ce phénomène.

La cécité est pour les langues visuelles l'équivalent de ce qu'est la surdité pour les langues parlées. Elle impose à la réception des obstacles importants. Il ne sont cependant pas insurmontables.

Le nombre de sourds devenant aveugles est malheureusement plus fréquent qu'on ne le souhaiterait. Ceci en raison notamment du syndrome d'USHER (retinis pigmentosa), maladie génétique affectant de 4 à 6 % des sourds. Ses premières manifestations peuvent apparaître dès l'âge de dix ans et consistent essentiellement en un rétrécissement progressif du champ visuel, rétrécissement pouvant aller jusqu'à la cécité complète.

La communication sous le mode habituel reste possible si l'interlocuteur prend soin de signer dans le cadre du champ visuel restant. Lorsque pour une raison ou une autre cette procédure n'est pas possible, ou lorsque la personne est complètement aveugle, celle-ci supplée à la vue par le toucher. Elle pose une main sur celles du locuteur, les accompagnant dans leur activité. Ces activités ne varient en principe en rien de celles des émissions habituelles. Il nous semble avoir pu observer toutefois une tendance à moins marquer les Tab (1), c'est-à-dire à la centralisation des signes, ceci pour éviter des déplacements trop amples à la main du récepteur.

Bien que malaisée, une conversation à plusieurs reste possible, qu'il s'agisse d'une émission des signes dans le cadre visuel restant ou de l'utilisation du toucher. Le plus souvent, la personne la plus familiarisée pour communiquer avec la personne sourde aveugle adopte alors spontanément la position d'interprète.

Nous ignorons si la cécité se traduit de quelque manière au niveau de l'émission. On peut en effet se demander s'il n'existe pas pour le sourd né aveugle ou l'étant devenu certaines particularités et déformations dans l'émission comparables à ce qu'il en est dans les langues parlées de l'articulation des sourds ou des devenus sourds. On peut notamment se demander ce qu'il en est de l'activité de l'oeil dans ses rôles pour l'émission. Nous ferions volontiers l'hypothèse que de telles déviations de la norme doivent exister mais de façon moins accusée et moins gênantes pour la communication. Nous avons questionné à ce sujet Nancy FRISHBERG, qui a observé la langue d'une sourde devenue aveugle depuis un peu plus d'une année. Les signes de cette dernière auraient tendance à être plus amples. Les yeux, pour l'instant du moins, continuent à jouer un rôle actif dans la localisation.

Comme il en est de ceux que nous avons envisagés dans le chapitre précédent, ces obstacles à la communication peuvent donc être dans certaines limites dépassés, détournés. On pourrait leur appliquer une analyse du type de celle que nous tenterons plus loin pour connaître, selon les contextes, les contraintes incitant ou non à ce qu'ils le soient.

(1) Pour nous référer à la terminologie de STOKOE.

II - LE RECOURS A LA LANGUE PARLEE ENTRE SOURDS

1. Les sourds de la communauté

La langue des signes n'est pas le mode exclusif de communication des sourds entre eux. Plus ou moins bien certes, mais au moins un peu, la plupart connaissent le français. On trouve quelques natifs de la L.S.F. le connaissant même excellentement.

Dans certains contextes, et surtout pour parler de certains sujets, des sourds usagers habituels de la L.S.F. peuvent s'entretenir entre eux en français (1). Il convient néanmoins de souligner dans ces situations deux choses, et deux choses faisant que, pour un observateur entendant non averti, il peut échapper totalement que ces sourds sont en train de s'exprimer en français, et peut-être dans un français raffiné.

La première est qu'ils recourent, dans le même temps, aux gestes. Selon l'expression devenue aujourd'hui familière, les gestes sont utilisés ici comme support de la parole. C'est en effet pour eux le seul moyen, dans un échange oral, de lever les ambiguïtés inhérentes au français, celui-ci ne leur parvenant alors que sous le mode très partiel de ce qu'en peut livrer la lecture labiale. le vocabulaire de la L.S.F. vient doubler celui du français. Il est au besoin fait appel à la dactylogogie (alphabet manuel) notamment pour l'énonciation des noms propres, terreur des devenus sourds et des autres sourds parlants (2). Ceux-ci n'ont en effet à leur disposition, pour combler ce qui ne leur parvient que comme des trous du discours (la "suppléance mentale" fonctionne mal pour les noms propres, surtout s'ils arrivent pour la première fois), que le recours bien incommode à l'écriture.

-
- (1) Les personnes sourdes ne sont pas toujours conscientes de la variété linguistique dans laquelle elles sont en train de s'exprimer. Il en est d'elles comme de toutes les personnes disposant de plusieurs variétés d'une même langue, situation de diglossie ayant fait l'objet de nombreuses analyses (FERGUSON, 1979 ; STOKOE, 1970 ; MOTTEZ, 1976 et 1978 ; MARKOWICZ, 1980). Ceci est pour les sourds d'autant plus compréhensible que la séparation souvent très tranchée faite entre la L.S.F. et ce qui serait le français signé est une fiction commode pour l'analyse. Ainsi que l'on souligné plusieurs auteurs, il existe un continuum (WOODWARD, 1973 ; WOODWARD et MARKOWICZ, 1975). Selon leur plus ou moins grande maîtrise de la L.S.F. et/ou du français, mais aussi selon les contextes, selon leur(s)interlocuteur(s) et le sujet traité, ils recourent à une variété situable en un point de ce continuum qui va d'une langue visuelle théoriquement pure de toute interférence avec le français à un français théoriquement présenté de façon visuelle.
- (2) Si ce nom propre a déjà son signe, il en est bien sûr fait usage. Les pays, les villes, les stations de métro ont un signe. Chaque sourd de la communauté à son signe. Il en est de même des personnalités en vue du monde politique, des vedettes du sport et du spectacle et des entendants ayant avec la communauté des sourds des rapports suffisants pour y avoir droit.

La seconde est qu'ils utilisent le parler sans voix.

Cas limite peut-être, et à la frange de la communauté des sourds, nous avons rencontré certains s'étant donné pour conduite de toujours utiliser leur voix dès lors qu'il s'agit de français. *"On dit, précisent-ils, que faute de l'exercer, la voix se perd. Il convient de l'utiliser même entre sourds. C'est affaire d'habitude"*. Nous avons néanmoins pu observer certains enfreindre à plusieurs reprises leurs principes.

Nous nous référons bien sûr aux situations où les sourds conversent entre eux sans la présence d'un entendant. Cette présence peut changer les façons de faire. Si cet entendant ne peut pas lire sur les lèvres et ne connaît pas les gestes, les sourds peuvent, même entre eux, et pour des raisons de politesse, donner alors de la voix.

De la même façon, il nous a été rapporté plusieurs exemples où la venue d'un enfant -et que celui-ci soit sourd ou entendant- avait contribué à changer le mode habituel de communiquer d'un couple. Par souci éducatif ou pour toute autre raison, certains décident non seulement de s'adresser à lui en donnant de la voix et sans faire les gestes, mais de faire de même entre eux lorsqu'ils sont en sa présence. Il semble cependant que cette conduite ne puisse être rigoureusement suivie. Des parents sourds ayant agi de la sorte sont étonnés de découvrir un jour que leur enfant connaît les signes. C'est généralement le signal, pour ce dernier, que va commencer de façon beaucoup plus systématique sa lourde carrière d'interprète toujours à la disposition de ses parents.

2. Les sourds parlants

Il existe d'autre part, et c'est à eux que nous nous arrêterons, tous les sourds qui ne connaissent pas le langage gestuel et n'ont à leur disposition que le français.

Il s'agit d'une part des devenus sourds. On range habituellement sous ce terme ceux qui le sont devenus au plus tôt à l'adolescence.

Il est en effet bien rare, surtout s'ils le sont devenus après l'adolescence, qu'ils apprennent la langue gestuelle. Leur langue naturelle, celle avec laquelle ils ont crû, se sont formés, celle qui restera toujours leur langue première, est le français. Ils l'ont apprise tout naturellement et par les moyens habituels, c'est-à-dire oralement, par l'oreille. Ils en ont gardé la maîtrise, même si au cours du temps leur voix a pu se dégrader. Ce qu'ils ont perdu est seulement la maîtrise, dès lors qu'il s'agit de parole, des situations dans lesquelles il en est fait usage.

Il s'agit d'autre part de demi-sourds, voire de sourds sévères et profonds que leurs parents et leurs éducateurs ont réussi à maintenir à l'écart des séductions de la langue des signes, c'est-à-dire aussi de la communauté des leurs. Maîtrisant plus ou moins bien le français, ils l'ont en tout cas appris dans des conditions inhabituelles, peu favorables, et pour certains d'entre eux très artificielles.

Nous laisserons évidemment ici de côté, mais ils existent, les sourds qui, ayant été tenus à l'écart de la langue des signes de peur qu'ils ne parlent pas, ne connaissent pas non plus le français.

Pour se comprendre oralement, les sourds utilisent leurs restes auditifs et la lecture labiale. Il est pour beaucoup malaisé de déterminer la part de ce qui revient à l'un et à l'autre dans la compréhension. Est-il besoin d'insister, la lecture labiale ne livre qu'une part de ce qui est dit. Il existe beaucoup de sosies. Pour compléter, le sourd doit faire appel à ce qu'on nomme de façon amusante la "suppléance mentale". Par exemple, seul le contexte permet de savoir s'il vient d'être dit "jambon", "chapeau", "chameau" ou "Japon".

On dit souvent de la lecture labiale qu'elle est un art. On veut signifier par là qu'il n'est pas donné à tout le monde d'y passer maître et qu'on ne connaît pas bien les raisons pour lesquelles certains s'y montrent plus aptes que les autres. Comme on le souligne fréquemment -sans doute parce que la liaison entre les deux choses est souvent faite-, cela n'a rien à voir avec l'intelligence. On est tout étonné parfois de rencontrer des sourds profonds, l'étant devenus à un âge relativement précoce et parlant excellentement, qui se révèlent incapables de lire quoi que ce soit sur les lèvres. D'autres, à l'inverse, sont experts au point de pouvoir s'habituer aussitôt à des lèvres nouvelles, à des lèvres difficiles et maintenir leur attention presque une heure durant, temps limite au-delà duquel, même avec une bonne vue, la fatigue et les maux de tête finissent généralement par avoir raison du sujet.

Les devenus sourds disent souvent que la lecture labiale est pour eux plus difficile que pour les sourds de naissance, qu'elle pose plus de problèmes. Cette assertion nous a longtemps laissé rêveur. Dans la mesure où tout n'est pas vu, où il faut se livrer au jeu des devinettes, le devenu sourd, qui connaît bien le français, n'est-il pas en position plus favorable que le sourd natif qui lui, souvent, le connaît mal ?

L'explication réside probablement dans le fait que devenus sourds et sourds natifs ou précoces ne procèdent pas de la même manière pour lire sur les lèvres. Ceci est l'un des indices des rapports différents que l'un et l'autre entretiennent au français, de la façon dont ils le perçoivent, en font usage et le vivent. Pour les devenus sourds, la lecture labiale est selon l'heureuse expression de Dominique BELIN un déchiffrement, une traduction. Elle renvoie aux sons, à la langue entendue avec laquelle ils sont familiers, y ayant été autrefois habitués. Pour les autres sourds, le mouvement des lèvres est directement un signe, un signifiant, ne renvoyant, sauf son sens, à rien d'autre qu'à lui-même.

3. Une communication meilleure qu'avec les entendants ?

Nous avons demandé à de nombreux sourds oraux -c'est-à-dire ne connaissant pas les gestes- s'il leur était plus aisé de communiquer entre eux ou avec les entendants. La plupart ont déclaré sans hésitation que c'était entre eux.

Nous regrettons de n'avoir pas exploré plus avant les cas déviants. Et ceci d'autant plus qu'il y avait parmi eux les sourds avec lesquels il nous a été le plus difficile de se comprendre. Parlant de communication plus facile avec les entendants, à coup sûr ne devaient-ils pas penser au tout-venant des entendants mais se référer aux quelques privilégiés habitués à communiquer avec eux. Le plus souvent, mais pas toujours, la mère fait partie de ces derniers.

Inversement, par sourds peut-être ont-ils compris les sourds gestuels. Il n'est pas toujours facile de savoir ce qui est entendu sous le terme de sourd, le sens variant selon les contextes. L'obstacle à la communication entre sourds parlants et sourds de la communauté n'est pas seulement d'ordre linguistique. L'oralisme a contribué à créer entre les deux une solide frontière sociologique.

Il en est des sourds oraux comme de ceux qui appartiennent à la communauté des sourds (c'est-à-dire des usagers habituels de la langue des signes) : ils aiment à se retrouver entre eux. Le plaisir qu'ils y trouvent peut bien sûr s'expliquer par la simple communauté de problèmes. Mais, comme il en est encore des sourds de la communauté, on peut aussi émettre l'hypothèse qu'une part de ce plaisir est attribuable au simple fait que la communication d'un point de vue purement matériel est en effet entre eux plus aisée qu'elle ne l'est avec les entendants. Il peut, du coup, être procédé à des échanges d'une autre nature que ceux généralement superficiels, artificiels ou essentiellement utilitaires qu'ils ont avec les entendants.

On peut trouver bien des raisons susceptibles de rendre compte du fait que les sourds oraux auraient entre eux une communication plus aisée.

L'hypothèse de la voix se trouve levée. Le contrôle de leur voix est pour beaucoup de sourds un souci constant pendant tout le temps d'une interaction : parlent-ils trop fort ou pas assez, parlent-ils clairement, etc... ? Ils n'ont souvent pour en juger pas d'autre feedback que la lecture sur le visage des entendants de la gêne que leur voix leur procure. Pour les entendants, accoutumés qu'ils sont, dans un échange parlé, à ne se référer qu'à ce qu'ils entendent, la voix des sourds et leur élocution est souvent un obstacle majeur à la compréhension. Rien de tel entre sourds. Sauf à penser bien sûr aux échanges entre sourds ayant des restes auditifs utilisables et une mauvaise lecture labiale, il n'est pas même besoin pour converser entre eux de donner de la voix.

Il nous a toutefois semblé à cet égard que les devenus sourds recourraient moins au parler sans voix que les autres sourds oraux et a fortiori que ceux de la communauté. Si cette impression se trouvait confirmée, on pourrait aisément suggérer quelques hypothèses pour en rendre compte. Certaines d'entre elles auraient des implications importantes pour l'analyse comparée des sourds natifs et des devenus sourds quant à leur rapport au français.

D'autre part les sourds (oraux) sont à l'évidence entre eux moins gênés que ne le sont entre eux sourds et entendants pour s'avertir franchement qu'ils ne comprennent pas. Et ceci vient après que, de façon toute spontanée, et mieux que ne savent le faire les entendants les plus habitués de communiquer avec les sourds, ils se sont prémunis contre les risques d'une telle éventualité : disposition topographique idéale, recherche spontanée et réciproque de la bonne luminosité, parler en face à face sans la tête se détourner à la façon d'un oiseau comme il en est pour de nombreux entendants, articulation la plus favorable à une bonne lecture labiale...

Nous avons enregistré des conversations entre sourds parlants : des conversations entre sourds connaissant mal le français, des conversations entre sourds le maîtrisant parfaitement. Même pour ces derniers, la conversation a une structure différente de celles qu'ont d'ordinaire les conversations entre entendants. Cette structure découle pour l'essentiel des efforts faits pour se prémunir des malentendus.

Certains mots, certaines phrases surtout, sont répétés systématiquement. Ces phrases sont parfois répétées mot pour mot, parfois sous une autre forme. Ceci sans que nécessairement, de façon apparente du moins, l'interlocuteur ait donné signe de difficulté.

Une argumentation ne se présente certes pas de la même manière dans un texte écrit et dans une conversation orale où par économie et souci de compréhension, ayant plus de souplesse, elle adopte une structure moins linéaire. Dans le cas d'une conversation entre sourds, les fréquents retours en arrière -qui ne sont là qu'à titre de redondance- peuvent laisser l'impression que la structure de l'argumentation est autre, qu'elle piétine ou qu'elle est surtout constituée d'affirmations.

Certains sourds, pendant que leur interlocuteur parle, répètent à haute voix, mot pour mot, certaines de ses phrases, comme en écho. Cette façon de faire peut certes fournir au locuteur l'occasion de vérifier qu'il a bien été compris, l'incitant au besoin à corriger et à reformuler. Tel ne nous apparaît pas pourtant la fonction essentielle de ce procédé. Il semble avoir surtout pour but de signaler au locuteur qu'on est attentif, qu'on le suit et qu'il peut continuer de parler.

Nous sommes étonnés que l'analyse de conversations entre sourds parlants n'ait pas plus attiré l'attention de chercheurs. Elle présente un intérêt théorique indéniable. Dans la mesure où on fait l'hypothèse que les sourds parlants savent mieux communiquer entre eux qu'avec les entendants, on en voit aussi tout l'intérêt pratique.

Il nous est apparu en tout cas qu'une telle analyse implique le recours au magnétoscope. Plus qu'il n'est dans les conversations entre entendants, il semble que la bonne communication, même pour les sourds les plus attachés à ne pas faire de gestes, est assurée par une quantité de signes et de signaux inaudibles qui se lisent ailleurs que sur la bouche de l'autre.

4. Les limites de la parole

Les sourds parlants se comprennent peut-être mieux entre eux qu'ils ne se comprennent avec les entendants. Mais ils se comprennent moins bien entre eux que ne se comprennent entre eux les entendants. Les échanges sont plus lents, plus fatigants, plus pénibles et riches en malentendus. C'est que la langue parlée, faite pour être entendue, n'est à l'évidence pas faite pour les sourds. Les langues normales pour les sourds sont les langues visuelles : rien de ce qui est émis n'échappant, on n'a pas à se livrer constamment au jeu des devinettes.

Mais il y a plus. Et dans ce reste réside ce que nous serions tenté d'appeler l'essentiel.

Nous nous sommes limités jusqu'ici en quelque sorte à la langue ou du moins à sa compréhension. Plus exactement, comme le font habituellement les spécialistes justement chargés de la rééducation du sourd, nous nous sommes limités à une seule situation, omettant, comme ils oublient de le faire, d'en souligner le caractère exceptionnel : celle d'un tête à tête entre deux personnes.

La parole et la maîtrise de la langue ne rendent pas les sourds à même de communiquer dans la plupart des situations où il en est fait normalement usage.

La faculté de communiquer dans les situations normales - celles où tant pour les entendants que pour les sourds gestuels il est possible et habituel de le faire -, voilà ce qu'ont perdu ou n'ont jamais connu les sourds parlants.

Les conséquences psychologiques, sociales ou banalement pratiques en sont immenses.

Est-il besoin de souligner, par exemple, qu'une grande partie des échanges verbaux - il en est à cet égard des entendants comme des sourds gestuels - ne se font pas à deux en tête à tête ? La lecture labiale ne permet pas de savoir ce qu'est une conversation normale au-delà de trois personnes. Nous croyons que cela a quelque importance.

Les discussions de groupe que nous avons suscitées pour faire ce travail en sont la meilleure illustration. Entre sourds gestuels, et quel qu'en soit le nombre, elles ne posent aucun problème. Elles se structurent et se déroulent comme il en est pour les entendants. Entre sourds parlants, même en limitant le nombre des sujets, elles sont parfois à la limite du possible tant semblent inévitables les conversations croisées, le recours aux apartés.

Mais les obstacles à la communication ne tiennent pas qu'au nombre des participants. Cet autre exemple nous est suggéré par plusieurs fins observateurs de la vie quotidienne des sourds parlants. La vie d'un couple, cela est important, est faite, précise-t-ils, de constants et menus échanges verbaux à distance tandis que chacun vaque ou non dans le même temps à quelque occupations. Ces échanges sont la norme aussi bien dans les couples d'entendants que dans les couples de sourds gestuels. L'absence de tels échanges, évidemment impossibles pour les sourds parlants, ne rend-elle pas compte en partie des problèmes si fréquents spécifiques à ces couples, et du peu de communication dont trop souvent ils se plaignent.

Nous nous proposons dans ce chapitre d'envisager les obstacles spécifiques qui, s'agissant de la surdit , s'opposent   la communication. Le recours exclusif   la langue parl e en est un d'importance.

III - LA COMMUNICATION ENTRE SOURDS ET ENTENDANTS

La communication avec les entendants constitue la substance de ce travail. Nous ne pr senterons ici que quelques aspects des probl mes qu'elle pose, et sur lesquels il ne sera pas revenu par la suite. Par ailleurs, sauf mention sp ciale, nous nous limiterons   l'interaction privil gi e, voire exceptionnelle, celle entre deux personnes en t te   t te et dans laquelle existe de part et d'autre une volont  de communication.

1. L'étranger

La communication entre sourds et entendants est d'abord une affaire de langue. du côté des sourds existe toute la gamme allant de ceux qui ne connaissent à peu près pas le français (ils se recrutent pour l'essentiel parmi les sourds profonds de naissance ou l'étant devenus avant l'apprentissage de la parole) à ceux qui le connaissent parfaitement et dont forment partie au moins tous les devenus sourds.

La vive et active hostilité que la plupart des spécialistes chargés de l'éducation des jeunes sourds ont à l'égard de la L.S.F., langue plus stigmatisée et salie par eux que ne le fut jamais aucune, à réussi à dissuader les personnes même les plus proches des sourds, et notamment les membres de leur famille, d'y avoir recours. Ainsi, du moins à l'heure actuelle, et en France, le nombre des entendants qui connaissent la L.S.F. sont-ils une infime minorité. Ce ne sont pratiquement que les enfants de parents sourds, et encore pas tous.

Nous ne considérons donc ici que la situation la plus commune : celle d'échanges oraux où c'est au sourd de se placer sur le terrain des entendants.

- a) Sortant le problème de la communication du cadre où il se trouve habituellement posé chez les devenus sourds -à savoir celui de la seule lecture labiale- R. COTTIN dans un remarquable article paru dans "La Caravelle" soulignait qu'il s'agissait aussi d'un problème de langue. Ce qui est vrai pour les devenus sourds qui connaissent le français, l'est a fortiori pour ceux qui le connaissent beaucoup moins.

Ce qui a été dit plus haut de la communication entre étrangers lorsque l'un seulement connaît la langue de l'autre mais sans en avoir une véritable maîtrise est donc intégralement transposable ici. On en présente pas aux sourds la langue telle qu'on la parle. On s'adresse -et l'on doit s'adresser aux sourds- comme on le fait avec les étrangers qui ne connaissent pas bien notre langue ou avec les enfants qui ne la connaissent pas bien encore. On procède aux mêmes simplifications, on fait les mêmes sacrifices.

Les phrases doivent être courtes. La syntaxe simplifiée. Il faut bannir les parenthèses. Il faut bannir les mots et les expressions rares. Ils ont tôt fait de l'être. Cela ne veut pas dire seulement les mots savants ou recherchés. Cela veut dire aussi les mots nouveaux ou pris dans un sens nouveau, et ces expressions à l'emporte pièce qui circulent de bouche à bouche bien avant d'être écrites, si tant est qu'elles le seront jamais : "c'est pas évident", "n'importe quoi !", "c'est débile", "c'est le pied", "faut l'faire"...

Il existe comme avec les étrangers -mais aussi les enfants- le juste état de langue à leur présenter. Il est fonction de ce qu'ils se révèlent en mesure de pouvoir recevoir. Rester en-deça, simplifier à l'excès, c'est risquer d'offenser l'interlocuteur. Comme il en est avec les étrangers, il ne tarde généralement pas à vous en avertir, le manifestant par quantité de petits signaux, révélant généralement quelque chose de l'ordre de l'agacement. Etre au-delà, c'est risquer de ne pas être compris -ce dont l'interlocuteur peut faire part aussitôt de façon explicite- ou si cela persiste, c'est risquer de faire montre de cet autre mépris de l'interlocuteur : ne pas se soucier d'en être compris. A cela, l'interlocuteur réagit aussi par de nombreux signaux, certains pouvant aller jusqu'à recourir aux procédures par lesquelles on se prépare à mettre un terme à une interaction.

La langue dans laquelle il est parlé semble devenir la mesure de toute chose. Elle apparaît telle en tout cas pour celui qui en a la maîtrise. Ainsi, lorsque ses fines allusions, ses astuces et ses jeux de mots ne sont pas compris, ce dernier a tendance, au lieu de l'imputer à un simple problème de langue - son interlocuteur lui est inférieur dans la maîtrise de cette langue -, de l'imputer tout uniment à quelque qualité inhérente de l'interlocuteur ; c'est cet interlocuteur, en son entier, qui lui est inférieur ; il est dépourvu de finesse et d'intelligence. Telle est la façon naturelle de procéder pour se dédommager du déplaisir de n'avoir pas été compris, ou de n'avoir pas été apprécié dans la mesure escomptée.

Mais le recours à cette procédure se trouve tempéré par l'idée préalable que l'on peut se faire de son interlocuteur. Tous ne s'y prêtent pas de façon égale.

S'il s'agit d'un Anglais ou d'un Allemand cultivés qui nous parlent en français, on attribuera généralement les problèmes de communication au fait que ce n'est pas leur langue. Peut-être, mais c'est tout juste, nous arrivera-t-il de déceler au passage une certaine naïveté de leur part, une absence de finesse, leur peu de sens des nuances : l'esprit français n'est pas à la portée de tous. :

S'il s'agit d'un travailleur immigré Portugais, Turc ou Algérien, nos difficultés s'expliquent aisément : "*ce sont des gens simples, ils sont un peu sous-développés*". Cela n'empêchera pas bien sûr qu'on puisse tenter par gentillesse de se mettre comme on le dit "à leur niveau", oubliant que ce sont eux qui ont fait l'effort de se mettre au nôtre.

Dès qu'il s'agit de sourds, et pour de bien nombreuses raisons, il semble ne plus y avoir de limite pour que ce qui ne relève que de la langue soit imputé à quelque déficience ou particularité mentale inhérente à la personne.

Tout ce qui vient d'être dit explique pour partie ce comportement particulièrement répandu chez les sourds parlants et les malentendants, mais beaucoup plus rare, à l'inverse, et pour de nombreuses raisons, chez les sourds de la communauté : celui de se faire passer (ou de vouloir se faire passer) pour un étranger plutôt que pour un sourd.

Cette fiction ne peut pas toujours être soutenue dans une situation d'interaction en profondeur. Elle est utilisée dans les interactions de surface à plusieurs personnes, lorsqu'il importe de s'excuser que quelque chose vous a échappé dans ce qui a été dit. La distraction ou le fait d'être étranger paraît une excuse plus avouable que la surdité. Elle est utilisée aussi pour se débarrasser d'entrée de jeu d'une interaction avec quelqu'un qui dans la rue ou ailleurs s'adresse subrepticement à vous pour vous demander l'heure, son chemin, mendier un franc, prêcher sa religion ou vous vendre une autre marchandise.

L'idée, que nous avons contribué à populariser, selon laquelle les sourds sont une minorité linguistique a été accueillie par la plupart des milieux spécialisés s'occupant des sourds et par certains associations de parents, comme un scandale et une provocation. Certains parents s'en sont indignés, proclamant hautement que leurs enfants étaient français à part entière. Pour certains, parler de minorité linguistique, cela voudrait faire oublier qu'aussi ils sont sourds.

Cette idée, par son évidence, a été au contraire bien accueillie par les sourds de la communauté qui, revendiquant leur langue, et s'affirmant comme sourds ne s'en considèrent pas moins comme français. Il est remarquable que ceux auxquels cette conception ne s'applique pas (les sourds parlants et les malentendants ne faisant pas partie de la communauté des sourds et ne connaissant pas la L.S.F.) soient justement ceux qui, dans la vie de tous les jours, ont le plus de propension à simuler l'étranger qui ne connaît pas bien le français plutôt que de paraître sourd et d'avouer leur surdité.

- b) Les incompréhensions sont dans les conversations entre sourds et entendants un phénomène constant. Comment on se débrouille alors mériterait une étude en soi. Cette étude nous apparaît impossible sans se référer au contexte qui conditionne de façon quasi absolue les façons de faire.

Nous risquons toutefois les généralités suivantes qui valent surtout ou du moins sont surtout observables dans les situations décontractées, non centrées par avance sur un sujet spécifique, et où rien dans le contexte ne laisse supposer que quelque chose de vraiment sérieux puisse être dit : la conversation typique de salon, de rue ou de bistrot.

Dans ces situations, il est bien rare qu'après avoir fait répéter deux fois, ne comprenant toujours pas, on y vienne à nouveau. Cela enfreindrait des règles importantes de la conversation. Cette infraction est susceptible de mettre en péril la suite de l'interaction de façon beaucoup plus fâcheuse que ne le ferait l'incompréhension. Il est alors requis de faire croire qu'on a enfin compris.

Il nous semble que le "faire comme si on avait compris" est une procédure à laquelle il est recouru des deux côtés de façon à peu près égale. La différence majeure à cet égard nous paraît être que l'aptitude à simuler la compréhension -et celle, qui lui est liée, de se rendre compte que l'autre, quoi qu'il en dise n'a pas compris- est, de beaucoup plus développée chez les sourds que chez les entendants.

Ainsi, la plupart des entendants s'imaginent-ils toujours qu'ils sont beaucoup plus aptes qu'ils ne le sont en réalité à se faire comprendre des sourds (ceci, quitte par la suite, si cette incompréhension a des conséquences pratiques, à penser que "les sourds décidément ne comprennent jamais rien"). Inversement, et dans le même temps, ils mettent volontiers au compte de l'incapacité du sourd à s'expliquer clairement ce qui relève surtout de leur inaptitude à savoir le comprendre.

Nous avons cru pouvoir observer que cette illusion de cette façon de penser, étaient, qu'ils nous en excusent, de beaucoup plus répandue chez les enseignants de sourds que chez les autres personnes ayant des rapports avec eux. Cela s'explique aisément si l'on réalise qu'elle est le résultat d'une interaction entre jeunes et adultes et, qui plus est, entre jeunes et adultes dans un rapport hiérarchique spécial. Or, les normes quant à la possibilité de part et d'autre de dire qu'on a compris ou non sont dans ces situations d'un tout autre type que dans les situations où les interlocuteurs sont en situation égalitaire ; elles se prêtent plus à favoriser chez l'entendant cette illusion.

2. De la nécessité pour s'entendre avec les sourds de le devenir un peu soi-même

Il existe à la communication entre sourds et entendants d'autres obstacles que la langue. S'agissant de parole, il s'agit aussi de sons. Le monde des sons nous sépare, ou plutôt la façon dont nous avons d'en user. Il importe, là encore, d'établir une distinction entre les devenus sourds, qui ont connu l'usage que nous en faisons, et les sourds de naissance ou précoces. On verra en quoi, bien que sourds, les premiers continuent d'en user de façon plus conforme à la nôtre.

- a) Les sourds c'est chose connue, pêchent à l'égard des sons par défaut : ils n'entendent pas, ou trop mal. Il n'en a pas encore été cependant, et de loin, tiré toutes les conséquences.

Beaucoup de sourds de naissance émettent des jugements sévères au sujet de la langue parlée, de la parole et, partant, des entendants. Comparant leur langue, la langue des signes, à la parole, ils la décrivent comme une langue vivante, chaleureuse -certains disent une langue ayant recours au corps- par opposition à une langue desséchée, un peu ennuyeuse, abstraite. Il a été rapporté plusieurs fois dans la presse les mots de l'un d'eux : "*les entendants ont coupé le lien qui relie leur coeur à la parole*". Leur monde leur paraît plus vivant, moins terne.

Cette façon de voir n'est pas propre aux sourds. Elle est généralement celle de toutes les minorités linguistiques à l'égard de la langue dominante et de ceux dont c'est la seule. C'est aussi la façon dont, dans les situations de diglossie, on juge la variété haute de la langue, variété réservée aux situations officielles, cérémonieuses et aux rapports avec les étrangers. Il n'y est pas fait recours dans les interactions de la vie quotidienne où l'on est entre soi.

De nombreux sourds et demi-sourds nous affirment qu'il n'y a pas de cas où un sourd (profond et de naissance) ait eu de discussion en profondeur avec un entendant. De telles discussions se passent entre sourds, et bien sûr en L.S.F. Il n'est pas besoin d'illustration : le recours à la parole est réservé pour les relations avec les entendants, aux rapports utilitaires ainsi qu'aux rapports de politesse, en surface, et il se fait toujours, par surcroît, dans des conditions difficiles.

Mais il y a aussi à cette façon de voir sans doute une autre raison. La parole, à coup sûr, vient aussi du corps. On peut même émettre à son sujet l'idée qu'elle vient du plus profond du corps. La voix, l'intonation -il en sera question plus bas- voilà ce qui ne parvient pas ou mal aux sourds.

Les sourds aiment beaucoup mimer les entendants en train de parler, tout en restant muets, bien sûr. Ils nous donnent à voir la façon dont nous leur apparaissions. Nous nous voyons soudain, sans les sons, guindés et ridicules dans notre façon habituelle de communiquer. Il n'y a guère de groupe théâtrale de sourds dans le monde qui n'ait à son répertoire une pièce satirico-comique au succès assuré, où la parole et les entendants sont ridiculisés de la sorte.

C'est cependant le récit par une amie sourde de souvenirs d'enfance qui nous a mieux fait comprendre ce qu'il pouvait en être pour eux de la parole et des entendants. Nous attendons qu'elle l'écrive, et

qu'elle décrive alors ce qu'elle saura mieux dire que nous : l'étrange impression que lui causaient les entendants dont elle était entourée, un peuple de "muets", et de muets sans vie, dans des attitudes figées, des spectres. Les muets, disait-elle, ce sont les entendants.

Si les devenus sourds nous ont laissé des descriptions -et elles sont variées- des sensations étranges qu'ils ont ressenti lorsqu'ils le sont devenus, et de celles qu'il leur arrive encore de ressentir, ils n'ont pas en tout cas à l'égard de la langue parlée qui est celle de la quasi totalité des sourds de naissance ou précoces. Ils l'ont vécue. Ils savent ce qu'ils ont perdu. Mais faute d'avoir grandi en familiarité avec la langue des signes, ils n'ont rien obtenu en échange.

- b) S'il est constamment pensé au péché par défaut de l'oreille du sourd, il ne nous semble pas, en revanche, qu'ait été jamais analysé le péché par excès dont, dans leurs rapports avec les sourds, souffrent les entendants (et le mot souffrir peut être pris ici dans ses deux sens).

Ce péché par excès est susceptible de générer les obstacles les plus graves dans la communication : bloquer d'entrée de jeu l'interaction, faire planer sur l'ensemble de graves malentendus, la rendre par moments tout simplement impossible. Pour bien s'entendre avec les sourds, il est nécessaire de le devenir un peu soi-même.

On fera ici l'économie de l'accent (du sourd) dont on peut limiter arbitrairement sans doute l'impact, en disant qu'il n'affecterait que la compréhension proprement dite de la langue. Mais il y a ce double amont de l'accent que sont le timbre de la voix et la façon dont il en est fait usage dans une situation spécifique, appelons cela l'intonation. Voix graves, sèches, criardes, chaudes, sirupeuses, somptueuses, aiguës, cristallines, feutrées... , aux voix on prête toujours un sens. Si cela n'est pas toujours fait consciemment, cela reste en tout cas comme un arrière fond nécessaire informant sur ce qu'est un peu la personne. L'intonation informe sur ce qu'elle veut exprimer, dire et paraître dans un contexte spécifique.

Rien de tel dans la voix des sourds. Les sourds (natifs) n'ayant pas eu accès -ou un accès insuffisant- au monde des sons en ce qu'il a de culturel, n'ont pu apprendre à moduler leur voix selon les canons qui lui donnent sens. Elle est a-culturelle ou, si l'on veut, nature, brute et sauvage. Elle ne livre aucune des informations habituelles. Elle ne veut rien dire.

S'il est relativement vite fait à quelqu'un ayant fait la connaissance de sourds d'apprendre à ne plus entendre leur voix pour ne prêter attention et sens qu'aux mots qu'elle profère, il n'est pas de même pour les personnes en rencontrant un pour la première fois (1). Dans la moyenne des personnes qu'un sourd croise dans sa journée, ce sont les plus nombreuses. L'accoutumance à donner aux voix un sens fait que la voix du sourd n'échappe pas à un tel jugement.

Elle est parfois qualifiée d'inesthétique. Cela ne suffit pas à rendre compte du malaise voire de la répulsion qu'elle provoque chez beaucoup d'entendants. Nous n'entreprendrons pas ici l'analyse difficile des mécanismes de ce malaise. Disons seulement que cette caractéristique de la voix des sourds, surtout si la langue employée est dans le même temps déficitaire, a souvent pour résultat de les faire ranger dans la catégorie des handicapés mentaux.

Tout cela explique les stratégies employées par les sourds gestuels dans le recours à la voix. Nous avons pu l'observer, dans beaucoup de situations, même si leur voix est très compréhensible et peut être qualifiée d'excellente, ils évitent d'en faire usage. Appris au sein de la communauté, il est des normes et plus encore ici des savoir-faires pour décider quand y avoir recours avec les entendants.

-
- (1) Il ne s'agit pas seulement des voix en tant que porteuses de mots qu'il faut apprendre à ne plus entendre, il faut mentionner tout ce qui s'échappe en marge des paroles : rire, soupir, cri de joie, de plaisir, de déplaisir, de surprise ou d'effroi. Beaucoup de sourds ont leur façon bien particulière de le faire et qui n'est pas toujours bien reçue des entendants. Même éternuer le sourd le ferait autrement.

C'est que, n'ayant pas l'oreille pour entendre, les sourds ignorent ce que l'entendant sait, d'un savoir il est vrai purement pratique mais dont les contacts avec les sourds peuvent lui faire prendre conscience : qu'il n'y a pas d'émission vocale, fut-elle la plus spontanée qui ne doive se plier à des normes sévères.

L'orthophonie a trop à faire de forger la voix pour parler, pour s'occuper encore et avec le même soin, à rendre les émissions spontanées harmonieuses, c'est-à-dire conformes. Certains éducateurs s'emploient à apprendre de façon formelle aux jeunes sourds à ne pas faire certains bruits susceptibles de gêner et qu'ils seraient plus enclins à faire que les jeunes entendants comme de traîner les pieds ou de claquer les portes. Mais nous n'avons pas connaissance, Dieu merci, de projets normatifs de rééducation du sourd où il lui soit enseigné de façon systématique, à réformer aussi l'expression de ses affects, où il lui soit enseigné que rire, geindre, gémir, crier, il doit le faire aussi de la façon qui plaît aux entendants.

Il en est différemment des sourds (natifs) parlants. Leurs éducateurs n'ont cessé de leur dire -comme il fut d'ailleurs pour les précédents- que faute d'user de leur voix, de recourir à la parole, il n'y a pas d'intégration possible. Ils ont omis de leur apprendre (faute d'en avoir fait l'analyse, de le savoir peut-être, ou de peur d'aller par là à l'encontre de leurs buts pédagogiques, de décourager les efforts de leurs élèves en limitant leurs espoirs, ou parce que lorsqu'il s'agit de l'apprentissage de la parole il ne s'agit pas de l'apprentissage de la vie...) qu'il est des situations où il est au contraire préférable pour eux de n'y pas recourir.

L'entrée dans la vie (travail ou études supérieures) est aux dires de tous les sourds une rude épreuve. C'est notamment le moment où, sortis d'un milieu protégé où l'on était habitué à les comprendre (et à se faire comprendre d'eux), ils commencent à réaliser vraiment que leur voix, qu'on leur a éventuellement vantée, non seulement ne leur permet pas toujours de se faire comprendre, mais peut même inspirer de la crainte.

Comment et quand en user ou non requiert, loin de la communauté des sourds, un long et difficile apprentissage. Certains, il en existe, le font seuls. La plupart le font à l'aide d'autres sourds parlants de leur même tranche d'âge, vivant la même expérience. Les sourds qui, délibérément ou parce qu'ils n'en connaissent pas d'autres, restent le plus attachés au modèle entendant (pour qui la condition de l'intégration est d'adopter les comportements des entendants ou à défaut de les simuler) en viennent à adopter certaines façons de faire des sourds de la communauté. Il nous semble cependant que les stratégies auxquelles ils finissent par recourir sont un peu différentes. Paradoxe de l'intégration par la parole, plus souvent peut-être que les sourds de la communauté, ils solutionnent le problème en évitant l'interaction.

Les devenus sourds ne connaissent pas ce genre de problème, ou, s'ils le connaissent, c'est dans une toute autre proportion. Leur voix et leur élocution a pu se dégrader au fil des ans, se déformer ; elle ne sera jamais cependant comme celle de ceux qui n'ont jamais pu former réellement la leur. Le problème de leur voix, c'est surtout celui du contrôle de son intensité (1). Aussi conservent-ils, quand à l'essentiel, les façons de faire qu'ils avaient quand ils étaient entendants.

Mais il y a d'autres sons que ceux de la voix du sourd. Il y a ceux qui viennent de l'environnement.

(1) Il nous semble que les devenus sourds ont une propension à parler plutôt trop fort. Cela est bien rare chez les sourds natifs dont la voix, au contraire, n'est souvent qu'un mince filet monocorde à peine audible. Cela mérite explication. Les analyses qui viennent d'être faites paraissent en mesure d'en rendre compte pour partie.

Au dire des sourds, il n'est pas pour eux de pire cauchemar que les grandes et joyeuses fêtes de famille (et quelques autres) où il leur est fait la farce de l'intégration. Ces moments de paroxysme de la communication sont ceux où ils font le plus l'expérience de leur solitude. Là, même leurs plus proches les abandonnent. On peut trouver quelques raisons profondes et sociologiques de ce comportement. Mais c'est ici le lieu, nous n'y reviendrons pas, de mentionner aussi cette raison plus banale pour laquelle, dans ces grandes réunions, l'entendant évite alors le sourd parlant et craint ses avances : dans le brouhaha sa voix est inaudible. Il n'y a pas d'autre solution pour l'entendant qu'il met ainsi dans l'embarras que de l'entraîner hors de la fête (si cela est matériellement et socialement possible), ou, solution la plus souvent choisie, d'écourter l'interaction : faire mine un moment de comprendre, dire un mot aimable sans importance, sourire, se faire accrocher par quelqu'un et se noyer dans la foule.

Les sons provenant de l'environnement se révèlent en effet dans les échanges avec un sourd d'une agressivité dont on se prémunit généralement dans les échanges entre entendants. Entre entendants les bruits extérieurs sont neutralisés, tenus à l'écart. Les voix s'élèvent spontanément en fonction de l'intensité du bruit ambiant et la conversation s'interrompt lorsque passent un avion ou un camion, lorsqu'une cloche sonne, que la sonnerie du téléphone retentit ou qu'un marteau piqueur entre en action. Le sourd, n'entendant pas, parle tout uniment. C'est ainsi lui, dans une conversation parlée où il se met sur votre propre terrain, qui est le plus à l'aise. Aucun bruit ne le gêne. C'est vous qui souffrez alors paradoxalement de ne pas l'entendre. L'en informer paraît chose aisée. C'est bien ce à quoi l'on se trouve souvent contraint. Mais il n'en peut être abusé. La possibilité d'y avoir recours se trouve étroitement réglée par des variables telles que le sujet traité, le degré d'intimité entre les interlocuteurs et la nature des sons parasites (bruits limités dans le temps, sporadiques ou continus ; bruits dépourvus de sens, signaux utiles ou bruits de conversations susceptibles de distraire plus perfidement votre attention, voire paroles vous étant personnellement adressées tandis que vous êtes occupé à tenter d'entendre l'interlocuteur sourd). La fatigue due à la constante nécessité de tendre plus ou moins l'oreille selon les moments peut engendrer une aversion profonde du bruit et une envie de se boucher les oreilles pour pouvoir si l'on peut dire mieux entendre les propos de l'interlocuteur sourd.

Que ce soit d'entendre, et de trop entendre, que l'entendant fasse l'expérience de la surdité et que ce soit dans un "ne plus entendre" qu'il puisse souhaiter y mettre un terme, voilà qui peut paraître paradoxal et en tout cas bien opposé à cette expérience qu'a le sourd de ne pas entendre. Des entretiens avec des sourds auxquels

nous faisons part de nos difficultés à ce sujet, les témoignages bien connus de sourds se plaignant des bruits ambiants et la façon dont certains font usage de leur prothèse semblent indiquer que cette relation aux sons dont nous faisons alors l'expérience n'est pas en réalité très éloignée de celle de beaucoup de sourds. Et elle explique pourquoi certains peuvent faire le choix de ne plus entendre.

Mais il n'est pas de notre oreille comme de l'oeil, que nous pouvons fermer à volonté, théoriquement au moins (1). Nous n'avons pas, comme les sourds appareillés, de prothèse qu'il nous soit possible de débrancher à loisir.

Ne plus prêter attention au timbre de la voix des sourds est une opération dont la difficulté semble au total de l'ordre de celles auxquelles nous nous livrons d'ordinaire : ne prêter attention qu'à ce qui fait sens - à la forme - et rejeter dans le fond ce à quoi nous savons qu'il n'y a pas à prêter attention. Neutraliser un bruit qui étouffe la voix en tant que porteuse de mots paraît une tâche plus ardue, voire a priori impossible.

C'est que savoir ne plus entendre requiert pour l'entendant un long apprentissage. Cet apprentissage ne peut commencer qu'à partir du moment où il réalise qu'il ne s'agit pas d'un effort à tenter du côté de l'oreille, mais qu'il se fait tout entier dans un nouvel apprentissage à voir. Quiconque a des rapports avec les sourds le sait au moins un peu, généralement de façon inconsciente. Qui même n'en entretient qu'avec des sourds parlants finit par devenir plus expert qu'il ne le croit en lecture labiale. La grande majorité des entendants restent cependant sur le seuil de cet apprentissage.

(1) Théoriquement, car les usages sociaux ne tolèrent pas que l'on s'amuse à fermer les yeux quand il vous en prend l'envie. Si bien qu'on utilise en gros la vue comme on le fait de l'ouïe : on sait détourner le regard de ce qu'il ne faut pas voir tout comme on sait n'entendre que ce que l'on veut bien entendre.

Apprendre à devenir un "visuel" (1) -et pour le temps du moins qu'on est en interaction avec les sourds- ne peut se faire qu'avec l'aide de ceux qui le sont pleinement et se définissent de la sorte : avec les sourds utilisant la langue qui leur est propre, une langue visuelle. Ils sont, pour nous apprendre leur langue et nous introduire dans leur monde, des guides généralement plus accueillants que beaucoup de ceux qui, les ayant guidés, s'occupèrent de les convaincre, voire les contraindre de ne vivre que dans celui des sons.

-
- (1) Nous préférons le terme de visuels à celui de silencieux (si usité soit-il) pour désigner les sourds. Nous préférons celui de monde visuel à celui de monde de silence pour désigner le monde des sourds ou leur façon d'être au monde. Ceci parce que le sens du mot silence prête à malentendus tant sont différentes les expériences qu'on peut en avoir selon qu'on est sourd, malentendant, devenu sourd ou entendant.

Il a presque toujours chez l'entendant une connotation positive. Il évoque le comportement et l'atmosphère propices au recueillement, à la méditation, au retour sur soi. C'est l'éloignement des bruits vains et des bavardages inutiles.

Le monde des sourds n'est pas moins bavard que le nôtre ni moins "visuellement" bruyant. Ce n'est pas un monde de contemplatifs.

Penser d'autre part que le sourd de naissance vit dans le silence - à la façon dont nous l'entendons si l'on peut dire - est aussi absurde que l'idée que se font beaucoup de voyants que l'aveugle de naissance vit dans le noir. Des aveugles ont su le dire, ils ne connaissent pas le noir, ce noir dont seuls ont l'expérience les voyants et, dans son horreur, les devenus aveugles. Et ceci non pas parce qu'un aveugle voit toujours un peu (tout comme les sourds entendent toujours un peu), mais parce que à l'inverse de l'amblyope et du devenu aveugle, il a organisé sa façon d'être au monde sous un mode entièrement autre que le mode visuel.

Des sourds nous ont donné sous le mode visuel qui est le leur, de saisissantes images de ce que peut être pour eux une forme du silence. J. JOUANNIC a parlé de "sa cage de verre" et E. KOENIG d'une "espèce d'enveloppe invisible qui vous colle au corps, vous voulez vous dégager et vous n'y arrivez pas" (p. 468). Un tableau de Bernard GUILLOT, peintre sourd, représente un enfant sourd pris dans un bloc de glace. Un autre sourd décrit cette sensation dans un repas de famille où tout le monde parle et rit "d'être aussi éloigné qu'un Arabe solitaire dans un désert qui s'étend à perte de vue dans toutes les directions. Tout le monde et toutes les choses sont un mirage ; vous les voyez mais nous ne pouvez pas les toucher ou en faire partie. Vous avez soif d'un contact. Vous suffoquez intérieurement, mais vous ne pouvez pas exprimer cette sensation affreuse à qui que ce soit" (cité dans Léo JACOBS (1974) et traduit dans Coup d'Oeil, n° 10, p. 11).

Ces expériences de ce qu'il nous semble bien devoir appeler le silence, sont liées, certes, à la surdité. Mais le fait de ne pas entendre n'en est pas la cause. A preuve : ces sensations si prégnantes et si éprouvantes d'étrangeté et d'isolement cessent aussitôt que les sourds -n'entendant pas mieux pour autant- se retrouvent entre eux, ou lorsque leur entourage entendant se soucie de communiquer avec eux.

Il faut que l'interdit qui pèse sur les langues visuelles et le mépris dans lequel on tient ceux qui y ont recours soient bien grands pour que les entendants en contact avec les sourds se privent d'une expérience aussi singulière. L'entendant l'ayant entrepris va de surprise en surprise. Il s'étonne d'abord de réaliser que "tout peut être dit" sous le mode visuel. Il apprend jusqu'à s'en fatiguer les yeux la valeur des petites différences. Il découvre enfin dans l'éblouissement qu'existe, sous mode visuel, quelque chose exactement de l'ordre de la musique et de la chaleur des voix.

✕

✕

✕

CHAPITRE III
=====

FAUT-IL LE DIRE ?

FAUT-IL LE DIRE ?

I - UN HANDICAP INVISIBLE

Il y a deux idées constamment émises et reprises par les sourds lorsqu'ils parlent d'eux. La première est qu'ils sont des visuels. Cette idée est émise par les sourds natifs. Elle paraît au premier abord assez banale. Puisqu'il n'entendent pas, ou si mal, il faut bien qu'ils se débrouillent par la vue. Il faut pour un entendant beaucoup de temps et de contacts avec les sourds avant de réaliser tout ce que cela veut dire. Il faut qu'il en soit venu à partager leur expérience. Il faut, comme nous l'avons dit plus haut, qu'il ait réalisé que pour se comprendre avec les sourds, il faut le devenir un peu soi-même, c'est-à-dire très rigoureusement apprendre à ne plus entendre. C'est alors seulement que, entrant non pas à proprement parler dans le monde du silence, mais il est plus juste de dire dans le monde visuel, il ne cesse de faire la découverte de tout ce que veut dire "vivre avec les yeux". C'est comme si, alors qu'il avait l'organe et n'étant nullement atteint de déficience de ce côté, il avait été paralysé jusqu'alors de savoir en user en raison de son habitude de se référer à l'oreille.

La seconde, émise par les sourds et de façon presque lassante, est que la surdité est un handicap invisible. Ceci n'est pas présenté comme un avantage, mais bien au contraire comme une sorte de handicap surajouté. Il semblerait que le sourd serait moins handicapé, c'est-à-dire que la condition sociale qui lui est faite serait meilleure si la surdité se voyait.

Lorsqu'ils en parlent, les sourds en viennent presque toujours à se comparer aux aveugles. Si l'on a plus d'égards pour ces derniers et qu'à la différence de ce qu'il en est pour les sourds, au lieu d'en rire ou de s'en irriter on leur vient naturellement en aide, ce n'est pas seulement -voire ce n'est pas tant- qu'ils ont plus besoin d'être aidés. Ce serait que la cécité se voit.

Cet inconvénient de l'invisibilité du handicap peut paraître de prime abord paradoxal lorsqu'on pense au nombre de personnes pour lesquelles c'est au contraire la visibilité de leur handicap qui pose problème. Ne parlons pas de ceux dont le handicap ne réside que dans le regard des autres : faces défigurées par un accident, grands brûlés, bossus, personnes atteintes de malformations curieuses et dans une grande mesure les nains. Parmi ceux-là mêmes dont la visibilité de leur handicap est le signe utile de ce qu'on ne peut exiger

d'eux et des égards particuliers qu'on leur doit (aveugles, I.M.C., handicapés moteurs en général, trisomiques...), il en est peu qui n'aient rêvé par moments à un peu plus d'anonymat. Ces signes visibles gênent pour le moins autant de rejet de leur personne en sa totalité que de comportements adéquats pour ce en quoi seulement, en raison d'une particularité qui leur est propre, il nous faut savoir agir d'une façon inhabituelle. Le signe est une chose. Les conclusions que chacun en tire en sont une autre.

L'expérience des audioprothésistes inciterait a priori à penser que les personnes sourdes ne tiennent pas autant qu'elles le disent à ce que leur handicap soit rendu visible. L'une des raisons du refus de la prothèse serait selon les audioprothésistes qu'elle marquerait la surdité. Beaucoup insistent sur les efforts qu'ils déploient pour convaincre leurs clients qu'il n'y a pas à en avoir honte.

Il est clair que ce n'est pas sans raison que des efforts constants ont toujours été faits pour rendre les prothèses les plus discrètes possible. Quand bien même la mode est à la coupe garçonne, les femmes sourdes portent des cheveux longs leur permettant de dissimuler la leur.

Mais ce n'est peut-être pas en tant qu'indicateur de la surdité que les prothèses sont refusées, mais en tant que prothèse : c'est-à-dire en tant qu'objet inesthétique, étrange. D'autre part, cette prothèse trompe précisément. Si elle signale la surdité, elle en annule dans le même temps les conséquences aux yeux du grand public persuadé que, comme il en est d'une paire de lunettes pour qui a la vue basse, elle permet aux sourds d'entendre comme un entendant.

Si les sourds sont gênés par le fait que leur handicap est invisible, il semble qu'ils devraient donc être incités à dire ou rappeler qu'ils sont sourds, surtout dans des interactions où certaines personnes ignorent leur surdité.

Or, cela ne va pas de soi.

La question "faut-il le dire ?" suscite plus d'échos chez les malentendants, demi-sourds, sourds oralistes et devenus-sourds qu'elle n'en suscite chez les sourds de la communauté. De plus, ce n'est pas aux mêmes contextes que se réfèrent spontanément les uns et les autres pour tenter de répondre à la bien difficile et trop générale question "faut-il le dire ?".

Parmi les malentendants, demi-sourds, sourds oralistes et devenus-sourds, la question suscite plus d'échos parmi ceux qui ont l'expérience d'un avant et d'un après. Le passage de cet avant à cet après vient d'une expérience cruciale qui peut aussi bien avoir été une psychothérapie que la rencontre et la fréquentation d'un milieu sourd qu'ils ne connaissaient pas auparavant ou dont ils ignoraient même l'existence. Cet avant est dominé par une honte de leur surdité, c'est-à-dire d'une partie d'eux-mêmes, dont ils n'ont pris qu'a posteriori toute la mesure. Leur point de vue, bien affirmé, est qu'il n'y a pas à rougir d'être sourd, qu'il faut le dire et que, de savoir le faire, la vie d'un sourd en est changée.

Lorsqu'on examine quelques uns des changements entre cet avant et cet après, on s'aperçoit que le "dire" ne signifie pas toujours ou pas seulement le dire explicitement en paroles. Cela peut se traduire par le fait qu'avant, dans un magasin ou ailleurs, on n'osait pas faire répéter ("j'étais timide avant de rencontrer des sourds"), alors qu'on le fait à présent sans problèmes. Cela peut se traduire -et sans qu'il y ait en cela volonté de provocation mais simple rappel- par le fait qu'au lieu de simuler comme par le passé la participation dans les fêtes de famille, ou n'y rien faire, on s'installe à présent dans un coin en lisant tranquillement le journal, ou bien on se retire.

"Le dire ou non" prend par ailleurs un sens différent selon les contextes. Ainsi, le dire ou non, lorsqu'on recherche un emploi prend un sens différent selon la nature de l'emploi recherché et le degré d'avancement dans la recherche de cet emploi. Les personnes les plus libres et les moins honteuses de leur surdité sont parfois celles qui précisément n'en diront rien ou réserveront au dernier moment de le faire. Le problème se pose ici dans les mêmes termes que pour les autres demandeurs d'emploi ayant un handicap invisible dont ils savent par expérience qu'ils ont généralement intérêt à le dissimuler (épileptiques, hémophiles, diabétiques, rhumatisants, personnes ayant des antécédents psychiatriques, repris de justice...), mais jusqu'à quand et jusqu'où ?

Cette question à laquelle il semble donc ne pas pouvoir être répondu de façon "générale" ne peut être abordée avec profit qu'en partant de situations concrètes.

Nous examinerons dans ce chapitre des contextes qui sont de ceux a priori où ce problème se pose. On verra pourquoi, dans ces contextes au moins, il n'est pas simple d'y répondre. S'il faut répondre oui, se pose la question "et comment le dire ?". Or, la meilleure manière de le faire semble être de pouvoir se mettre dans la situation de ne pas avoir "à en parler".

II - LE MENU QUOTIDIEN

Nous verrons ici un certain nombre d'interactions qui forment le menu de notre vie quotidienne. Il s'agit de situations où l'on entre en rapport avec des personnes que l'on rencontre pour la première fois et dont il y a peu de chances qu'on les croise à nouveau. Ces interactions sont en principe de peu de durée et leur enjeu est considéré habituellement comme mineur.

Ces interactions ne jouent pas dans notre vie un rôle central. C'est ailleurs que nous investissons. C'est donc tout juste si nous leur prêtons attention. Ceci aussi parce que ces interactions de routine, qui forment le tissu de notre vie, se déroulent d'ordinaire sans problème. Elles sont faites de petits savoir-faire qui vont de soi.

Il ne viendrait donc pas spontanément à l'esprit de partir d'elles ou de seulement les considérer pour analyser les grands problèmes sociaux, l'ordre du monde ou la condition humaine. Ceci du moins tant qu'on n'appartient pas, et de façon visible qui ne peut être dissimulée à certains groupes minoritaires. Dans ce cas, ces situations "ordinaires" sont souvent, bien au contraire, celles où "se passent les choses" et où se révèle dans toute sa crudité à la fois le fondement de l'ordre social et la place qui dans cet ordre vous est dévolue. C'est le lieu où, par les comportements de chacun de ses membres se faisant alors les agents les plus efficaces de sa police, chaque société définit ses limites. C'est le lieu où, sans fards -et souvent pourtant par des "tout petits riens"- s'établit le grand partage entre les modes d'être, de paraître et de faire que chaque société rejette et ceux qu'elle reconnaît.

Les sourds se trouvent confrontés à de telles situations avec la même fréquence que nous. Mais il y a a priori quelques raisons de penser que les choses doivent se passer pour eux d'une autre manière, et que là comme ailleurs, ils doivent payer le prix de leur différence.

1°) Il est d'usage dans de telles situations qu'on ait de part et d'autre recours à la parole. Or, il s'agit de sourds.

Dans une assemblée réunissant des parents et des responsables d'établissement, il était discuté de l'opportunité de recourir aux gestes ou de s'en tenir à un oralisme strict les prohibant. Défendant avec vigueur cette dernière position, la responsable d'une institution déclara à notre grande surprise -nous lui prévisions en effet un niveau d'aspiration plus élevé- que ce qu'on veut obtenir finalement de nos jeunes sourds est qu'ils soient en mesure de demander une côtelette chez le boucher. L'approbation de l'assemblée indiqua que de telles interactions sont en effet de la part de beaucoup d'éducateurs et de parents une préoccupation réelle ; voire, cette anecdote incite à le penser, être une, sinon la préoccupation majeure.

2°) La surdit  est un handicap invisible. Leur identit  de sourd est donc ignor e initialement des autres personnes participant   l'interaction. Pour toutes ces situations, il se r v le que la connaissance par les personnes en interaction de l'identit  du sourd pourrait en effet bien souvent simplifier les choses,  viter les malentendus voire certains incidents regrettables. A d faut d'un signe de reconnaissance tel que l'insigne de la surdit  dont il sera question pour finir, la personne sourde ne pourrait-elle donc pas par avance annoncer sa surdit  ?

Pour analyser ces situations, on est imm diatement conduit   en distinguer deux types.

Celles d'une part o , th oriquement, une telle fa on de faire se r v le effectivement possible. Ce sont par excellence les situations o  le sourd a l'initiative de l'interaction comme pour demander son chemin, une baguette de pain ou un billet de chemin de fer. Nous verrons cependant comment et pourquoi, en raison m me de cette initiative qui lui donne une certaine ma trise de l'interaction, le sourd n' prouve pas toujours le besoin d'annoncer la couleur, et ce qui en r sulte.

D'autre part, et c'est par ces situations que nous commencerons, celles o  une telle fa on de faire n'est pas possible. En raison pr cis ment de son handicap, une information essentielle et non pr visible a  chapp    la personne sourde. Elle se trouve impliqu e dans une interaction sans avoir pris les devants, sans parfois m me s'y savoir d j  impliqu e. L'annonce de la surdit , si elle a encore quelque raison d' tre, vient toujours trop tard. La personne sourde ne peut alors que tenter de sauver la face ou ronger son frein. Mais elle n'est pas toujours la seule   devoir le faire.

a) L'initiative de l'interaction vient de l'entendant

"Quelqu'un vous demande du feu, sa direction ou quelque chose d'autre, alors qu'il est derri re votre dos ou qu'il n'a pas encore capt  votre attention. Vous naturellement, vous ne le savez pas et ne faites rien. La personne vous jette alors un sale regard lorsque vous voyez son visage. Vous vous demandez pourquoi". (R.K. HOLCOMB, § 39).

C'est par la vue que le sourd doit interpr ter ce qui se passe autour de lui. N'ayant pas entendu le haut-parleur annon ant le retard ou le changement de quai d'un train qu'il se trouvait attendre, c'est par le comportement des autres voyageurs qu'il suppose que quelque chose vient d' tre dit qui le concerne aussi. N'ayant pas entendu le klaxon et le crissement des freins d'une voiture qui menace de l' craser, c'est par le visage horrifi  des autres passants le regardant qu'il sera averti qu'il lui faut bien vite faire quelque chose et probablement se garer.

Ainsi, ce type de regard mauvais qui lui est adressé signifie qu'il a dû à coup sûr se livrer malgré lui à quelque infraction. En effet, l'interaction a commencé sans que le sourd en ait pris conscience. Pendant tout ce temps, il a enfreint une des règles les plus sacrées de la conversation, à savoir que lorsqu'on vous adresse la parole, il importe de répondre ou de faire au moins quelque chose. Le sourd se trouve ainsi avoir offensé sans le savoir quelqu'un qui peut légitimement s'en formaliser, lui demander réparation ou du moins explication de son comportement.

L'infraction porte sur le refus de répondre. Mais il est clair que l'offensé mesurera l'aune de ce qu'il avait demandé. Sa riposte ne sera pas la même s'il demandait du feu ou si, engagé dans un travail difficile, il demandait à un sourd, poliment d'abord, et sans doute moins par la suite, qu'il se déplace un peu pour ne pas le gêner.

Plus forte sera l'offense, plus forte sera l'agressivité de l'offensé, mais plus forte aussi sera sa confusion lorsqu'il aura réalisé -si du moins l'interaction se poursuit jusque là- que l'offenseur est sourd.

Nous avons pu observer plusieurs de ces situations, ou nous en faire conter.

Certaines, n'allant pas jusqu'à leur déroulement, peuvent échapper à l'offenseur. Au bar quelqu'un demande du feu à une personne dont elle ignore la surdité. Il n'a pas pris soin, bien entendu, de s'attirer son attention. Il s'y reprend à deux fois. Un peu vexé, il n'insiste pas et se tourne vers une autre personne qui lui en donne aussitôt sans problème. Il se dédommage toutefois de l'affront qu'il pense avoir subi en faisant à l'intention du sourd, qui ne peut pas l'entendre, quelques commentaires désobligeants.

D'autres, allant jusqu'à leur déroulement peuvent avoir des issues frisant le comique, telle celle-ci. Une employée d'un restaurant self-service d'entreprise pressait les clients de se hâter et de façon verbale comme il est d'usage. Elle s'en prit de plus en plus violemment à un sourd qui, ne s'apercevant de rien, choisissait tranquillement ses mets. Le comportement de ce dernier pouvait être interprété comme une véritable provocation. Je dis à l'employée qu'il était inutile de crier, cette personne était sourde. Changeant totalement d'attitude, entrant dans la confusion et ne sachant comment réparer "sa gaffe", elle avertit le personnel qu'il y avait là un "malheureux sourd-muet", et se mit en demeure de couvrir son plateau de fruits et de desserts comme s'il s'agissait d'un handicapé ou d'un enfant incapable de se débrouiller lui-même.

La réaction de l'offensé, tout comme sa confusion, peut être plus grande encore comme en témoigne le récit que nous fit un jour un sourd d'un incident qu'il attribue à l'évidence à ce genre de situation, mais dont il ne détient évidemment pas la clé. Il se trouve soudain face à face dans la rue avec quelqu'un l'agressant, lui assénant une volée de coups de poing et qui, ne lui laissant pas le temps de s'expliquer et de se remettre de sa surprise s'enfuit aussi rapidement qu'il était apparu. Peut-être, n'obtenant pas de réponse à une sollicitation impérative, ce passant aura-t-il fini par le traiter de sourd et, réalisant qu'il s'agissait précisément de cela, n'aura-t-il plus eu dans sa confusion d'autre issue que la fuite ?

Mais ce qui nous a frappé le plus et de beaucoup dans des situations de cette nature dont nous avons pu être le témoin ou dans la quête auprès des sourds d'informations à ce sujet, c'est leur extraordinaire philosophie et le peu de cas qu'ils prêtaient à de tels incidents.

Ils se montrent en revanche plus affectés -beaucoup du moins- par ces situations où quelqu'un, leur demandant son chemin, prend la fuite sans demander son dû et sans précautions oratoires aussitôt qu'il entend la voix du sourd ou que celui-ci lui demande de répéter sa question et de lui faire face, car il est sourd.

Nous avons tenté d'expliquer à des amis sourds en quoi un tel comportement, à défaut d'élégance, était du moins compréhensible. Espoir qu'un jour les choses se passeront autrement ? Respect scrupuleux de leur part des règles de la conversation ? Il est frappant de voir combien certains sourds -assurés pourtant d'une issue invariable qui toujours les affecte- continuent de répondre.

Il est en effet plus problématique pour un sourd de répondre à une demande d'information sur la voie publique que d'en solliciter une pour son propre compte. Mais ce caractère problématique, on le voit, n'est dû en rien à quelque inaptitude inhérente au sourd, il est entièrement imputable, en l'occurrence, au comportement de l'entendant.

b) Le sourd à l'initiative

Demander à un inconnu l'heure ou son chemin ne pose pour un sourd aucun problème. Et ceci quand bien même sa voix est inaudible. Il n'est pas forcé d'en faire usage. La personne sollicitée, elle, est dans une situation où il lui est difficile de se dérober. Le sourd peut lui faciliter la tâche en la mettant dans la situation de ne pas être tentée de vouloir le faire.

Cette situation est à bien des égards voisine de celles que nous examinerons à présent : achats dans les magasins et services assez simples (pompe à essence, transport,...) auxquels chacun doit avoir recours dans sa vie de tous les jours.

Force est de constater que ces interactions se déroulent habituellement sans problème majeur. On le comprend si on réalise qu'il s'agit de contextes réunissant en effet un nombre appréciable d'éléments favorables à une bonne communication.

Il s'agit de contextes routinisés, centrés sur un objectif bien précis. Il existe de part et d'autre une volonté de communiquer, pour aboutir à cet objectif généralement simple. La volonté de communiquer du sourd va de soi. Celle de l'autre a au minimum pour fondement l'intérêt ou le devoir professionnel.

Le sourd a l'initiative. Si l'autre est le premier à prendre éventuellement la parole, c'est seulement pour l'inviter à préciser ce qu'il veut. L'attitude corporelle qu'il adopte est un signal plus clair encore que les paroles dont il peut l'accompagner : "c'est à vous", "que désirez-vous ?". La personne sourde, ayant repéré que le moment est venu pour elle de parler, n'a bien souvent qu'un mot ou deux à dire, ou des phrases de toute simplicité : "le plein s'il vous plat", "une baguette, et pas trop cuite", "amenez-moi à la gare de Lyon" ou tout simplement "gare de Lyon".

L'échange verbal peut s'arrêter là.

S'il se poursuit, il se réalise (sauf dans le cas du chauffeur de taxi) dans des conditions relativement favorables pour la lecture labiale. Il s'agit généralement d'un échange entre deux personnes et il est d'usage que le vendeur ou le garçon de café regarde alors le client. La difficulté à déchiffrer des lèvres nouvelles se trouve compensée par le fait que le sourd n'est pas pris au dépourvu, qu'il guette la réponse possible et qu'il sait en gros de quoi il va être question. Ce n'est pas une conversation prise en route.

Il y a plus. Ces situations sont celles où la communication nécessaire à l'interaction peut théoriquement et sans aucun problème se faire sans recourir à la parole. S'il y est recouru, c'est que c'en est l'usage. C'est aussi une commodité. Mais rien n'empêche d'indiquer par un geste le produit exposé que vous voulez acheter, de pointer du doigt sur le menu les plats que vous avez choisis ou d'écrire sur un papier la destination pour laquelle vous demandez un billet. Chez le coiffeur, le type de coupe que vous désirez peut être indiqué par des gestes de façon parfois beaucoup plus précise qu'avec des mots.

Mais s'il est habituel de recourir à la parole pour régler ce type de transaction, il ne l'est pas moins que les paroles échangées à cette occasion ne portent pas seulement sur l'aspect proprement technique de l'opération. Comme pour signifier qu'il existe ou doit exister

par delà le caractère économique de la transaction des liens d'une autre nature entre le client et le dispensateur de service, ce dernier peut avoir en marge du service quelques propos aimables à l'adresse du client. S'il s'agit d'un habitué, il peut manifester par avance qu'il la souhaite excellente, s'informer de sa santé, de celle de son conjoint ou de ses enfants. Il indique par là que le client n'est pas un numéro parmi d'autres, qu'il le reconnaît, le distingue et s'intéresse à lui. S'il s'agit d'un inconnu, il sera question de lieux communs relatifs au temps qu'il fait, à la dureté de l'époque où nous vivons ou à la jeunesse d'aujourd'hui qui n'est plus celle d'hier. Le propre de ces lieux communs étant de tenter de tisser un lien commun, ils consistent en propos dont il est sûr par avance qu'ils ne peuvent recevoir que l'assentiment. Aussi, quand bien même n'en aurait-il pas perçu le détail, le sourd peut-il sans grand risque, et comme il sait le faire, approuver verbalement. Il peut aussi, de façon plus discrète, opiner simplement du chef tout en souriant, comme on le fait pour dire qu'on approuve tout en manifestant dans le même temps qu'on ne tient pas à poursuivre la conversation.

Ceci du moins s'il peut faire le partage entre les propos de cette nature et ceux qui pourraient concerner plus directement la transaction en cours. Il est souvent aisé de le faire. Dieu merci, le tout venant des humains n'a pas reçu la formation des enseignants de sourds qui figent leur corps dans l'immobilité. Lorsque, tout en remplissant notre réservoir, le pompiste se livre à des considérations sur le temps ensoleillé dont il faut souhaiter qu'il dure ou dont il y a à craindre qu'il ne se gâte, il regarde le ciel. S'il en fait sur la beauté de vos enfants, c'est en les regardant et en leur souriant. On sait alors qu'il ne demande pas s'il faut vérifier le niveau d'huile et la pression des pneus. Si le sourd croit que le pompiste demande l'âge de ses enfants et les lui précise, cela n'introduit pas le moindre trouble dans l'échange, car au total, c'est de la même chose qu'il s'agit : parler des enfants ou d'autre chose en tout cas que du prix de l'essence.

Mais il ne peut être poussé trop loin en échanges verbaux sans risques de malentendus parfois regrettables et portant sur la nature même du service demandé.

Il y a aussi ces situations où les échanges en marge du service jouent, si l'on peut dire, un rôle central. Un salon de coiffure, par exemple, n'est pas seulement un salon où l'on coiffe, c'est aussi un salon où l'on cause, où il est requis de le faire.

L'analyse qui vient d'être faite explique en premier lieu la stratégie que les sourds déploient dans leur choix des dispensateurs de services. Et ceci vaut indistinctement pour tous les sourds, le fait de bien parler ou non ne changeant rien en l'affaire.

Elle explique d'une part leur préférence marquée pour toutes les formes de self-service : établissements commerciaux de grande surface, bien sûr, mais aussi pompes à essence, restaurants, distributeurs automatiques... Si tous les progrès techniques et tous les changements dans les mœurs et l'organisation sociale ont été loin de profiter au sourd, certains ne faisant que le rejeter plus du circuit des échanges, tout ce qu'on range en revanche sous la rubrique de la dépersonnalisation des services lui a été franchement bénéfique. Et ceci depuis l'excellente invention des machines enregistreuses permettant de lire le prix total de vos achats.

Mais d'autre part, parce qu'il est des services où le recours à des échanges personnalisés est plus coutumier qu'ailleurs, ou simplement parce que les sourds n'ont pas de raison majeure d'être à l'occasion moins sensibles que les entendants à l'établissement de rapports personnels avec certains commerçants, ils vont chez ceux qui les connaissent déjà et répugnent à en changer. Des éducateurs voient là curieusement l'indicateur de la peur du changement et de l'esprit de routine qui jusque dans les petites choses caractériserait les sourds. MERTON a fait la remarque qu'on emploie des termes différents pour désigner les mêmes comportements selon la catégorie de personnes auxquelles ils s'appliquent. Ce même comportement peut s'appeler fidélité. En beaucoup de leurs comportements, les sourds ne font rien d'autre que faire ce que nous faisons, mais de façon beaucoup marquée. Il y a des types de commerçants, ou surtout de dispensateurs de services (coiffeurs, garagistes...), à l'égard desquels, et pour des raisons parfois intéressées, nous avons une plus grande propension à être fidèles. C'est aux mêmes que les sourds le sont. Mais ils tendent seulement à le leur être un peu plus que nous.

L'analyse qui vient d'être faite permet en second lieu de rendre compte comme d'une réalité allant de soi ce qui semble au premier abord un paradoxe : pourquoi ces sortes d'interactions se passent mieux pour le sourd typique de la communauté et pourquoi elles posent pour lui moins de problèmes que pour les sourds qui, soit par habitude (les devenus sourds et les malentendants) soit parce qu'ils mettent là leur point d'honneur, parlent et cherchent à passer pour entendants.

Nous avons vu en effet que ces situations réunissent un nombre exceptionnel d'éléments favorables à une bonne communication ; qu'elles ne posent en général ou pourraient ne poser aucun problème ; que même sans paroles, elles pourraient souvent être résolues avec une grande précision et une parfaite économie. Mais comme il est habituel de régler verbalement ce genre d'opération, cette plus grande économie, et sans malentendus, n'est possible que si d'entrée de jeu le sourd se laisse identifier comme tel. S'il ne le fait pas, c'est que dans la majorité des cas cela se passe bien sans qu'il ait à le faire et qu'on ne voit donc par pourquoi avant chaque interaction de ce type il prendrait soin d'annoncer la couleur.

La différence entre le sourd typique de la communauté et les autres ne nous semble pas résider en ce que le premier aurait plus de propension que les autres à annoncer par avance sa surdité. Mais d'entrée de jeu il se comporte comme un sourd. Il ne parle pas, ou peu, même s'il se sait audible. Surtout, et il en use, il sait se faire comprendre aisément par gestes. L'interlocuteur -même s'il ne connaît pas les sourds, même s'il ne réalise pas qu'il s'agit d'un sourd- sait dès le début de l'interaction que celle-ci se fera sous un mode un peu particulier, et il s'adapte habituellement sans problème majeur au mode de communication qui lui est proposé.

Les autres sourds, soit parce qu'ils parlent -et surtout s'ils parlent bien- soit parce qu'ils ont donné des signes de comprendre la parole, s'engagent sur un mauvais terrain. Ils s'exposent aux risques du malentendu. Le commerçant s'adresse en effet à eux comme il est accoutumé de le faire avec de quelconques entendants, il ne prend pas les précautions qu'il adopte tout naturellement dans le cas précédent pour s'assurer que de part et d'autre on s'est bien compris. S'il survient un malentendu de la nature de ceux qui, en raison de ses conséquences, doit être levé, le sourd se trouve contraint de rectifier le malentendu. Mais il doit souvent dans le même temps s'efforcer de réorganiser l'échange de façon :

- a) à ce qu'il ne s'ensuive pas d'autres malentendus et que le commerçant prenne certaines précautions pour parler,
- b) à ce que le malaise ou la mini-dégradation des relations qui résulte toujours d'un malentendu soit dissipé.

En d'autres termes, c'est a priori le moment propice pour annoncer la surdité. Mais comment dire, arrivé à ce point, qu'on n'entend pas, et de façon que cela soit compris. Le problème est moins simple qu'il paraît, on le verra plus bas.

Dans le cas présent, l'interaction commence de façon telle que l'entendant sait tout de suite qu'il a à faire à quelqu'un avec lequel il lui faut communiquer sous un mode spécial.

Ici c'est au cours de l'interaction que l'entendant doit rectifier l'image qu'il se fait de son interlocuteur. Cette situation est donc, à certains égards, comparable à celles que nous avons analysées initialement, celles où, à l'initiative de l'entendant et sans que le sourd ne le sache, une interaction a déjà commencé et où c'est également au cours de l'interaction que l'entendant réalise que son interlocuteur est sourd. La différence est qu'ici le sourd, à son insu, s'est livré aux yeux de l'entendant à une infraction grave. Là non. Il y a cependant peut-être aussi infraction : le sourd l'a trompé en quelque sorte en ne lui donnant pas aussitôt une information importante pour lui. C'est pourquoi, plus la révélation de la surdité est tardive, plus elle est délicate à faire, moins elle est crédible, plus elle requiert d'explications pour être faite.

C'est ainsi qu'il y a des sourds qui préfèrent s'accomoder de certains malentendus (consommer par exemple un met différent de celui qu'ils avaient commandé) ou choisir la marque d'un produit en fonction de la facilité qu'ils ont à en prononcer le nom plutôt qu'en fonction de leur goût, pour éviter d'avoir à se lancer dans des échanges et des explications difficiles.

Ainsi, simple routine pour nous autres entendants et généralement pour le sourd de la communauté, ce genre d'interactions de la vie quotidienne peut devenir chez certains sourds l'objet d'une appréhension telle qu'ils cherchent chaque fois que cela est possible à les éviter.

Fragments d'une discussion :

A. (demi-sourd appareillé connaissant les signes)

*D'habitude j'entre dans les magasins. : "pardon madame, je désire..."
Si la personne ne comprend pas, je désigne par un doigt un objet.
Je fais signe "combien ça coûte", avec quelques gestes. Ca suffit.
Mais pour un demi-sourd qui ne sait pas du tout faire des gestes, alors ce n'est pas pareil. Et là je crois que le demi-sourd qui ne connaît pas le langage gestuel a doublement de problèmes qu'un demi-sourd qui connaît bien la langue. C'est différent. C'est différent parce que les entendants parleront comme si tu entends très bien, alors que tu ne comprendras qu'à moitié.*

.....

B. (entendant) s'adressant à M.F. (malentendante)

J'ai l'impression que des gens comme toi se trouvent dans des situations peut-être beaucoup plus désagréables que quelquefois un sourd qui carrément ne parle pas. A. a parlé tout à l'heure de l'exemple des magasins. Et moi, ce qui me surprend, c'est qu'un sourd qui fait les signes n'a jamais de problèmes dans un magasin. Alors qu'un sourd qui ne connaît pas les signes et qui parle, a quelquefois des problèmes ; parce qu'il fait comme s'il était entendant. Alors on le traite comme un entendant. Il est obligé de faire des gymnastiques fantastiques pour arriver à sortir des situations.

.....

M.F.

Voilà ! Et en fait, il se passe aussi que du côté des personnes entendants, par rapport à un demi-entendant -du fait qu'il peut tricher, que par moments il comprend mais qu'à d'autres moments il ne comprend pas-, on lui en veut un peu lorsqu'il ne comprend pas aussi bien que l'autre l'attend. Parce qu'on n'a pas tout à fait réalisé à quel niveau était la surdité, du fait qu'on est entre les deux. C'est ça ! Et souvent on obtient des réactions agressives des autres : "ah, comment ! tu n'as pas encore compris ! il faut que je répète, c'est fatiquant, etc..."

C. (demi-sourde appareillée)

Par exemple, j'arrive devant la caisse. La vendeuse, je ne la connais pas. Il y avait beaucoup de monde qui venait. Et puis j'avais acheté plusieurs choses. Je me mets devant la caissière. Mais elle se trompe de comptabilité. Et quand je vois le total que je dois verser je lui dis : "non madame, je crois qu'il y a une erreur, peut-être c'est moi qui me trompe?". La personne, tout de suite : "ah, bababa, brrrr, zz, rrr..." - "Pardon madame, excusez-moi je n'entend pas"- "h, brr, zz, rr..." - "Pardon madame, je vous dis pour la deuxième fois", je répète deux fois, je dis "je n'entend pas". Il y avait beaucoup de monde qui se trouvait dans la queue. Ils commençaient à se marrer. La caissière, lorsqu'elle voit qu'il y a du monde, s'est mise à crier pour dire que j'exagérerais. (1)

.....

M.F.

Oui, et certainement parce que tu as dit "je n'entends pas". Et lorsqu'on dit "je n'entends pas", on ne nous prend pas au sérieux. On pense que c'est qu'on n'a pas bien entendu, qu'on n'a pas tellement fait attention. On t'en veut parce qu'on croit que tu n'as pas fait attention. Je crois, en disant "je n'entends pas bien", il vaudrait mieux formuler qu'on est sourd, mais comment le dire ? On ne peut pas dire vraiment : "je suis sourde". C'est un mot qui n'est pas esthétique. On préfère dire "je n'entend pas".

.....

C. Peut-être dans un sens, oui.

.....

M.F.

Ou alors il faut dire "j'ai un problème auditif". Tu dis : "j'ai un problème auditif, je n'entend pas bien". Alors dans ce cas-là, on a tout de suite compris que c'était physique, que ce n'est pas parce que tu n'avais pas fait attention. Alors les réactions sont peut-être moins agressives.

.....

C.

Peut-être dans un sens. Ou alors on peut dire : "je n'entend pas" au lieu de dire "je n'entend pas bien". "Je n'entend pas", ça signifie la surdité.

(1) Nous avons raisonné jusqu'alors comme s'il n'y avait en scène que deux personnes en face à face. La simple présence d'un tiers, même si ces tiers n'interviennent à aucun moment dans la conversation, suffit généralement à changer complètement la nature des relations entre ces deux personnes et, partant, leur conversation. Cela vaut pour tous les contextes.

M.F.

Il y a deux ans, j'avais un cours à la Faculté et dès le début de l'année j'avais dit au professeur que je n'entendais pas bien. Mais j'avais dit seulement "je n'entends pas bien". Pendant toute l'année elle a oublié que je n'entendais pas bien. Et à la fin de l'année elle m'a mis une mauvaise note parce que je ne participais pas beaucoup au cours. Et je suis allée la trouver. Je lui ai dit "mais je vous l'avais dit que j'avais des problèmes". Elle m'a dit : "mais moi je ne pensais pas que c'était à ce point-là. Pourquoi vous ne m'avez pas dit vraiment que vous aviez des difficultés auditives ? Moi je pensais que vous n'entendiez pas très très bien". Mais elle n'avait pas pris le problème au sérieux. Et elle m'a mis une note inférieure. J'ai failli ne pas avoir l'examen. Enfin je l'ai eu tout juste, à cause de cela.

.....

B.

Tu aurais dû lui dire que c'était elle qui n'avait pas bien entendu ce que tu lui avais dit !... Mais c'est vrai qu'il ne faut pas dire "je n'entends pas bien", surtout quand quelqu'un t'a déjà parlé. Si tu dis, avant que quelqu'un parle "je n'entends pas bien", alors ça vient de toi. Mais si quelqu'un parle et puis que tu réponds, et puis tu dis "je n'entends pas bien", la personne pense que c'est parce qu'elle n'a pas bien prononcé, qu'on l'accuse en quelque sorte que c'est de sa faute.

.....

M.F.

Où, effectivement. Et il y a une réaction agressive...

Pour mieux comprendre, peut-être, et pousser encore plus avant l'analyse de cet apparent paradoxe, nous pouvons recourir à notre propre expérience et considérer nos façons de faire lorsque nous nous trouvons dans des contextes analogues dans un pays dont nous ne maîtrisons pas la langue.

Lorsque nous ne comprenons vraiment rien à la langue, nous parvenons d'une manière ou d'une autre à nous débrouiller, et ceci quoique n'ayant pas en cette matière autant de savoir-faire que le sourd-muet. Il est rare que dans de telles occasions nous ayons à déplorer des incidents regrettables avec des commerçants ou des agents de la force publique.

Si à l'inverse, comprenant à demi ou relativement bien, et en ayant donné témoignage, nous demandons soudain qu'on répète (les chiffres de l'addition, par exemple, les chiffres étant comme les noms propres ces sortes d'entités extra-linguistiques, des isolats sans redondance où il n'y a pas de "suppléance mentale" possible) alors la personne peut se formaliser comme quiconque agacé de n'avoir pas été compris. Il est même remarquable que souvent -alors que votre qualité d'étranger est manifeste- la personne se met à parler très fort, s'adressant à vous comme si vous étiez sourd. Il est difficile de faire la part de ce qui, dans ce comportement, relève de l'agacement ou d'une procédure instrumentale délibérée mais à l'évidence mal placée. Au lieu en effet de parler plus lentement et de mieux articuler, comme précisément et pour vous et pour un sourd il faudrait faire, elle crie. Vous ne comprenez pas mieux pour autant. C'est parfois le départ d'un processus pouvant se terminer de façon désagréable.

Il est plus judicieux, plus commode -et souvent on en use-, de toujours simuler dans ces situations moins de connaissance de la langue qu'on n'en a et de toujours paraître, si l'on peut dire, plus étranger qu'on ne l'est. Quoi qu'on en dise, dans ces contextes du moins, on est toujours excusé d'être étranger. Les commerçants savent user de beaucoup de patience avec eux pour peu du moins qu'ils sachent, et de bout en bout, se comporter vraiment comme des étrangers.

Simuler, feindre, jouer, tricher, le sourd ou le demi-sourd ayant reçu une éducation strictement oraliste, le malentendant, voire le devenu sourd, savent le faire. Ils sont condamnés, et souvent comme par devoir, à la simulation. Chez la plupart, s'efforcer de donner le change, "faire comme si", est une seconde nature, leur façon d'être au monde. Mais ils y sont habitués -et se mettent régulièrement dans la situation d'y être contraints- dans le sens inverse de celui que nous venons d'indiquer.

Le sourd-muet, lui, n'a pas besoin de simuler, de paraître entendant. Il ne s'épuise pas dans l'incessant effort de paraître toujours autre que ce qu'il est.

Cela ne veut pas dire, bien sûr, qu'il n'ait pas recours à l'occasion à ces mêmes procédures par lesquelles, pour influencer l'autre dans une interaction, nous donnons de nous-mêmes une présentation un peu différente de ce que nous sommes en réalité. Rester en deça, ne pas parler, faire comme s'il était muet peut aussi être considéré en quelque sorte comme un jeu, une façon de simuler. C'est une représentation de soi en tout cas qu'il a choisi de donner. Il peut dans certaines circonstances simuler qu'il ne comprend vraiment rien, qu'il ne peut pas comprendre, qu'il est perdu, et en donner l'illusion alors qu'il n'en est rien.

III - L'INSIGNE DE LA SURDITE

Réuni à l'U.N.E.S.C.O. le 5 mars 1980, le Bureau de la Fédération Mondiale des Sourds (F.S.M.) approuvait définitivement le symbole international officiel pour les sourds. Conçu par le dessinateur qui avait déjà fait celui des handicapés moteurs, le symbole retenu représente une oreille blanche barrée, sur fond bleu.

Il est destiné à être utilisé par les bureaux d'information équipés de moyens spéciaux de communication pour sourds ou offrant le service d'interprètes (gares, aéroports, centres d'urgence, etc..) ; pour les bureaux, hôpitaux, instituts pour sourds, sièges des associations

de sourds, centres culturels, clubs sportifs organisés pour les sourds ; pour les salles de conférences ou de réunions, théâtres et auditoriums disposant d'un système de traduction pour sourds, ou ayant des sièges spécialement équipés pour sourds d'oreille et malentendants ; pour les voitures conduites par des déficients auditifs, pour les permis de conduire et pour les cartes d'association.

Sa destination est donc la même que celle du symbole des handicapés moteurs. Si l'on excepte quelques items en queue de liste (mais il en est de même pour les handicapés moteurs), il n'a donc pas pour but d'identifier le sourd aux yeux des entendants mais, à l'inverse, de permettre aux sourds d'identifier dans la société entendante les lieux de tolérance : ceux qui sont organisés de façon telle que, leur déficience ne se trouvant en rien modifiée, ils ne sont plus handicapés (1).

L'adoption d'un symbole international fut bien accueillie par des associations de sourds et de malentendants qui se trouvaient lancer dans le même temps d'une campagne ou il pouvait être utilisé dans un autre but : justement comme insigne porté à la boutonnière et permettant aux entendants d'identifier ainsi le sourd. De tels insignes existent déjà, notamment dans certains pays, mais le symbole varie d'un pays à l'autre. Le plus répandu : trois points dans un cercle (2).

-
- (1) Sur la distinction que nous faisons entre déficience et handicap, cf. B. MOTTEZ, 1977 et B. MOTTEZ et H. MARKOWICZ, 1979 (4), notamment pp. 6 à 9. La déficience et le handicap sont les deux faces d'une même réalité. La première renvoie à son aspect physique. La seconde à son aspect social : elle est l'ensemble des lieux et rôles sociaux desquels un individu ou une catégorie d'individus se trouvent exclus en raison d'une déficience dans une société organisée par la force des choses en fonction de la majorité. On voit donc en quel sens le handicap, à l'inverse de la déficience, est très rigoureusement un produit de l'organisation sociale. D'un point de vue politique, pour réduire le handicap on peut s'attacher à diminuer la déficience (action en direction de l'individu) mais on peut aussi s'attaquer directement au handicap (action en direction de la société) en modifiant certaines modalités de l'organisation sociale.
- (2) Pour plus de détails voir R. HENRY "Nous faut-il un insigne ? L'insigne des sourds, son histoire...", La Caravelle, Bulletin des devenus sourds, oct.-nov. 1980, n° 73, p. 1-2.

Après tout, il y a l'antécédent de la canne blanche pour les aveugles. Le hasard veut que la personne qui en avait eu l'idée venait de décéder (1). Avant les années trente, les aveugles "avaient l'habitude de marcher les mains en avant et, même s'ils étaient accompagnés, rien ne les distinguait des autres, ils étaient souvent bousculés. Quelques uns, évidemment, s'aidaient d'une canne, mais c'était la mode à ce moment pour les messieurs, et celles qu'ils utilisaient n'étaient pas différentes de celles des clairvoyants". L'idée de la canne blanche intéressa le Préfet de Police de Paris et le Directeur de la Police qui convoquèrent les responsables des oeuvres pour aveugles de Paris.

"Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, l'unanimité ne se fit pas tout de suite parmi les aveugles, certains se refusant à signaler leur infirmité à l'attention publique, d'autres n'étant pas d'accord sur la couleur blanche ; ils auraient préféré le rouge (couleur du stop)".

La canne blanche -sauf dans les pays du tiers-monde- est entrée aujourd'hui dans les moeurs. Or, si la cécité se voit, c'est au moins tout autant grâce à elle qu'en raison des lunettes noires de l'aveugle, de son regard qui ne regarde pas ou de ses gestes explorateurs et prudents.

Les responsables de l'émission d'Antenne 2 à destination des sourds et malentendants demandèrent aux habitués de l'émission de donner leur avis sur l'idée d'un insigne de la surdité.

En l'état actuel du courrier reçu, une cinquantaine de lettres (2), il n'y a que deux réponses défavorables et du type "pourquoi nous prendre pour des handicapés", "cela marginaliserait les sourds", "cela donnerait un sentiment de culpabilité au lieu de libération". Il y a une réponse favorable à demi, si l'on peut dire, en ce sens que le correspondant se montre d'accord sur le port de l'insigne mais précise qu'il "devrait être porté au revers d'un manteau ou d'un veston et qu'ainsi il serait possible de la montrer discrètement en cas de

(1) Il s'agit de Mademoiselle GUILLY D'HERBEMONT. C'est d'une notice la concernant "Une bienfaitrice des aveugles disparaît" écrite par B. DE FOUGY (Président de l'Association "Les Auxiliaires des Aveugles") et parue dans Le Courrier du Bibliophile Handicapé (n° 41, mai 1980, pp. 15-16) que nous avons tiré les renseignements qui suivent.

(2) Nous remercions les responsables de l'Emission à destination des sourds et des malentendants de nous avoir donné lecture d'un échantillon de réponses.

besoin. Inutile de faire étalage de notre misère dans la rue car il y a des gens peu charitables qui lorsque nous passerions près d'eux, voyant notre insigne, ne se gêneraient pas pour faire à haute voix des remarques peu aimables...".

L'idée est saluée avec enthousiasme par un devenu sourd à 100 % depuis trente ans qui pense que cela "sortirait les sourds de leur isolement. Je préfère rester chez moi plutôt que de m'exposer à devoir répéter une douzaine de fois en quelques heures que je n'entends rien". Tel est en effet le leitmotiv de l'argumentation en faveur du port de l'insigne. Il solutionnerait le problème de l'obligation de devoir toujours répéter qu'on est sourd, d'avoir à subir les vexations de ne pas être cru "vous faites semblant de ne pas entendre ; vous, vous entendez quand vous voulez ; ou, c'est commode de faire croire que vous n'avez pas entendu", et cela éviterait les "quiproquos tragiques ou humiliants". "Il est gênant d'être obligé de répéter que je suis sourd à chaque instant. L'absence d'insigne crée une tension nerveuse pour l'infirme. Seulement beaucoup ont honte de signaler leur handicap alors que l'aveugle brandit sa canne blanche et est respecté".

Les réponses, et pour mille raisons évidentes, ne sauraient avoir valeur de sondage. Elles sont néanmoins instructives.

Quoique cela ne soit pas toujours mentionné explicitement, la nature des réponses reçues indique qu'elles proviennent de devenus sourds et de malentendants ou demi-sourds, de personnes en tout cas pouvant en raison de leur voix et de certains de leurs comportements être prises pour des entendants.

L'absence de réponses de sourds de la communauté peut s'expliquer par les raisons habituelles : par leur répugnance à écrire et à répondre qui a toujours faussé les sondages de cette nature effectués depuis quelques années. Mais qu'en est-il de leur position ?

D'autre part, l'absence de réponses contre, peut s'expliquer par le fait que, en l'état actuel du débat, il est plus facile d'argumenter en faveur qu'à l'encontre du port de l'insigne. La position des partisans du port semble être que ce serait la honte de la surdité qui ferait qu'on puisse s'y montrer réticent ou opposé. Ainsi la même raison qui ferait qu'on est contre, ferait qu'on ne peut pas en donner la raison. La honte ne se dit pas. Elle se tait.

On sait, en réalité, que le port de l'insigne, pour l'instant du moins, n'est pas un débat qui passionne la communauté des sourds. Leur réserve est attribuée par certains à ce qu'ils auraient honte de leur surdité. Nous avons posé la question à plusieurs. Ils nous ont tous répondu que, en ce qui les concernait personnellement du moins, ils n'y voyaient tout simplement pas l'avantage.

Tout ce qui vient d'être présenté s'explique assez bien, il nous semble, par ce que nous avons dit plus haut et vient même y apporter un complément utile.

C'est très précisément pour les contextes que nous avons analysés que le port de l'insigne se justifie. Or, nous avons suggéré, et nous en avons donné les raisons, que le sourd de la communauté se trouvait plus à l'aise dans ces contextes que les autres sourds. Nous avons même suggéré -la lettre citée plus haut en est une éloquante illustration- que le malaise ou l'agacement éprouvé par ces derniers sourds dans ces situations pouvait les conduire à fuir ce genre d'interaction.

C'est donc bien pour les devenus sourds, demi-sourds et malentendants que cet insigne pourrait être surtout utile.

On pourrait renverser l'argument de la honte, émettre l'idée que l'insigne permet d'en dissimuler une autre en évitant au sourd d'avouer sa surdit , la faisant dire par cet insigne. Mais on voit en quoi cet argument ne tient pas non plus. Car justement dans telles situations,   pr sent le sourd l'annonce ; mais en raison de la tension qui r gne au moment o  il se trouve contraint de la faire, ou pour toute autre raison, il n'est pas cru, ou pas entendu.

Si en tout cela la honte peut avoir sa place, le probl me devient surtout int ressant lorsque ce n'est plus elle qui est en jeu.

Nous avons dit que le sourd de la communaut  semble ne pas avoir plus de propension que les autres   avouer par avance sa surdit , mais qu'il se comporte d'entr e de jeu comme un sourd. Le port de l'insigne, pour ceux qui le pr conisent, revient en d finitive au m me : faire savoir et sans ambigu t  sa surdit  sans avoir   s'en expliquer.

✕

✕

✕

C H A P I T R E I V
=====

L'INFORMATION

L'INFORMATION

I - En guise d'introduction

Les recherches sur l'apprentissage de sa langue par l'enfant sourd ayant des parents sourds se multiplient. On commence à en savoir sur le parler-bébé en langue des signes, sur la façon dont le jeune enfant fait l'apprentissage des règles de la syntaxe, sur l'apparition des pronoms. (E. ASHBROOK, 1977 ; P. BOYES-BRAEM, 1973 ; S. FISCHER, 1973 ; R.J. HOFFMEISTER, 1977, 1978 ; E. KLIMA et U. BELLUGI, 1972 ; M. McINTIRE, 1977 ; E. PIZZUTO, 1981 ; H. SCHLESINGER et K. MEADOW, 1972).

Ces études confirment, s'il en était encore besoin, qu'il s'agit bien d'une langue : tout se passe exactement comme dans l'apprentissage des langues parlées.

Ces travaux sont centrés sur la langue elle-même plutôt que sur les conditions psycho-sociales dans lesquelles elle s'apprend. C'est qu'elle s'apprend en l'occurrence dans des conditions analogues à celles dans lesquelles nous avons tous appris à parler : dans le cadre d'un rapport privilégié mère-enfant. Le fait que l'un et l'autre soient sourds ne change pas grand chose à la nature de ce rapport.

A notre connaissance du moins, il n'existe pas en revanche de recherches sur l'apprentissage de la langue des signes dans les conditions, de beaucoup les plus communes, où il se fait : pour sans doute plus de 90 % des sourds, à un âge tardif, lorsqu'ils entrent à l'école spécialisée.

On est accoutumé de dire, mais sans jamais bien préciser comment cela se passe, que le jeune sourd l'apprend de ses pairs, de ses camarades d'école.

Il nous semblait que les jeunes ayant des parents sourds devaient jouer, dans cet apprentissage, un rôle privilégié et que cela pouvait contribuer à rendre compte du prestige dont ils paraissent jouir habituellement.

Contrairement à nos attentes, il semble que les camarades ayant des parents sourds, ceux de sa classe en tout cas, ne jouent pas un rôle bien grand dans l'affaire. La langue ne s'apprend pas des pairs mais des aînés.

C'est dire la pertinence - quant aux moyens employés- des politiques régulièrement mises en oeuvre dans les écoles spécialisées dès lors qu'on veut en finir avec les "gestes". On sépare, et parfois cruellement, les classes d'âge. On coupe les jeunes de leurs aînés (Soeur Lucie de Jésus, 1964, pp. 24-27 ; B. MOTTEZ, 1976, pp. 6-61).

Mais il y a plus. Ce n'est pas de ses aînés en général que le jeune sourd apprend sa langue, mais bien souvent d'un aîné spécifique. Nous avons cru pouvoir observer, en effet, que cet apprentissage se faisait alors sous un mode en bien des points semblables à celui dans lequel il se fait pour le tout jeune entendant. Nous ne pouvons certes pas nous prononcer sur son degré de généralité ; il nous a cependant été rapporté suffisamment pour qu'on s'y arrête.

Un aîné prend en charge un plus jeune. Il s'établit entre eux une sorte de contrat. Le jeune se sent fier d'avoir été choisi. Il se sent participer du prestige dont il pare aussitôt son aîné, dont il se plaît à le sentir auréolé. Dans ce cadre s'instaurent des rapports de surinvestissement réciproque, et le jeune accepte de cet aîné ce qu'il n'accepte pas des autres : être corrigé dans ses gestes. S'il surgit entre lui et d'autres des contestations sur la façon de faire des signes, c'est son maître qui est appelé pour arbitre.

Cette modalité d'apprentissage de la L.S.F. explique aussi pourquoi il ne suffit pas de fréquenter une école spécialisée pour pouvoir en avoir la maîtrise. Certains, en raison généralement de leur façon de se comporter trop tournée vers les entendants, ne sont pas choisis. Certains sourds nous ont conté toutes les ruses auxquelles il leur a fallu recourir pour trouver finalement un aîné qui les patronne et accepte de la leur apprendre.

Ces entretiens sur l'apprentissage de la langue nous apportèrent cependant quelques lumières sur le statut et l'usage fait des camarades ayant des parents sourds.

"D'abord, nous expliqua un adulte sourd ayant eu des parents entendants, nous les envions. Lorsque à la suite d'une difficulté ou d'un incident le professeur convoquait nos parents, il nous était presque aussi impossible de nous expliquer avec eux qu'avec le professeur. Nos parents avaient tendance à toujours croire le professeur. Nos camarades ayant des parents sourds, au contraire, avaient au moins pu s'expliquer avec eux. Et d'autre part, ayant connu dans leur jeunesse ces mêmes situations, leurs parents savaient à quoi s'en tenir et se montraient plus justes".

Des sourds ayant des parents sourds nous ont dit de quelle manière leurs parents les consolait et les conseillaient dans les difficultés qu'ils rencontraient dans leurs rapports avec les entendants (moquerie, rejet, etc...). Ces conseils se caractérisent par leur sérénité et leur côté, si l'on peut dire, pratique. Il leur était appris "comment sont les entendants", qu'on ne peut les changer et comment en tant que sourd, il convenait de se comporter avec eux : apprentissage des petits savoir-faire et savoir-vivre que partagent entre eux les membres de la communauté des sourds.

Il serait instructif de les comparer aux consolations et conseils généralement donnés par les parents entendants, par la force des choses plus gênés et parfois cruellement démunis. Ceci d'autant qu'au lieu d'être aidés en cela par le conseil des sourds adultes passés par les mêmes difficultés, ils ne le sont habituellement que par des spécialistes ignorant tout du monde des sourds et de leur mode de vie, et généralement surtout soucieux de faire que leurs enfants s'en tiennent éloignés.

Mais d'autre part et surtout, le camarade ayant des parents sourds était un informateur. Il savait plus et pouvait tout savoir.

"Dans les classes, lorsqu'on n'a pas compris, on ne demande pas trop. Les professeurs n'aiment pas beaucoup cela et on sait que ce sera trop long et qu'on ne comprendra pas mieux pour autant. On pose alors les questions au camarade ayant des parents sourds. Il questionne le soir ses parents. Le lendemain on fait cercle autour de lui et il nous explique tout".

Les camarades ayant des parents sourds ne sont pas en réalité les seuls informateurs. Il y a aussi les aînés. Plusieurs jeunes sourds en fin de scolarité, se plaignant de ce que les professeurs ne connaissent pas au moins quelques gestes, ce qui pourrait tellement les aider dans leur enseignement, nous ont dit comment ils conservaient par écrit les mots qu'ils ne comprenaient pas et, à la récréation ou au réfectoire, ils demandaient aux aînés de les leur traduire par signes ou de les leur expliquer. Ils comprenaient alors enfin de quoi il avait été question dans le cours.

Il existe heureusement, mais sous forme sauvage, une certaine forme d'enseignement mutuel. C'était une formule courante au 19ème siècle dans l'enseignement général (FURET ET OZOUF), elle fut proscrite par la suite. Citant de GERANDO (1827, t. 1, p. 476), B. VARIOT rappelle qu'elle était le moteur de l'enseignement dispensé par l'Abbé de l'Epée, par ses disciples et ses successeurs. En matière d'éducation des sourds c'est au nom de l'oralisme qu'il fut condamné.

"A une époque, écrit-il, où les classes sont surchargées, où la préoccupation est de donner des rudiments à un maximum d'élèves, l'enrichissement en langage comme en connaissances apporté à l'enfant par ses aînés est un apport qu'on ne peut se permettre de négliger. On peut affirmer que l'enseignement mutuel est le ressort qui a permis à l'enseignement spécialisé de ne pas s'écrouler sous le poids accablant des facteurs qui lui sont contraires. Bien des élèves avaient appris de leurs aînés les notions que leur maître n'avait alors qu'à préciser devant un auditoire bien trop nombreux. L'enseignement mutuel est bien évidemment le moteur de l'apprentissage du langage gestuel et ce dernier est le véhicule de la pensée employée par les élèves entre eux. C'est donc sans surprise que l'on a pu voir cette pratique condamnée par les oralistes, surtout au lendemain de Milan". (B. VARIOT, pp. 233-234).

Et B. VARIOT de citer RODE (de Prusse) qui estime que l'enseignement mutuel "tue la méthode orale" et MAGNAT (Directeur de l'Ecole Péreire à Paris), HOUDIN, TARRA (de Milan) et le Congrès de Bruxelles (1883) qui se prononcent contre "l'enseignement mutuel entre les élèves".

Ces propos sur le rôle des camarades ayant des parents sourds et, partant, sur le rôle de ces derniers, nous frappèrent d'autant plus qu'ils nous furent tenus alors que nous sortions d'une réunion où quelqu'un venait d'établir fermement le partage entre les sourds favorisés, ceux qui avaient la chance d'avoir des parents cultivés, capables de leur venir en aide et les sourds issus d'un milieu défavorisé, au premier rang desquels il fallait ranger les jeunes ayant des parents sourds.

Ce schéma du cheminement de l'information dans les écoles, ou disons parmi les enfants sourds, nous semble pouvoir servir de modèle à ce qui se passe en fait dans la communauté des adultes.

II - Les canaux de l'information

Nous utiliserons le terme d'information dans un sens très large. Il peut s'agir de ce qu'on appelle les nouvelles : actualité politique économique et sociale d'ordre général (le Pape est mort, le Parlement vient de repousser tel projet de loi relatif aux handicapés, le franc baisse, Sochaux a été éliminé de la Coupe de France...) ou d'intérêt local (la section syndicale de l'entreprise a lancé un ordre d'arrêt de travail pour cet après-midi, le cours de physique n'aura pas lieu jeudi prochain, il y aura grève des chemins de fer sur le réseau banlieue de la Gare Saint-Lazare, Untel a été hospitalisé...).

Parmi ces nouvelles, certaines peuvent avoir pour vous des conséquences pratiques et requérir des décisions immédiates ; d'autres non, mais ne pas vous laisser pour autant indifférents.

Mais nous appelons aussi information tout ce qu'il est nécessaire de connaître pour faire face au mieux à toutes les éventualités de la vie de tous les jours : connaissance de vos droits en matière de formation continue, comment trouver un emploi, quelle procédure suivre pour s'inscrire au chômage, faire un emprunt et demander justice d'un tort qui vous a été fait, connaissance en matière de contraceptifs, comment nourrir votre bébé, où s'adresser pour demander aide ou secours si votre enfant a avalé un tube de somnifères, s'il semble avoir des problèmes psychologiques sérieux ou si vous en avez vous-même à son sujet.

Il est difficile de faire le détail des canaux par lesquels nous sont venues toutes les informations dont nous disposons. Ceci surtout si l'on veut séparer, comme il importe de le faire, ce qu'on appellera faute de mieux les indicateurs d'information (c'est-à-dire la réception d'un message nous ayant rendu attentif au fait qu'il y a une information susceptible de nous intéresser, un titre en quelque sorte) et la connaissance de fait de cette information (c'est-à-dire la possession de tous les éléments nécessaires pour avoir de cette information une connaissance et une compréhension jugées suffisantes). Les deux moments sont parfois séparés dans le temps et plusieurs canaux ont pu être mis en jeu. Quelques mots entendus à la radio dans le bulletin d'informations ont pu piquer notre curiosité qui ne sera satisfaite que le lendemain par la lecture de notre quotidien et une conversation de vive voix ou par téléphone avec quelqu'un se trouvant avoir une compétence particulière sur le sujet.

Dans la société française à l'heure actuelle, il existe trois grands canaux d'information.

La voie orale, on pense d'abord à tout ce qui est appris au fil du jour dans les innombrables conversations à deux ou à plusieurs ou à ce qu'on a pu capter de conversations qui ne nous étaient pas spécialement destinées. Cette source d'information a l'avantage, probablement unique, que si l'on se trouve en face du bon informateur, on peut satisfaire toutes ses curiosités.

Ce n'est pas le cas de toute l'information qui nous parvient oralement. Il est impossible par exemple à tous ceux qui assistent au cours magistral d'un professeur ou à l'exposé d'une personnalité politique, de poser leurs questions. Les étudiants qui n'ont pu le faire sont renvoyés pour tout supplément d'information à la bibliographie et les autres à la littérature qui est vendue à la sortie de la salle de conférence.

Il y a aussi toutes les informations brutes du type "pour information" et "pour exécution", qui n'appellent a priori aucun commentaire, ni aucune question. C'est par exemple la voix du commandant de bord avertissant qu'en raison du brouillard l'avion se posera dans une autre

ville que celle qui a été prévue (1). C'est le cas du haut parleur d'une gare nous informant que le train en provenance de Nice a une heure de retard et que celui pour Paris partira sur un autre quai que celui qui a été initialement prévu. Ou c'est celui d'un grand magasin vous informant que pendant 10 minutes tous les achats au rayon de la maroquinerie bénéficieront d'une réduction de 50 %.

La lecture. On pense d'abord à la grande presse, à la presse spécialisée et aux livres de toute nature. Mais il y a aussi les affiches vous faisant connaître les mérites de tel produit ou de tel parti politique, les tracts de toute nature dont nous sommes inondés, l'affichette punaisée sur la porte de votre chambre d'hôtel vous disant la conduite à tenir en cas d'incendie, le mode d'emploi et les précautions à prendre concernant l'achat que vous venez de faire (matériel électro-ménager, jeux, gadgets, médicaments...) la notice explicative vous indiquant comment utiliser la carte orange ou comment remplir votre déclaration de revenus, et la liste détaillée des droits et des devoirs auxquels vous venez de souscrire en signant une police d'assurance.

Les medias audio-visuels. Il y a enfin les moyens modernes de communication de masse autres que la presse et le livre, au premier rang desquels la radio et la télévision. Ils sont à la fine pointe de l'actualité. Non seulement ils avertissent presque dans le moment de ce qui se passe dans le monde, mais ils sont devenus, en de nombreuses circonstances (grands débats politiques par exemple) le lieu même où se passe l'évènement. D'autre part, le nombre impressionnant de personnes touchées dans le même temps par chaque émission fait les moyens privilégiés pour la diffusion des informations que, comme il en est de la loi, chacun se doit de connaître : les tarifs postaux augmenteront la semaine prochaine, les horaires d'été entreront en vigueur dans la nuit de samedi à dimanche, "tel talc, retiré du commerce, se révèle nocif, s'il vous en reste en stock, jetez le, n'en saupoudrez plus vos bébés".

o

o o

(1) Anticipant quelque peu, comme chacun l'aura déjà fait, sur ce qu'il peut en être de la situation du sourd dans chaque item de cette longue liste, disons que cet exemple nous est inspiré par le trait d'humour tiré des Hasards de la Surdité de Roy K. HOLCOMB (§ 327) : "Vous allez en Californie. L'avion a un problème, il est détourné à Las Vegas. Il atterrit et les passagers ont quelques heures d'escale. Dieu que vous êtes surpris de voir à quel point la Californie a changé avec ses machines à sous, ses tables de jeu, etc...!"

Il est impossible de comprendre le problème de l'information chez les sourds si on ne prend pas la mesure de leur situation face à cette triple source d'information.

1°) On laissera bien sûr de côté la radio.

Nous ne connaissons pas de sourds en mesure de suivre le bulletin d'informations télévisées. Un sourd ne peut-il pas néanmoins réanalyser de quoi il est en gros question, capter les grands titres de l'actualité ? Ceci naturellement au prix d'une grande attention portée aux lèvres du speaker - si celui-ci articule bien, s'il est filmé de face - et par le secours des brefs reportages filmés (en voix off). La présentation en un temps réduit de nouvelles extrêmement variées - et sans véritables transitions, sans signalements dépourvus d'ambiguïté tels que des titres visuels lorsqu'il est passé d'un thème à l'autre - fait malheureusement du journal télévisé le modèle par excellence du "coq à l'âne" où le sourd ne peut s'y retrouver.

Les films ou dramatiques, à moins qu'il ne s'agisse d'une production étrangère en version originale sous-titrée, sont pour les sourds un tissu d'énigmes dont ils devront le lendemain demander les clés à un ami entendant, s'ils en ont.

Un sourd peut certes n'être pas seul devant sa télévision. Après tout, c'est essentiellement à la maison, voire en famille, qu'on la regarde. Surtout lorsqu'il y a plus de deux personnes au foyer, il n'est pas rare que l'une au moins soit entendante. Quelle aide les membres sourds sont-ils alors en mesure d'en attendre ?

Cette aide est limitée d'abord pour des raisons techniques. La traduction d'une émission de télévision est en matière d'interprétariat l'une des tâches les plus ardues. Surtout s'il s'agit d'une interprétation par lecture labiale - et non gestuelle - il est impossible de tout traduire en simultané. Si bref soit-il et si judicieusement choisi soit-il, le temps que l'entendant consacre à fournir une explication ou un résumé compréhensible peut suffire à lui faire manquer quelque chose d'important dans ce qui continue d'être dit. Il n'est pas possible "d'arrêter la bande" ou, comme il est fait dans d'autres situations d'interprétariat, d'influer sur les locuteurs pour qu'ils ralentissent le débit ou s'interrompent un moment. Ainsi, plus qu'il n'est ailleurs, la tendance est ici au "je t'expliquerai plus tard..." c'est-à-dire quand tout sera fini.

Mais antérieurement à ces problèmes techniques, il y a une raison plus sérieuse d'ordre sociologique, contextuelle, venant limiter l'aide que le sourd pourrait attendre. Imaginons un entendant qui soit l'interprète le plus qualifié qu'on puisse rêver. Il n'acceptera pas de faire à domicile tout ce qu'il fera comme allant de soi, voire avec plaisir, dans le cadre de son travail.

- 2°) La lecture est, pour les devenus sourds en général et pour beaucoup de demi-sourds, le moyen privilégié d'information.

Il en est tout autrement des sourds profonds de naissance. De beaucoup on peut dire que même s'ils peuvent lire et déchiffrer des mots, ils sont pratiquement illettrés. De ceux dont on dit qu'ils savent lire, on doit convenir que la façon dont ils le font, fait qu'ils répugnent à la lecture. Ils ne lisent pas. Certaines disent qu'ils ne parviennent pas à se souvenir de ce qu'ils viennent de lire, qu'ils ne sont jamais sûrs de comprendre le sens, en bref, que c'est difficile pour un sourd.

Ce n'est pas le lieu d'expliquer les raisons de cette regrettable carence dont une partie au moins revient au mode d'apprentissage de la lecture, subordonnant la lecture aux préoccupations oralistes (D. BELIN). Pour le propos qui nous occupe ici, il suffit d'en faire le constat.

A défaut de lire des livres ou des journaux, ne peuvent-ils au moins tirer profit de textes courts et même de tout simplement lire les affiches ? Jusque là la lecture peut poser problème, car ce n'est pas affaire de longueur mais de langue (1).

-
- (1) On connaît les modes de persuasion de la publicité, que celle-ci concerne un produit ou un parti politique. Il est fréquent, dans l'enseignement en général, qu'un professeur propose à ses élèves l'analyse des affiches et des slogans pour les dissuader de la prendre à la lettre et leur permettre de s'en distancier.

C'est un leitmotiv, les sourds prennent tout à la lettre. Un enseignante de sourds, particulièrement dynamique et soucieuse de rattacher son enseignement à la vie de tous les jours fit à ce sujet une intéressante expérience. Elle convia ses élèves à étudier la publicité véhiculée par les affiches. Or, le problème se révéla, si l'on peut dire, déplacé en amont. Les jeunes sourds prenant justement le texte à la lettre, c'est tout simplement le sens de beaucoup d'affiches et de slogans qui faisait pour eux énigme. Il faut, pour saisir le message de beaucoup, une connaissance sophistiquée de la langue faisant qu'elles ne peuvent être comprises par les sourds et par les étrangers ne connaissant que le français "standard".

3°) L'oral est une source pauvre d'information pour les sourds. Ils n'ont que les miettes. C'est néanmoins par la parole, s'ils trouvent des entendants complaisants, qu'ils iront solliciter le supplément d'information dont ils n'ont eu que les indicateurs, le détail, si l'on veut, de ce dont ils n'ont eu que le titre.

On comprend dès lors à la fois la sous-information du sourd et le fait qu'il soit toujours le dernier informé. Ce retard commence au niveau même de la conversation de tous les jours où il doit attendre que quelqu'un résume ce qui vient d'être dit. Il existe par ailleurs ce décalage d'un jour ou deux où, pour toutes les informations dont il a eu l'indicateur, il lui faut solliciter le détail. Il y a ces informations qu'on n'a pas pensé à lui donner et qu'il ne connaîtra jamais ou alors seulement en raison d'une situation où l'ignorance de cette information censée connue lui jouera quelque mauvais tour. Mais il y a plus encore. Léo JACOBS (1974) a fait la remarque que *"beaucoup de ce qui se passe autour de lui lui échappant en raison de son handicap dans la communication, le sourd moyen n'est pas tout de suite au fait des changements continuels de styles, de modes et de philosophie. De mes années d'expérience avec les sourds, précise-t-il, je suis arrivé à la conclusion que le sourd adulte moyen, même dans ses premières années d'université, est en retard d'à peu près deux ans sur les courants prévalants. Par exemple, le problème de la drogue n'a commencé à devenir sérieux parmi les sourds qu'approximativement deux ans après qu'il le soit devenu dans le monde entendant. Alors que l'influence "hippie" est sur le déclin, ses effets continuent de se faire sentir fortement dans la communauté des sourds"*(p. 64).

Ce qu'on comprend beaucoup moins en revanche, après tout ce qui vient d'être dit, c'est comment le sourd est quand même informé et comment, dans le monde actuel où la circulation de l'information joue un rôle peut-être plus grand qu'auparavant, il peut, toutes choses égales, mener à ce point aussi bien sa barque.

Cela ne s'explique, en effet, que si on réalise que les choses se passent pour les adultes comme nous avons vu qu'elles se passaient pour les jeunes. Ayant circulé par des relais dont l'identification et l'analyse restent à faire, une grande masse de l'information dont dispose le sourd lui vient en réalité d'autres sourds.

Il est souvent insisté lorsqu'on parle de la communauté des sourds sur son aspect affectif. C'est parmi les siens que le sourd a ses amis, ses liaisons, qu'il choisit son conjoint. D'autre part, la communication est pour les sourds un bien rare et un besoin autrement impératif que chez les entendants. On comprend qu'après huit heures de travail dans la solitude, les échanges avec les entendants se réduisant aux seuls utilitaires "ça va ?", qu'ils aient plaisir à se retrouver chez eux. Il est toujours agréable de disposer d'un milieu où l'on se sent chez

soi, où on se retrouve entre personnes partageant les mêmes expériences, ayant les mêmes valeurs et avec lesquelles on peut se comprendre sans peine et sans détours ; où l'on n'est pas handicapé, où entre ceux qui y participent, n'existent pas les barrières de la pitié, du mépris, de la peur, du paternalisme, du ressentiment ou tout simplement de la langue.

Il n'a pas été suffisamment insisté, il nous semble, sur le rôle que jouait la communauté dans la diffusion de l'information. Il est seulement parfois fait la remarque que le téléphone arabe fonctionne bien chez les sourds.

C'est auprès d'autres sourds que le sourd va chercher le complément, voire la substance, d'une information qu'il n'a pu obtenir de l'entendant. Mais il n'y a pas pour lui, dans ses rapports avec les siens, ces seules informations au devant desquelles il aura dû aller, celles qu'il aura dû solliciter comme il est habitué de le faire avec les entendants. Il y a celles qui viennent à lui normalement, comme il en est pour nous de la plupart des informations dont nous trouvons disposer.

On voit donc tout ce qu'a de faussée la vision de la communauté des sourds comme d'un ghetto venant couper les sourds de la société, alors que c'est bien de l'inverse qu'il s'agit. Le sourd mettant son point d'honneur à ne pas fréquenter les siens est prôné en exemple. Rechercher le commerce des siens serait s'isoler, se couper du monde. Le grand isolé est celui qui ne fréquente pas d'autres sourds. Et il dispose souvent pour gouverner sa barque de moins d'informations sur le fonctionnement de la société à laquelle on le dit intégré, que l'autre.

III - Les implications politiques

Une société peut faire le choix de tenir à la marge une partie des siens. Sous prétexte de non conformité aux manières d'être et de se comporter de la plupart, ils seront ignorés et confinés dans une sorte de ghetto. Telle fut en France jusqu'à ces dernières années la situation des sourds : le droit à l'information ne leur était pas reconnu.

La politique du ghetto ne semble plus retenir tous les suffrages. Des initiatives prises ici ou là l'indiquent. Il est normal que la plupart de ces initiatives se heurtent initialement à des oppositions. Celles-ci permettent de prendre la mesure exacte de ce sur quoi le vieux monde de l'exclusion trouvait son assise. Ces initiatives semblent au départ mettre en question quelques principes sacrés. Elles heurtent les privilèges. Ou elles viennent plus simplement troubler la tranquillité et l'ordre habituel des choses. Accepter ceux qu'elle rejetait ne se fait pas pour une société sans certains réajustements internes quant à ses valeurs, ses normes et ses modalités d'organisation.

Les analyses qui viennent d'être faites indiquent qu'une politique active de l'information devrait emprunter deux directions :

- 1°) D'une part, des efforts systématiques peuvent être envisagés pour faciliter l'accès des sourds aux canaux habituels de l'information.

De tels efforts ont été entrepris depuis quelques années à la télévision. Le temps est maintenant loin où l'apparition des "gestes" sur les écrans - il s'agissait d'une messe (1969) - soulevait l'indignation de pédagogues s'arrogeant le droit d'en juger ou d'intervenir. Créé en 1976, le "Journal des sourds et malentendants" est devenu une institution. On peut certes regretter que le principe de cette émission - une émission du journal diffusant par conséquent l'actualité, mais ne le faisant qu'une fois par semaine - la condamne ironiquement à illustrer de façon parfaite la situation même des sourds face à l'information : n'y avoir accès qu'après coup, lorsque tout est fini. Il se fait heureusement d'autres choses dans le cadre de cette émission, et d'autres choses se font à la télévision en dehors de ce cadre. Un long chemin reste à parcourir. Ce n'est pas le lieu d'en faire le détail. L'important est de constater que le problème est enfin posé.

Il en est de même pour l'interprétariat. On entend certes encore émise l'idée que l'existence d'interprètes dissuaderait les sourds de faire l'effort de comprendre et de se faire comprendre. On reconnaît là une préoccupation moralisante assez répandue dans certains milieux s'occupant de handicapés. Il n'est pas assez d'être handicapés. Certains spécialistes se plaisent à accumuler encore pour eux les obstacles afin de bien leur rappeler qu'ils le sont et développer chez eux le culte de l'effort. Malheureusement, cette façon de voir repose ici - comme souvent d'ailleurs - sur une appréhension peu réaliste de ce qui est possible ou non et sur une méconnaissance des contextes dans lesquels l'interprète est amené à intervenir (1). Ils interviennent aussi et surtout en des contextes où jusqu'alors il n'était pas pensable que le sourd participe : dans les réunions.

Dans l'éditorial d'un numéro de Coup d'Oeil lançant une campagne pour "la formation d'un corps d'interprètes professionnels en Langue des Signes, première condition d'une véritable intégration des sourds" (C. d'O. n° 10, mars 1978), nous écrivions :

(1) Sur l'interprétariat voir : Coup d'Oeil, n° 10, mars 1978, R. DOMINGUE, pp. 111-114 et K. KIRCHNER, pp. 115-127 dans Été 78, Stage à Gallaudet ; Second International Symposium... 1979 ; Christiane FOURNIER (1979) ; C. MAAS (1981).

"Il en est de l'organisation dans un pays d'un corps d'interprètes professionnels en langue des signes, comme de bien d'autres réformes. C'est seulement une fois celles-ci mises en place qu'on perçoit toute l'étendue de ce qui faisait auparavant défaut. Car il y a certaines injustices ou certaines carences, dont on ne prend conscience que lorsque par un chemin indirect il leur a été trouvé remède. Elles faisaient auparavant partie de l'ordre naturel des choses.

Le nombre de sourds accédant à l'enseignement supérieur se compte en France sur les doigts de la main. Curieusement, les quelques cas qui nous sont présentés semblent être érigés en plaidoyers en faveur de l'oralisme. Curieusement, car lorsque les intérêts sont en état des difficultés rencontrées il n'en est presque aucune que l'aide d'un interprète n'eût aisément résolue. Une nation a toujours lieu de se montrer fière du courage, voire de l'héroïsme de certains de ses citoyens. Elle aurait plus à gagner et plus de raisons de se féliciter si au lieu de les condamner à cet héroïsme, elle leur facilitait la tâche...

L'accès à l'enseignement supérieur est-il un luxe ? La formation continue, elle, est un droit théoriquement reconnu à tous les citoyens. Combien de sourds en profitent ? Ce n'est malice de la part de personne. L'absence d'interprètes rendant chaque situation problématique fait qu'il ne vient pas même à l'esprit de l'exiger. L'accès massif à toutes les sortes de formation, de recyclage et d'activités culturelles est généralement la conséquence la plus spectaculaire résultant de l'existence d'interprètes professionnels. Elle est d'autant plus remarquable qu'elle est inattendue.

Ce n'est, en effet, ni aux étudiants potentiels, ni à la formation permanente qu'il est initialement pensé lors de la création d'un corps d'interprètes professionnels, mais à ces situations plus pressantes pour lesquelles les sourds aimeraient souvent pouvoir recourir à d'autres interprètes qu'à leur aîné entendant ou à leurs proches : rapports avec leurs employeurs, les administrations, négociations d'achats importants, discussion d'affaire, de famille et ceci pour ne pas parler de consultations médicales, surtout lorsqu'elles revêtent un caractère intime..."

Tel est bien ce qui est en train de se passer avec le développement de l'interprétariat. Le mouvement pour la reconnaissance de la Langue des Signes a depuis quelques années changé la vie de beaucoup de sourds d'une façon que certains qualifient de spectaculaire. Lorsqu'on leur demande en quoi, ils tendent à mettre en avant qu'ils ont maintenant accès aux interprètes à la culture et à ce qui se passe parmi les entendants.

S'il existe une prise de conscience au sujet de l'accessibilité de la télévision aux sourds et de l'importance de l'interprétariat, cette prise de conscience ne semble pas avoir commencé de se faire en ce qui concerne l'accès aux textes écrits. Le problème continue d'être posé à l'envers ou de ne pas l'être du tout. Certes, il existe quelques romans en français simplifié à l'intention surtout des jeunes sourds chez qui on espère développer de la sorte le goût de la lecture. Il reste toujours bien établie l'idée d'une dégradation de la culture dès lors qu'elle serait rendue accessible à tous.

Il ne s'est pas amorcé encore en France quelque chose de l'ordre du mouvement "la culture pour tous" de Suède, où minorités linguistique, sourds, aveugles (journaux-cassettes) et handicapés mentaux ont revendiqué le droit d'accès à l'information et à la culture. L'idée d'accessibilité de tous aux grandes oeuvres culturelles pourra longtemps choquer d'aucuns. On peut espérer en revanche que chacun réalisera sous peu le caractère foncièrement malhonnête de toute information concernant la vie de tous les jours et ce que chacun est censé connaître (règlements administratifs, lois...) dès lors que cette information est donnée sous une forme inintelligible à ceux auxquels elle est destinée.

- 2°) Mais aussi une politique active de l'information devrait emprunter aussi une autre direction.

On connaît la vision commune au sujet de l'impact des moyens modernes de communication de masse : les individus seraient exposés et livrés sans défense au bombardement des messages tout puissants diffusés par les médias. Une série de recherches menées pour l'essentiel au Bureau de Sociologie appliquée de l'Université de Columbia pendant les années 40 et 50, était venue singulièrement moduler cette façon de voir. Ces recherches montrèrent l'importance des groupes primaires dans la réception (ou non) des messages diffusés par les médias. Pour E. KATZ et P. LAZARSELD, qui théoriserent ces travaux, l'influence des médias s'exercerait en deux temps. "A l'intérieur des groupes primaires et secondaires se trouvent des personnes plus exposées que d'autres aux médias ; elles en subissent l'influence. Ensuite, ces bénéficiaires privilégiés de l'information qui, par ailleurs, sont aussi ceux dont la participation à la vie sociale est la plus grande, diffuseront dans leurs propres groupes les thèmes auxquels ils auront été sensibles" (F. BALLE et J.-G. PADIOLEAU, 1973, p. 286).

Si tel est le cas pour ceux chez lesquels aucun obstacle a priori ne s'oppose à la réception en direct des informations venant des médias, combien plus en sera-t-il dans le cas des sourds. Les recherches du Bureau de Sociologie appliquée de Columbia ont conduit ceux qui veulent "influencer" à identifier et toucher les leaders d'opinion. Une politique réelle d'information auprès des sourds devrait de la même façon se soucier d'identifier d'abord les membres influents de la communauté des sourds, ceux qui se trouvent déjà exercer de fait un rôle important d'informateur et de conseiller dans tel ou tel domaine, et leur apporter l'information nécessaire.

C O N C L U S I O N S
=====

CONCLUSIONS

Le type d'analyse qui a été proposé dans ce travail n'est pas centré sur l'individu ou les individus, mais sur les interactions. Celles-ci forment des systèmes ayant leurs propres exigences. Lorsqu'il y a des entendants, ceux-ci sont partie prenante, et ils sont concernés exactement au même titre que les sourds.

La normalité doit donc être définie au niveau des systèmes d'interaction et non pas au niveau des individus. La surdité n'est pas en l'occurrence une anomalie, elle est un simple fait et une donnée dont il faut tenir compte. Le rétablissement, dans d'intérêt de tous, du fonctionnement normal de ces systèmes, implique une remise en cause des modes habituels de faire des entendants.

Ceci n'est peut-être pas apparu très clairement dans le seul contexte qui a surtout retenu l'attention. C'est que dans ce contexte le sourd même en quelque sorte le jeu de bout en bout, pouvant même ne pas révéler à son interlocuteur son identité de sourd. Il en est différemment dès qu'il s'agit de rapports plus complexes, plus prolongés ou à plusieurs personnes, et surtout s'il s'agit de personnes contraintes par nécessité de vivre avec des personnes sourdes : une "politique" s'impose. Dans bien des contextes, et notamment ceux du repas de famille, il se révèle que le recours à la communication simultanée (parole et geste) n'est pas seulement profitable au sourd, mais à tous les membres de la famille dont elle solutionne en partie les problèmes. Ce sont de tels contextes, beaucoup trop négligés, qui devraient retenir à l'avenir toute l'attention.

Peut-être importe-t-il, pour finir, de revenir aux préoccupations initiales du groupe de travail et se demander en quoi une analyse de la vie des sourds adultes dans la société entendante peut avoir des implications quant au choix pédagogique (option oraliste ou option "communication totale").

C'est toujours en dernier ressort en fonction de la préparation à la vie adulte que les sociétés font les grands choix pédagogiques. Il en est de même pour l'éducation des sourds. Ce sont les raisons mises en avant pour le choix oraliste.

Une appréhension plus réaliste de vivre des sourds adultes permettrait une préparation plus réaliste à ce mode de vie. Elle éviterait les fausses inquiétudes et l'impréparation, en revanche, à ce qui devrait être les vraies.

L'analyse de la vie des sourds adultes dans la société entendante conduit à une autre sorte de réalisme. L'avantage de la réflexion portant sur l'adulte vient, en effet, de ce qu'elle part en général du principe "les choses étant ce qu'elles sont" ou "les jeux sont faits".

La réflexion sur l'enfant, capital de demain, est toujours entachée, elle, de préoccupations a priori de caractère normatif et pédagogique : "comment façonner l'adulte de demain ?". Cela est encore plus vrai pour les enfants handicapés. La réflexion est centrée sur l'enfant en tant qu'objet d'un travail actif de nature éducative ou rééducative. D'où un privilège parfois exclusif, accordé aux contextes pédagogiques, voire - et cela est plus lourd de conséquences - une perception des autres contextes selon une optique pédagogique et rééducative. La seule chose qui semble importer chez l'enfant handicapé, c'est sa déficience.

L'enfant sourd a pourtant droit à une vie normale et à des contextes normaux.

Il est absurde, sous des prétextes éducatifs, d'exiger d'un enfant sourd (se trouvant habituellement dans des contextes handicapants pour la communication et ne dominant pas la langue parlée) ce qui se révèle impossible même pour un adulte dominant la langue.

L'oralisme a fait de l'enfant sourd le seul que pour des raisons pédagogiques on prive d'informations.

Enfin, nous avons parlé des règles de la conversation, suggérant que son apprentissage et sa mise en place précèdent et conditionnent l'apprentissage de la langue. Le refus des gestes de l'enfant sourd préconisé par les praticiens oralistes de l'éducation précoce est une infraction aux règles fondamentales de la conversation et une atteinte grave au respect de la personne. C'est un refus d'entendre et de répondre. Il peut avoir pour résultat normal, outre les célèbres colères de l'enfant sourd, son refus d'apprendre à parler, voire, cas plus grave, un refus de communiquer.

A

A

A

B I B L I O G R A P H I E
=====

BIBLIOGRAPHIE

- ARMENGAUD (A.M.), ARMENGAUD (M.J.) .- Itinéraire d'un enfant sourd .- Gazette Médicale de France, Tome 86, n° 10, 9 mars 1979, pp. 987-994.
- ASHBROOK (E.) .- Development of Semantic Relations in the Acquisition of American Sign Language .- Rapport du Salk Institute for Biological Studies, San Diego Cal., 1977.
- BAKER (Ch.) .- Regulators and Turn-taking in American Sign Language Discourse, in Lynn A. FRIEDMAN (Ed.) .- On the Other Hand, pp. 215-241.
- BAKER (Ch.), BATTISON (R.) .- Sign Language and the Deaf Community, Essays in honor of W. Stokoe .- NAD, 1980, 267 p.
- BAKER (Ch.) .- Sentences in A.S.L., in Ch. BAKER, R. BATTISON (Ed.) .- Sign Language and the Deaf Community, pp. 75-86.
- BANQUETS des sourds muets réunis pour fêter les anniversaires de la naissance de l'Abbé de l'Epée, Relation publiée par la Société Centrale des Sourds Muets de Paris .-
T. I, Paris, J. Le Doyen, 1842.
T. II, (de 1949 à 1963), Paris, L. Hachette, 1864.
- BATESON (M.C.) .- Mother infant exchanges : the epigenesis of conversational interaction, in Développement Psycholinguistics, N.Y. Academy of Sciences, Vol. 263, 1975.
- BATTISON (R.), JORDAN (K.) .- Cross Cultural Communication with Foreign Signers : Fact and Fancy. Sign Language Studies. repr. dans W. STOKOE, Sign and Culture, pp. 133-148.
- BEBIAN (Roch.-A.B.) .- Mimographie ou Essai d'écriture mimique propre à régulariser le langage des sourds muets .- Paris, L. Colas, 1825 .- VI-42 p.
- BECKER (G.) .- Growing old in Silence .- London, University of California Press, 1980, 148 p.
- BELIN (D.) .- La lecture chez les sourds : autonomie du code écrit .- Mémoire pour le certificat de capacité d'orthophonie .- Année 78-79, 69 p.

- BOYES-BRAME (P.) .- A Study of the Acquisition of the DEZ in American Sign Language, rapport du Salik Institute for Biological Studies, San Diego, Cal., 1973.

- BALLE (F.), PADIOLEAU (J.G.) .- Sociologie de l'information. Textes fondamentaux .- Paris, Larousse, 1973, 372 p.

- BRUNER (J.) .- On prelinguistic prerequisites of speech in Recent Advance in the Psychology of Language (Language development and mother-child interaction) .- Edit. Plenum Press, 1978.

- COSNIER (J.) .- Rôle des échanges non verbaux dans la communication précoce .- Bulletin d'audiophonologie, 6, 1979, pp. 25-34.

- DEGERANDO .- De l'éducation des sourds muets de naissance .- Paris, Méquignon l'Aîné père, 1827 .- T. I, T. II, 668 p.

- ETE 78, Stage à Gallaudet .- Académie de la L.S.F. et 2 langues pour une éducation, 161 p.

- FERGUSON (Ch. A.) .- Diglossia, Word 15, 1959, 325-40, reproduit dans Ch. FERGUSON, Language structure and language use.

- FERGUSON (Ch. A.) .- Absence of Copula and the Notion of Simplicity : A study of Normal Speech, Baby Talk, Foreigner Talk and Pidgins (1979) .- in Ch. A. FERGUSON, Language structure and Language use.

- FERGUSON (Ch. A.) .- Language Structure and Language Use .- Stanford Univ. Press, 1971, 328 p.

- FISCHER (S.) .- The Deaf Child's Acquisition of Verb Inflection in A.S.L., Communication à la Linguistique Society of America, Annual Meeting, San Diego, Cal., 1973.

- FRIEDMAN (L.A.) (Ed.) .- On the Other Hand : new Perspectives on American Sign Language .- Academic Press, N-Y, Londres, 1977, 245 p.

- FRISHBERG (N.) .- Arbitrariness and Iconicity : historical change in American Sign Language .- Language, 51, 1975, pp. 696-719.

- FRISHBERG (N.) .- Some Aspects of the Historical Developments of Signs in American Sign Language. Mim. PhD., Univ. of California, San Diego, 1976.
- FOURNIER (C.) .- Présentation d'une expérience d'interprétariat auprès des tribunaux dans J. SIMONIN, Le Langage mimo-gestuel dans l'éducation des déficients auditifs, pp. 47-51.
- FURET (F.), OZOUF (J.) .- Lire et écrire : L'alphabétisation des Français de Calvin à J. FERRY .- Paris, Ed. de Minuit, 1977.
- GOFFMAN (E.) .- Interaction Ritual. Essays on Face to Face Behavior, Garden City (N.Y.), Doubleday, 1967, (trad. fr. : les rites d'interaction, Paris, Ed. de Minuit, 1974).
- GOFFMAN (E.) .- Relations in Public : Microstudies of the Public Order .- Basic Books, 1971 .- (trad. Fran., La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations avec le public .- Paris, Ed. de Minuit, 1973, 372 p.
- GOFFMAN (E.) .- Stigma : Notes on the Management of Spoiled Identity .- Prentice-Hall, 1964 .- (trad. fran., Stigmate, Les usages sociaux des handicapés .- Paris, Ed. de Minuit).
- GROSJEAN (F.), LANE (H.) .- La langue des signes, numéro spécial de Languages, n° 56, décembre 1979 (Larousse).
- HALL (E.T.) .- The Hidden Dimension .- Garden City (N.Y.), Double Day, 1966 .- (trad. fran. La dimension cachée, Paris, Seuil, 1971).
- HALL (E.T.) .- Proxemics, Current Anthropology, vol. 9, n° 2-3, 1968, pp. 95-108 .- (Trad. Fran. Y. WINKIN, La nouvelle communication, pp. 91-221).
- HIGGINGS (P.) .- Outsiders in a Hearing World. A sociology of Deafness .- London, Academic Press, 1980, 192 p. .- (Sociological Observations, vol. 10).
- HOFFMEISTER (R.J.) .- The Acquisition of American Sign Language by Deaf Children of Deaf Parents. The Development of Demonstrative Pronouns, Locatives and Personal Pronouns .- Minneapolis, ph. D. Un. du Minnesota, 1977.
- HOFFMEISTER (R.J.) .- An analysis of Possessive Constructions in the A.S.L. of a Young Deaf Child of Deaf Parents, in R.B. WILBUR (Ed.) "Sign Language Research", numéro spécial de Communication and Cognition (1978).

- HOLCOMB (R.K.) .- Hazards of Deafness .- Northridge, Cal. U.S.A., Joyce Media, Inc., 1977, 110 p.
- JACOBS (L.) .- A Deaf Adult Speaks out .- Gallaudet, Gallaudet College Press, 1974, 145 p.
- JOHNSON (R.E.) .- A Comparison of the Phonological Structures of the two Northwest Saw Mill Sign Languages, Communication and Cognition, Vol. II, n° 1, 1978, pp. 103-132.
- KATZ (E.) .- Les deux étages de la communication, trad. fran. de The two-step flow of communication, dans F. BALLE et J.G. PADIOLEAU .- Sociologie de l'information, pp. 285-304.
- KATZ (E.), LAZARSFELD (P.) .- Personal influence : the part Played by the People in the Flow of Mass Communications .- Glencoe, the Free Press, 1960, 302 p.
- KENDON (A.) .- The sign Language of the women of Yuendumu : A preliminary report of the Structure of Warlpiri Sign Language .- Sign Languages Studies, 27, Ete 80, pp. 100-112.
- KLIMA (E.), BELLUGI (U.) .- The Signs of Language in child and chimpanzee, in ALLOWAY, KRAMER and PLINER (Eds) .- Communication and Affect, 1972, pp. 67-96.
- KOENIG (E.) .- Témoignage, Rééducation Orthophonique, vol. 15, n° 97, 1977, pp. 456-469.
- LUCIE de JESUS (Soeur) .- Le problème de l'élimination des signes gestuels dans un internat de jeunes sourds, Thèse pour le Diplôme de Professeur de Déficiants Auditifs, ronéo, Fougères, 1964, 98 p.
- Mc INTIRE (M.) .- The Acquisition of American Sign Language Hand Configurations .- Sign Language Stud., vol. 16, 1977, pp. 247-266 .- Reproduit dans STOKOE (Ed.), Sign and Culture, pp. 186-205.
- MARKOWICZ (H.) .- Some Sociolinguistic Considerations of American Sign Language .- Sign Language Studies, 1, 1972, pp. 15-41 .- Reproduit in STOKOE, Sign and Culture.
- MARKOWICZ (H.) .- Language and the Maintenance of Ethnic Boundaries in the Deaf Community, with Woodward, James. In Communication and Cognition, Vol. 11, n° 1, 1978, pp. 29-38.

- MARKOWICZ (H.) .- Cultural Conflicts Between Hearing and Deaf Communities. With Carol Padden .- In the Proceedings of the VIIth World Congress of the Deaf, Eds. Florence and Alan Crammatte, Ast. ed. (French) H. MARKOWICZ .- Washington, D.C., National Association of the Deaf, 1976, pp. 407-412.

- MARKOWICZ (H.) .- Point de vue linguistique sur la langue des signes .- Actes de la Session FISAF sur la Communication .- Paris, FISAF, 1978, pp. 45-50.

- MARKOWICZ (H.) .- Bibliographie descriptive et sélective : aspects linguistiques, pédagogiques et psycho-sociaux de l'utilisation de la Langue des signes, Le Langage Mimo-gestuel dans l'éducation des déficients auditifs .- Paris, C.T.N.E.R.H.I., 1979, pp. 81-148.

- MARKOWICZ (H.) .- Quelques remarques socio-linguistiques sur la Communauté des Sourds, Le Langage Mimo-gestuel dans l'éducation des déficients auditifs .- Paris : C.T.N.E.R.H.I., 1979, pp. 37-43.

- MARKOWICZ (H.) .- La langue des signes : réalité et fiction .- in Langages, n° 56, décembre 1979, pp. 7-12.

- MARKOWICZ (H.) .- Pidgin Sign Languages, with Woddward James. in W. STOKOE Ed., Sign and Culture .- Silver Spring, Linstok Press, 1980, pp. 55-79.

- MARKOWICZ (H.), MARKOWICZ (A.) .- L'éducation sexuelle des handicapés auditifs .- Rapport au Conseil Supérieur de l'information sexuelle, 1980, 60 p.

- MARKOWICZ (H.) .- La communauté des sourds en tant que minorité linguistique .- supplément à Coup d'Oeil, n° 24, octobre-novembre 1980, 12 p.

- MAS (C.) .- L'interprétariat .- Stage Parents, Eté 1980, 2 langues pour une éducation .- n° spécial du Bulletin de Liaison F.N.A.P.E.D.I.D.A., avril 1981, n° 34, pp. 38-45.

- MEADOW (K.P.) .- Sociolinguistics, Sign Language, and the Deaf Sub-Culture, pp. 19-33 .- in O'ROURKE (T.) (Ed.) Psycholinguistics and Total Communication : the state of the art, American Annals of the Deaf, 1972, 134 p.

- MEISSNER (M.), PHILPOTT (S.B.) .- The Sign Language of Saw mill Workers in British Columbia, Sign Language Studies, 9, Hiver 1975, pp. 291-347.

- MOODY (B.) .- La communication internationale chez les sourds .-
Rééducation Orthophonique, vol. 17, juin 1979, n° 107, pp. 213-223.

- MOTTEZ (B.) .- La méthode des signes dans l'enseignement des sourds. Les causes et les conséquences d'un déplacement des buts .- Projet d'A.T.P., Ronéo, 1972, 18 p.

- MOTTEZ (B.) .- A propos d'une langue stigmatisée , la langue des signes .- Ronéo, C.E.M.S., 1976, 90 p.

- MOTTEZ (B.) .- La langue des signes aux Etats-Unis .- Revue Générale de l'Enseignement des Déficiants auditifs, 4/76, pp. 1-21.

- MOTTEZ (B.) .- A s'obstiner contre les déficiences, on augmente souvent le handicap : l'exemple des sourds .- Sociologie et Société, Montréal, 1/1977, pp. 20-32.

- MOTTEZ (B.) .- La diglossie dans la langue des signes, paraphrase d'un article de W. STOKOE .- Rééducation Orthophonique, vol. 16, 1978, n° 100, pp. 11-123.

- MOTTEZ (B.) .- Les paradoxes de la politique d'intégration : le monde des sourds .- Santé, Médecine et Sociologie, C.N.R.S.-I.N.S.E.R.M., 1978, pp. 285-292.

- MOTTEZ (B.) .- Les sourds comme minorité linguistique .- Rééducation Orthophonique, juin 1979.

- MOTTEZ (B.), MARKOWICZ (H.) .- Intégration ou droit à la différence, les conséquences d'un choix politique sur la structuration et le mode d'existence d'un groupe minoritaire, les sourds .- Paris, Centre d'Etude des Mouvements Sociaux, 1979 .- (Rapport au C.O.R.D.E.S.).

- MOTTEZ (B.), MARKOWICZ (H.) .- The Social, Movement Surrounding French sign Language, in Ch. BAKER, R. BATTISON (Ed.) .- Sign Language and the Deaf Community, pp. 221-232.

- MOTTEZ (B.) .- Le mouvement des sourds : les mains pour le dire .- Autrement, n° 29, février 1981, pp. 136-143.

- OLERON (P.) .- Le langage gestuel des sourds : syntaxe et communication .- Paris, C.N.R.S., 1978, 152 p.

- OLERON (P.) .- Langage et développement mental .- Bruxelles, Ch. Dessart, 1972.
- PIZZUTO (E.) .- Il processo di acquisizione, in V. VOLTERRA (a cura di) I Segni come parole : la comunicazione dei sordi .- Boringhieri, Turin, 1981, pp. 51-67.
- SACKS (H.), SCHEGLOFF (E.), JEFFERSON (G.) .- A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation, Language, 50, 1974, pp. 696-735.
- SCHEGLOFF (E.A.) .- Sequencing in Conversational Openings in American Anthropologist, 70, n° 6, 1968 .- Reproduit in J.J. GUMPERZ et DEITZ HYMES (ed.), The Ethnography of communication, pp. 346-380.
- SCHEGLOFF (E.A.) .- The first five seconds : the order of conversational openings .- Ph.D., Dpt of Sociology, Univ. of Californie, Berkeley.
- SCHLESINGER (H.S.), MEADOW (K.P.) .- Sound and sign .- Univ. of California Press, Berkeley, 1972, 265 p.
- Second International symposium on interpretation of Sign Languages. The Development of interpretation as a profession, 1977, Danske Dves Landsforbund, Copenhagen, 1979, 84 p.
- SIMONIN (J.) (sous la direction de) .- Le langage mimo-gestuel dans l'éducation des déficients auditifs .- Paris : C.T.N.E.R.H.I., 1979, 148 p.
- STERN (D.N.) .- Mother and infant at play : the interaction involving facial, vocal and gaze behaviors in the effect of the infant on its caregiver .- Vol. 1, John WILEY, 1974.
- STOKOE (W.) .- Sign Language diglossia.-Studies in Linguistics, 21, 1970, pp. 21-41.
- STOKOE (W.) (Ed) .- Sign and Culture : Reader for students of American Sign Language .- Silver Spring Md, Linstok Press, 1980, 379 p.
- STOKOE (W.) .- Sign Language Structure : An Outline of the Visual Communication System of the American Deaf .- University of Buffalo, Occasional Paper 8, 1960, (reprinted 1976, Silver Sping, M.D. Linstok Press).

- VALLETTE (C.) .- Un couple mixte : témoignage .- Coup d'Oeil, n° 24, oct.-nov. 1980, pp. 3-7.

- VARIOT (Bernard) .- Approche de quelques aspects de la vie sociale des sourds-muets et de leur instruction au milieu du 19ème siècle, vus au travers de l'Impartial, 1856-1859 .- Mémoire pour l'obtention du titre de Professeur des Instituts Nationaux, ronéo, 1980, 280 p.

- WINKIN (Y.) .- La nouvelle communication, textes de Bateson, Bird-whistel, Goffman, Hall, Jackson, Schefflen, Sigman, Watzlawick, présentés par Y. Winkin .- Paris : le Seuil, 1981, 373 p.

- WOODWARD (J.) .- Quelques aspects sociolinguistiques des langues des signes américaines et françaises .- in Languages, 56, déc. 1979, pp. 78-91.

